

**REPUBLIQUE DU NIGER**



Fraternité, Travail, Progrès

# STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTREMISME VIOLENT

**Octobre 2020**



Présidence de la République du Niger  
Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS)  
Château 1, BP 846 Niamey, Niger

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES .....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	5
RESUME EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION .....	20
1.1.    CONTEXTE D’ELABORATION DE LA SNPREV.....	21
1.2.    METHODOLOGIE .....	22
1.2.1.    Approche et processus général.....	22
1.2.2.    Organisation .....	24
1.2.3.    Principes.....	24
1.3.    ARTICULATIONS DU DOCUMENT .....	25
CONTEXTE GENERAL.....	26
2.1.    SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	27
2.1.1.    Positionnement géographique.....	27
2.1.2.    Contexte agro écologique .....	27
2.2.    DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE.....	28
2.3.    CONTEXTE POLITIQUE ET ORGANISATION TERRITORIALE .....	29
2.4.    CONTEXTE ECONOMIQUE .....	30
2.5.    CONTEXTE SOCIOCULTUREL.....	31
2.6.    CONTEXTE LIE A LA DIMENSION GENRE .....	31
2.7.    CONTEXTE LIE AUX TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION .....	32
2.8.    CONTEXTE SECURITAIRE .....	32
2.8.1.    Au niveau de l’espace sahélo - saharien .....	32
2.8.2.    Au niveau national .....	34
2.8.3.    Au niveau des différentes régions du pays .....	36
PROBLEMATIQUE DE LA RADICALISATION ET DE L’EXTREMISME VIOLENT AU NIGER .....	41
3.1.    CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	43
3.1.1.    Perceptions et caractéristiques de la radicalisation.....	43
3.1.2.    Perceptions et caractéristiques de l’extrémisme violent.....	44
3.1.3.    Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent.....	45
3.2.    PERCEPTIONS SUR L’EXISTENCE DE LA RADICALISATION ET DE L’EXTREMISME VIOLENT AU NIGER.....	45
3.3.    PRINCIPALES FORMES DE VIOLENCE EXTREMISTE.....	46
3.4.    ANALYSE DES FACTEURS INCITATIFS A LA RADICALISATION ET A L’EXTREMISME VIOLENT.....	47
3.4.1.    Sur le plan politique et administratif.....	47
3.4.2.    Sur le plan économique et socioéconomique .....	49
3.4.3.    Sur le plan socioculturel .....	52
3.4.4.    Sur le plan technologique.....	54
3.4.5.    Sur le plan environnemental .....	54

3.4.6.	Sur le plan légal .....	56
3.5.	ANALYSE DES FACTEURS ATTRACTIFS .....	56
3.5.1.	Les facteurs attractifs des jeunes vers la radicalisation et l'extrémisme violent .....	56
3.5.2.	Les facteurs attractifs des leaders religieux vers la radicalisation et l'extrémisme violent .....	58
3.6.	ANALYSE DES ACTEURS .....	58
3.6.1.	Acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent .....	58
3.6.2.	Acteurs référents en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent .....	61
3.7.	INITIATIVES ET INSTRUMENTS MIS EN OEUVRE .....	64
3.7.1.	Au niveau politique .....	65
3.7.2.	Au niveau stratégique .....	65
3.7.3.	Au niveau administratif .....	66
3.7.4.	Au niveau programmatique .....	66
3.8.	DEFIS MAJEURS PRIORITAIRES .....	67
CADRE STRATEGIQUE .....		68
4.1.	FONDEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA SNPREV .....	69
4.1.1.	Fondements .....	69
4.1.2.	Principes directeurs .....	70
4.2.	VISION .....	71
4.3.	OBJECTIFS ET RESULTATS STRATEGIQUES .....	72
4.3.1.	Objectifs .....	72
4.3.2.	Résultats stratégiques .....	72
4.4.	AXES STRATEGIQUES .....	76
4.4.1.	Axe stratégique 1 .....	76
4.4.2.	Axe stratégique 2: .....	76
4.4.3.	Axe stratégique 3 - .....	77
4.4.4.	Axe stratégique 4 .....	77
CADRE PROGRAMMATIQUE DE LA SNPREV .....		78
5.1.	STRUCTURE PROGRAMMATIQUE .....	79
5.2.	PRÉSENTATION SYNOPTIQUE DES PROGRAMMES .....	80
5.2.1.	Programme - 1 .....	80
5.2.2.	Programme – 2 .....	81
5.2.3.	Programme – 3 .....	82
5.2.4.	Programme – 4 .....	83
5.2.5.	Programme – 5 .....	83
5.2.6.	Programme - 6 .....	84
5.2.7.	Programme – 7 .....	84
MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION DE LA SNPREV .....		87
6.1.	PRINCIPES DE LA MISE EN OEUVRE .....	88

---

6.2.	MONTAGE INSTITUTIONNEL .....	88
6.2.1.	Ancrage politique .....	88
6.2.2.	Dispositif de mise en œuvre.....	88
	GESTION DES RISQUES .....	96
7.1.	FAIBLE MOBILISATION DU FINANCEMENT .....	97
7.2.	INSTABILITÉ POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE .....	97
7.3.	ACCROISSEMENT DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES .....	97
	CONCLUSION .....	102
	ANNEXES.....	105
	ANNEXE 1 : SYNOPSIS DES MENACES DE RADICALISATION ET D’EXTREMISME VIOLENT AU NIGER.....	106
	ANNEXE 2 : ANALYSE DES ACTEURS .....	111
	ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS.....	114

## LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 1: Processus général d'élaboration de SNPREV – Cartographie des processus.....	23
<b>Figure 2:</b> Carte administrative du Niger et pays limitrophes .....	27
Figure 3: Modèle de changement préconisé par la SNPREV.....	75
Figure 4 Répartition des résultats stratégiques par programme majeur et par axe stratégique .....	86
<b>Tableau 1:</b> Incidence de la pauvreté au niveau national et régional (ENBC 2014).....	30
<b>Tableau 2:</b> Aperçu global de la situation sécuritaire dans les régions du pays, de janvier à avril 2020 ....	36
Tableau 3: répartition des résultats stratégiques de la SNPREV selon les différents effets spécifiques ...	74
Tableau 4: répartition des programmes de la SNPREV en fonction des différents axes stratégiques .....	79

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AQMI</b>	Al-Qaeda au Maghreb Islamique
<b>CBLT</b>	Commission du Bassin du Lac Tchad
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>CELLRAD</b>	Cellule Régionale de Prévention de la Radicalisation
<b>CENTIF</b>	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
<b>CNDP</b>	Conseil National de Dialogue Politique
<b>CNDS</b>	Commission Nationale de Dialogue Social
<b>CNESS</b>	Centre Nationale d’Etudes Stratégiques et de Sécurité
<b>CONGAFEN :</b>	Coordination des Organisations Non Gouvernementales et Associations Féminines Nigériennes
<b>CSC</b>	Conseil Supérieur de la Communication
<b>DPG</b>	Déclaration de Politique Générale
<b>DRES</b>	Direction Régionale des Enseignements Secondaires
<b>ECVMA</b>	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l’Agriculture
<b>EDSN – MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
<b>EIGS</b>	Etat Islamique au Grand Sahara
<b>ENBC</b>	Enquête Nationale Budget Consommation
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>G5 - Sahel</b>	Groupe des cinq pays du Sahel
<b>HACP</b>	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
<b>HALCIA</b>	Haute Autorité à la Lutte contre la Corruption et les Infractions assimilées
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>MNLA</b>	Mouvement National de Libération de l’Azawad
<b>MUJAO</b>	Mouvement pour l’Unité et le Jihad en Afrique de l’ouest
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDES</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PDR</b>	Plan de Développement Régional
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PREV</b>	Prévention de la Radicalisation et de l’Extrémisme Violent

---

<b>QUIBB</b>	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être
<b>RGP/H</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SDDCI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>SE G5 S</b>	Secrétariat Exécutif du G5 Sahel
<b>SNPREV</b>	Stratégie Nationale de la Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent
<b>STD</b>	Structures Techniques Déconcentrées
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>USAID/P4P</b>	Programme Partenariats pour la Paix /Partnerships for Peace de l'USAID

# RESUME EXECUTIF



Les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont devenus, ces 20 dernières années, des préoccupations mondiales. Dans les régions sahélo-sahariennes, ces phénomènes constituent des menaces graves contre la paix, la sécurité et le développement. Ils viennent complexifier davantage un contexte déjà caractérisé par des crises multiformes.

Le Niger, situé au cœur de l'espace sahélien, est affecté par la radicalisation et l'extrémisme violent qui mettent à rude épreuve la paix, la quiétude et la cohésion sociale, la sécurité et le développement socioéconomique et socioculturel du pays.

Les réponses essentiellement sécuritaires ont montré des limites. Afin d'impulser une meilleure prise en charge de cette problématique, aussi bien au niveau international qu'au niveau des Etats, le plan d'action des Nations Unies pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent a recommandé, à chaque Etat, de prendre les dispositions nécessaires pour se doter d'un cadre d'actions coordonné afin d'organiser la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sur toute l'étendue de son territoire.

De même, la réunion des ministres en charge de la sécurité et des affaires religieuses des pays du G5 Sahel, organisée du 11 au 14 mai 2015 à Niamey, a adopté une importante déclaration relevant clairement que la radicalisation et l'extrémisme violent sont des fléaux majeurs qui exigent des réponses transversales, concertées, immédiates et des actions à plus long terme.

Dans cette dynamique, le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel a élaboré un guide régional de référence pour appuyer les Etats membres dans leurs efforts de conception et d'élaboration de leurs stratégies nationales. Ce guide, adopté à N'djamena le 22 novembre 2018 par les pays membres du G5 Sahel, préconise une approche transnationale et régionale dans les réponses aux menaces que constituent la radicalisation et l'extrémisme violent.

Au Niger, le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017 – 2021) prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent<sup>1</sup>, comme une action importante pour améliorer le cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire.

Pour s'inscrire dans cette dynamique, en complément aux réponses sécuritaires, le Gouvernement du Niger a engagé, sous la maîtrise d'œuvre technique du Centre National d'Etudes Stratégique et de Sécurité (CNESS), le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent (SNPREV).

Le processus engagé a été régi par une approche participative, multi - acteurs et itérative. Elle a permis d'obtenir un consensus autour : (i) des analyses thématiques du contexte national et de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger ; (ii) des orientations stratégiques et programmatiques et (iii) du dispositif institutionnel et organisationnel de mise en œuvre.

## CONTEXTE NATIONAL

- 1. Le positionnement géographique du Niger** et ses caractéristiques agro écologiques, mettent en relief un certain nombre de fragilités structurelles qui se présentent sous forme de contraintes : (i) la position charnière du Niger aux sein d'une sous-région fortement agitée par des menaces polymorphes et protéiformes déstabilisatrices de l'Etat ; (ii) les conditions écologiques contraignantes, exposant le Niger à de fortes instabilités sur le plan agro-climatique et sur le plan de sa sécurité alimentaire et de la préservation de sa biodiversité ; (iii) la conjugaison des effets néfastes

---

<sup>1</sup> Cf. PDES 2017 – 2021, Programme 9 : Renforcement de la sécurité et de la consolidation de la paix ; Sous – Programme 9.1 : Amélioration du cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire, page 117

du changement climatique et de la forte croissance démographique sur les conditions de vie des ménages et sur les capacités de l'Etat à faire face aux besoins sociaux de base des populations.

Ces fragilités désarticulent l'économie des ménages, accélèrent la perte de leurs moyens de subsistance, diminuent leurs capacités de réponse et favorisent le basculement des groupes vulnérables dans une précarité structurelle. Cet enchaînement de situations de détresse constitue un terreau favorable pour l'intensification des conflits communautaires et inter- communautaires liés notamment au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées. De même, il fournit un terreau aux groupes terroristes et aux acteurs de la violence qui sévissent dans certaines régions du pays, leur permettant de construire des offres attractives et des discours mirages dans le cadre de leurs stratégies de communication et d' enrôlement des jeunes.

2. **La dynamique démographie du Niger**, caractérisée par une croissance démographique rapide, a eu pour conséquence l'augmentation de la proportion des jeunes dans la population totale avec pour corollaire le chômage des jeunes et une augmentation très rapide de la demande sociale. Cette situation exerce une pression difficilement soutenable sur l'offre et la qualité des services particulièrement dans les domaines essentiels (santé, éducation, sécurité alimentaire, eau potable, emploi, habitat, environnement, etc.) et sur les ressources limitées que l'économie nationale est en mesure de générer. Dans ce contexte l'un des défis majeurs du Niger se pose en termes de transformation de cette jeunesse en dividende démographique.
3. **Sur le plan socioéconomique**, le niveau de pauvreté demeure encore très préoccupant. Le chômage et le sous-emploi touchent une grande partie des populations, notamment les jeunes. La précarité des conditions de vie et le manque de perspectives entraînent le risque de marginalisation sociale et d'aspirations étouffées. Les multiples privations auxquelles les populations sont soumises, notamment en zones rurales, traduisent un état de fragilité qui constitue une base de récupération et d'attrait pour les différents groupes terroristes et criminels qui sévissent dans certaines parties du pays.
4. **L'émergence des technologies de l'information et de la communication** ouvre d'énormes opportunités au Niger pour son développement économique, social et culturel. Elles constituent, en particulier pour les jeunes, d'importantes sources pour l'acquisition et le renforcement des connaissances dans tous les domaines (scientifiques, techniques, économiques, juridiques, sociologiques, culturelles, etc.) et à tous les niveaux. De même qu'elles ouvrent une fenêtre sur le monde en créant des passerelles sur le plan sociétal et culturel et en favorisant une meilleure compréhension des peuples et de leurs valeurs civilisationnelles respectives. Ces technologies ont substantiellement amélioré la communication et le partage de l'information en effaçant virtuellement les frontières et les distances, en éliminant les délais et en favorisant la participation et l'accès à l'information. Cependant, l'on assiste également à l'émergence de nouvelles formes de menaces portées par de nouveaux acteurs de déstabilisation composés de divers groupes radicaux et extrémistes violents. Ces derniers ont désormais la capacité de sévir à distance à travers un mode opératoire diffus et pernicieux permettant d'instrumentaliser les frustrations sociales et l'état de vulnérabilité des populations à travers des discours attrayants, la propagation de fausses informations et de messages véhiculant la haine et les attaques ciblées.
5. **Le domaine environnemental** réfère essentiellement à la gestion des ressources naturelles partagées et aux transactions et interrelations entre les différents acteurs dans l'accès, le contrôle et l'exploitation de ces ressources. A l'échelle de l'ensemble du pays les conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles sont prépondérants et leur acuité va en se renforçant, ce qui compromet gravement la cohésion sociale notamment en milieu rural. Dans cette

situation, Le défi majeur structurant concerne la gestion anticipée de la forte compétition entre les acteurs pour l'accès, le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles, y compris le foncier.

6. **Au plan sécuritaire**, les pays de la région sahélo-saharienne, dont le Niger, baignent dans un environnement extrêmement agité et soumis à des situations sécuritaires graves : la prolifération de plusieurs groupes extrémistes violents et le terrorisme djihadiste qui utilisent la religion et s'insurgent contre l'ordre sociétal actuel ; les différentes formes de criminalité transfrontalière (les trafics des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) , les trafics d'êtres humains de drogues et d'autres produits illégaux, etc.), les nombreuses relations conflictuelles inter et intra-communautaires.
7. Par sa position géographique au cœur de la bande sahélo-saharienne, le Niger partage les mêmes défis de stabilité, de paix et de développement avec les autres pays de la sous-région. Aussi, à l'instar de ces pays, il demeure confronté à une dynamique hostile attisée par de nouveaux acteurs chargés de violence et qui remettent en cause le modèle de société que le Niger s'est librement donné. Outre le terrorisme international et les différentes formes de criminalité transfrontalière qui sévissent dans les pays de la bande sahélo-saharienne, le Niger fait face au développement d'un certain nombre de facteurs porteurs de menaces graves sur la paix, la sécurité et la cohésion sociales au sein des populations. Au titre de ces facteurs l'on note spécifiquement la montée en puissance de l'extrémisme religieux violent et une dynamique conflictuelle inter et intra-communautaire autour de la gestion des ressources naturelles partagées.

## PRINCIPALES FORMES DE VIOLENCE EXTREMISTE

Le croisement de l'analyse du contexte national et de celle des données issues des concertations régionales laissent apparaître une typologie des formes de violence extrémistes enregistrées au Niger, en quatre (4) catégories :

- **La violence physique** : les attaques armées des villages, des campements et des positions des forces de défense et de sécurité : assassinats ciblés, prises d'otages (enlèvement), les attentats-suicides, les exécutions sommaires. Ces violences visent autant des cibles militaires que civiles.
- **La violence économique** : les pillages des biens privés et publics dans les villages et les campements, les razzias sur les marchés ruraux, les multiples braquages armés sur les routes et les commerces, les vols de bétail, la destruction des infrastructures et des équipements publics et privés, le prélèvement obligatoire de dîmes.
- **La violence psychologique** : la terreur instaurée dans les zones affectées. Elle frappe de manière insidieuse les esprits des individus et cause des traumatismes qui produiront des séquelles graves à plusieurs niveaux. Il est à noter que ce sentiment de terreur affecte non seulement les individus, mais affecte aussi lourdement l'offre des activités liées à la satisfaction des besoins sociaux de base des populations (santé, éducation, eau, sécurité alimentaire, ...), des activités économiques, administratives et politiques dans les zones concernées.
- **La violence liée au genre** : les femmes sont doublement exposées, d'abord, en tant que victimes de la violence extrémiste, ensuite, comme cibles privilégiées des recrutements forcés et/ou sous influence des extrémistes violents.

Face à toutes ces formes de violence qui impactent négativement et au quotidien, la paix sociale et la sécurité humaine dans toutes les régions du pays, le Niger se doit de trouver les ressources mobilisables pour faire face à ces défis.

## DEFIS MAJEURS PRIORITAIRES

L'analyse diagnostique a permis d'identifier quatre (4) défis majeurs prioritaires, qui doivent être relevés par toutes les parties prenantes, afin de mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent au Niger. De façon synthétique, ces défis se présentent comme suit :

1. **La réduction substantielle des facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.**
2. **L'amélioration des capacités des acteurs nationaux à assurer efficacement leurs rôles en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.**
3. **Le développement de la résilience des communautés en général et des groupes à risques en particulier, face à l'offre des groupes extrémistes violents et des autres groupes criminels.**
4. **Le développement et le renforcement du partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.**

Ces défis sont inter liés et traduisent clairement la transversalité de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette interrelation appelle une synergie dans l'action, reposant sur une coordination des acteurs pour assurer une meilleure efficacité dans la mise en œuvre.

## CADRE STRATEGIQUE

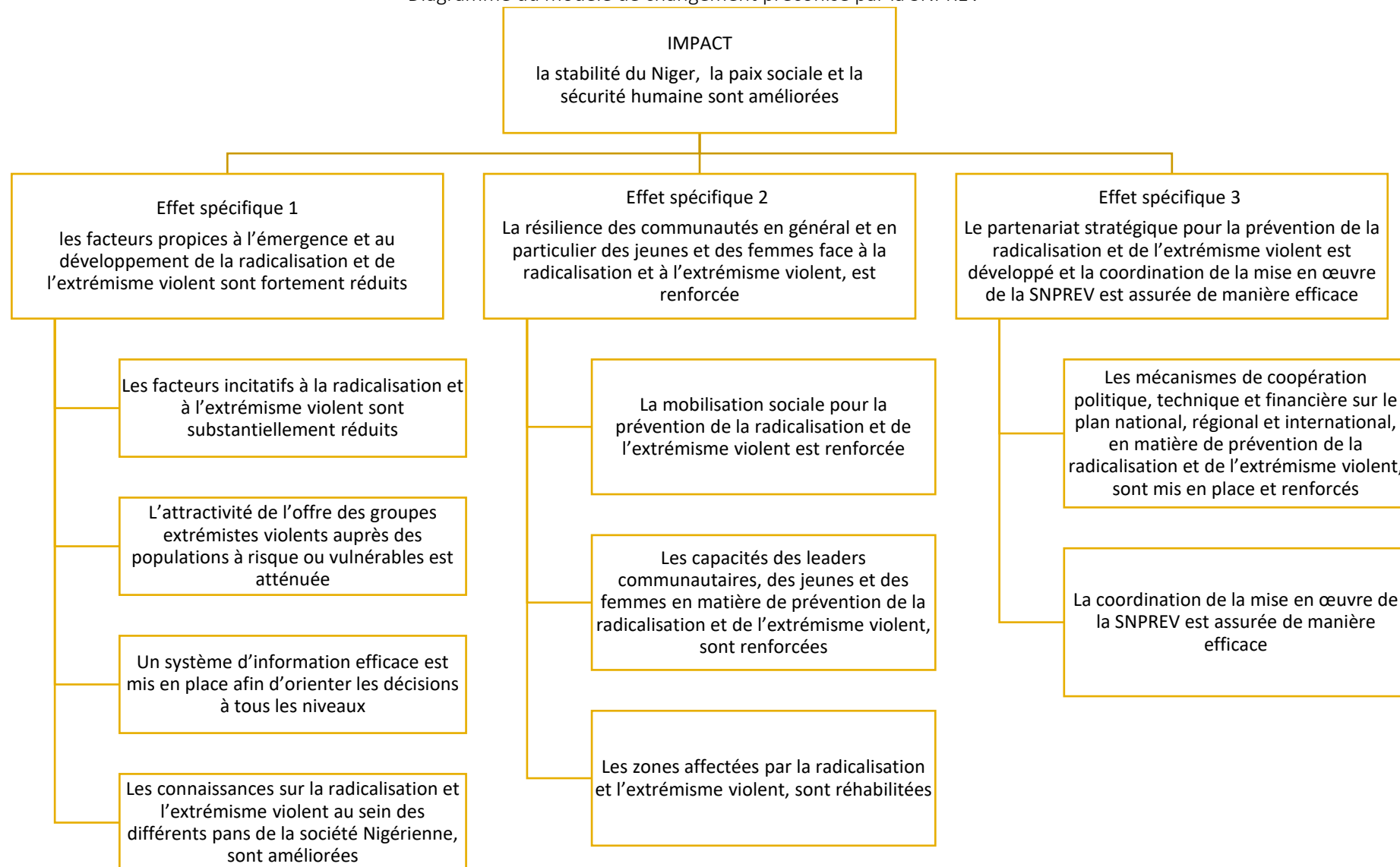
1. **Vision** : La SNPREV s'inscrit dans une dynamique qui fonde et oriente l'action vers l'ambition profonde d'un pays paisible où les conditions de bien-être individuel et collectif sont mises en place et bénéficient de manière équitable à toutes les communautés qui y vivent et qui partagent profondément le sentiment d'appartenance à un pays unitaire.
2. **Objectifs** : La SNPREV a pour **objectif global** de contribuer à promouvoir les conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine.  
 Dans cette perspective son **objectif spécifique** est d'atténuer substantiellement les menaces et les risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent sur la stabilité du Niger, sur la paix sociale et sur la sécurité humaine. Cet objectif découle de la vision prospective du Niger qui établit de fortes interrelations entre la sécurité et le développement.
3. **Résultats stratégiques** : Le modèle de changement préconisé par la SNPREV est structuré par des résultats stratégiques inter reliés et qui sont articulés autour de :
  - **Un impact** qui traduit les changements qualitatifs, positifs et durables, auxquels la SNPREV contribue dans le cadre de la promotion des conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale et à l'amélioration de la sécurité humaine au Niger.
  - **Trois (3) effets spécifiques** qui fixent les domaines des contributions spécifiques de la SNPREV à l'amélioration de la stabilité du Niger, de la paix sociale et de la sécurité humaine. Il s'agit des effets suivants :
    - i) Les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits.
    - ii) La résilience des communautés en général, et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée.
    - iii) Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination pour la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace.

- **Neuf (9) résultats stratégiques directs** de la mise en œuvre de la SNPREV, à travers lesquels la SNPREV produira les effets spécifiques. La répartition de ces résultats stratégiques par effet attendu est présentée dans le tableau ci – dessous

<b>IMPACT : la stabilité du Niger, la paix sociale et la sécurité humaine, sont améliorées</b>	
<b>EFFETS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS DIRECTS</b>
<b>Effet spécifique 1 : les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits</b>	<b>1.1.</b> Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits
	<b>1.2.</b> L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée
	<b>1.3.</b> Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions à tous les niveaux
	<b>1.4.</b> Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont renforcées
<b>Effet spécifique 2 : La résilience des communautés en général et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée</b>	<b>2.1.</b> La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée
	<b>2.2.</b> Les capacités des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées
	<b>2.3.</b> Les zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent, sont réhabilitées
<b>Effet spécifique 3 : Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace</b>	<b>3.1.</b> Les mécanismes de coopération politique, technique et financière sur le plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont mis en place et renforcés
	<b>3.2.</b> La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace

Les résultats stratégiques directs seront obtenus dans une relation de moyen – fin, à partir des actions qui seront entreprises sur la base des ressources qui seront combinées à cet effet. Les ressources doivent permettre de réaliser des actions. Chaque action ainsi exécutée devrait être pertinente pour le résultat à produire et l'ensemble des actions d'une chaîne devrait être suffisamment exhaustif pour permettre de réaliser le résultat escompté, sous certaines hypothèses.

Diagramme du modèle de changement préconisé par la SNPREV



## AXES STRATEGIQUES

Afin de relever les défis majeurs prioritaires et réaliser les résultats stratégiques ci – dessus, quatre (4) axes stratégiques sont retenus. Ils sont inter reliés et reflètent, dans leur ensemble, les principales stratégies de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il s'agit de :

**Axe stratégique 1 - Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent.** Cet axe est articulé autour des aspects suivants : (i) la réduction substantielle des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent ; (ii) l'atténuation de l'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non – étatiques en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

**Axe stratégique 2 – Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.**

Cet axe met en œuvre les principales stratégies suivantes : (i) la cartographie des acteurs en matière de collecte et de production des données et informations ; la conception et la mise en place d'un observatoire national sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le renforcement des capacités techniques, technologiques et logistiques ; (iv) la collecte, le traitement et l'analyse des données, ainsi que la production et la diffusion des produits informatiques ; (v) la concertation et les échanges d'expériences en matière de production et de gestion de l'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (vi) la réalisation d'études et recherches sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société nigérienne et dans l'espace sahélien ; le développement d'un partenariat et d'une coordination efficace entre structures de recherche en matière de radicalisation et d'extrémisme violent, aussi bien au plan national qu'au plan régional et international.

**Axe stratégique 3 - Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent.**

Cet axe est articulé autour des stratégies suivantes : (i) le renforcement de la mobilisation sociale, notamment, les leaders communautaires (chefs religieux et chefs traditionnels), les jeunes et les femmes, pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent; (ii) le renforcement des capacités des acteurs des collectivités locales, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

**Axe stratégique 4 - Le développement d'un partenariat stratégique et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV.**

Sous cet axe, les stratégies consisteront : (i) au renforcement des mécanismes de concertation et de coopération au plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (ii) le suivi des engagements internationaux et régionaux pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent ; (iii) la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV.

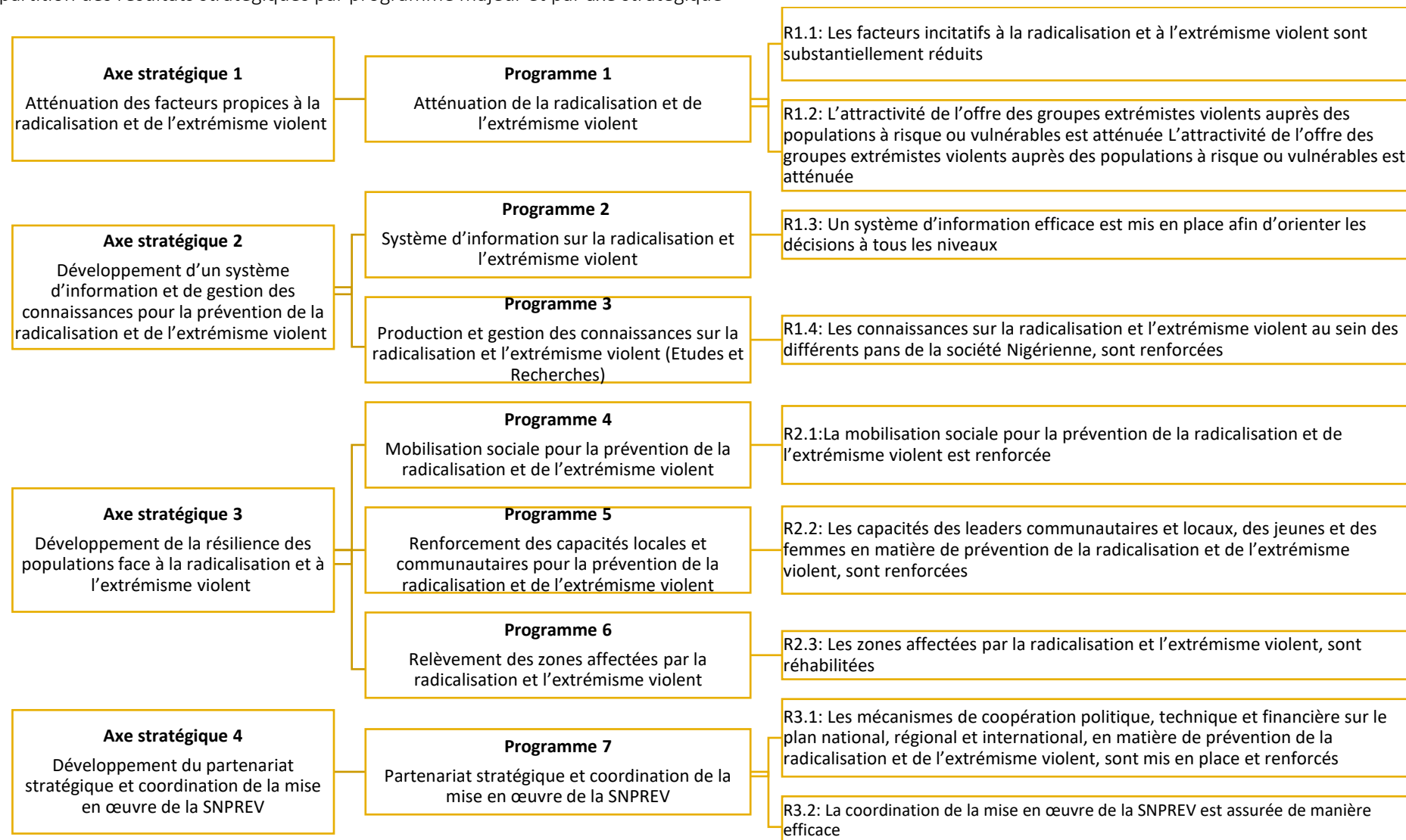
## STRUCTURE PROGRAMMATIQUE

La structure programmatique comprend **sept (7) programmes majeurs** comme l'indique le tableau ci-après.

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES
<b>Axe stratégique 1</b> Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent	<b>Programme 1</b> Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent
<b>Axe stratégique 2</b> Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	<b>Programme 2</b> Système d'information sur la radicalisation et l'extrémisme violent <b>Programme 3</b> Production et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent (Etudes et Recherches)
<b>Axe stratégique 3</b> Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent	<b>Programme 4</b> Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent <b>Programme 5</b> Renforcement des capacités locales et communautaires pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent <b>Programme 6</b> Relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent
<b>Axe stratégique 4</b> Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	<b>Programme 7</b> Partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV



## Répartition des résultats stratégiques par programme majeur et par axe stratégique



## MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

- I. **Ancrage politique** : En raison de son caractère intersectoriel et intégré, visant un impact transversal sur les questions relatives à la radicalisation et à l'extrémisme violent au Niger, la SN PREV est placée sous la tutelle du Premier Ministre. Cet ancrage institutionnel revêt un caractère politique et stratégique important, notamment pour maintenir et renforcer les synergies nécessaires au succès de la mise en œuvre. A ce titre, le Premier Ministre assure l'impulsion et le contrôle de la maîtrise d'œuvre. Il garantit l'engagement politique du Gouvernement dans la mise en œuvre et favorise le développement des synergies inter – sectorielles dans un cadre de partenariat multi – acteurs, afin de permettre la réalisation des résultats stratégiques attendus de la SNPREV.
- II. **Dispositif d'Orientation et de Pilotage** : Le pilotage de la mise en œuvre de la SNPREV est assuré par un Conseil Multi – Sectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP). Le CMOP est un espace de concertation et de dialogue entre parties prenantes tout en étant un cadre d'orientation et de préparation des décisions sur la mise en œuvre SNPREV du Niger. Il est constitué sous forme d'un organe de haut niveau et placé sous la tutelle du Premier Ministre. C'est l'organe principal pour l'affirmation et l'expression des synergies entre les partenaires stratégiques. Placé sous la présidence du Directeur du Cabinet du Premier Ministre, le Conseil Multi – Sectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) regroupe des membres issus (i) des ministères et autres structures de l'Etat à valeurs ajoutées pour la PREV, (ii) des organisations de la société civile actives, (iii) du secteur privé, (iii) des partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine. Le CMOP ainsi configuré est le reflet du partenariat stratégique qui doit exister impérativement pour assurer une prise en charge politique, technique et financière de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- III. **Dispositif de coordination de la mise en œuvre de la SNPREV** : Le dispositif de coordination de la mise en œuvre, se fera sous la forme d'une unité exécutive, qui est l'organe de la maîtrise d'œuvre globale. Elle a pour objet d'assurer la coordination intersectorielle et le suivi de la mise en œuvre de la SNPREV du Niger. Cette unité de coordination est dirigée par un Secrétaire Exécutif désigné par le Premier Ministre.
- IV. **Dispositif de financement de la SNPREV** : Le dispositif de financement de la SN PREV du Niger s'inscrit dans une perspective d'intégration dans le système budgétaire national. Il est cependant admis, l'institution d'un mécanisme de financement prenant en compte toutes les sources de financement disponibles et opérationnalisé par un dispositif unique de gestion, de reporting et de contrôle.
- V. **Dispositif de suivi et d'évaluation** : Le rôle du dispositif de suivi et d'évaluation (S&E) est de suivre la performance dans la mise en œuvre de la SNPREV, à travers un système d'analyse des acquis enregistrés, des faiblesses constatées et de capitalisation des leçons apprises. Ce traitement est mis en œuvre par l'intermédiaire d'un processus systématique de collecte, d'analyse, et de diffusion de l'information, d'identification des problèmes, d'alerte et de proposition de mesures correctives. Il doit permettre à la fois : le suivi de l'exécution technique et financière ; le suivi des résultats enregistrés ; l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation en fin de cycle.

## COÛT GLOBAL PREVISIONNEL DE LA SNPREV

Le coût global estimé de la mise en œuvre la stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est de : Deux cents quatre-vingt-dix-sept milliards trois cents dix millions neuf cents quarante mille francs CFA (297 310 940 000 FCFA) répartis sur les 5 ans correspondant au 1<sup>er</sup> cycle de la mise en œuvre.

RESULTATS STRATEGIQUES		BUDGET	
R1.1	Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits	289 435 000 000	97,35%
R1.2	L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée	635 000 000	0,21%
R1.3	Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions stratégiques et opérationnelles à tous les niveaux	352 000 000	0,14%
R1.4	Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont améliorées et mieux gérées	424 500 000	0,14%
R2.1	La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée	1 122 940 000	0,38%
R2.2	Les capacités des acteurs des communautés, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées	387 000 000	0,13%
R2.3	Les zones à risques de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent, sont réhabilitées	3 347 000 000	1,13%
R3.1	La coopération nationale, régionale et internationale, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est développée et renforcée	375 000 000	0,13%
R3.2	La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace	1 232 500 000	0,41%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>297 310 940 000</b>	<b>100%</b>

## Répartition du budget par axe stratégique et par programme majeur

EFFETS	AXES STRATEGIQUE	BUDGET PAR AXE STRATEGIQUE	PROGRAMMES MAJEURS	BUDGET PAR PROGRAMME
EFFET 1 <b>les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits</b>	<b>Axe stratégique 1</b> Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent	290 070 000 000	<b>Programme 1</b> Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent	290 070 000 000
	<b>Axes stratégique 2</b> Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	776 500 000	<b>Programme 2</b> Système d'information sur la radicalisation et l'extrémisme violent	352 000 000
			<b>Programme 3</b> Production et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent (Etudes et Recherches)	424 500 000
EFFET 2 <b>La résilience des communautés en général et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée</b>	<b>Axe stratégique 3</b> Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent	4 756 940 000	<b>Programme 4</b> Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	1 122 940 000
			<b>Programme 5</b> Renforcement des capacités locales et communautaires pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	387 000 000
			<b>Programme 6</b> Relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	3 347 000 000
EFFET 3 <b>Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace</b>	<b>Axe stratégique 4</b> Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	1 607 500 000	<b>Programme 7</b> Partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	1 607 500 000

# INTRODUCTION

## 1.1. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTREMISME VIOLENT AU NIGER

Les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont devenus, ces 20 dernières années, des préoccupations mondiales. En effet, les grandes mutations du début du 21<sup>ème</sup> siècle dans le monde sont caractérisées par la poussée des crises identitaires, religieuses, politiques et la montée en puissance de groupes extrémistes violents et terroristes. En Afrique subsaharienne, précisément dans les régions sahélo – sahariennes, ces phénomènes viennent compliquer davantage et amplifier un contexte déjà caractérisé par des crises (politique, sécuritaire, socioéconomique, socioculturelle et humanitaire), se superposant à un socle de vulnérabilités et de fragilités structurelles.

Les réponses essentiellement sécuritaires, qui sont mises en œuvre sur le plan international, régional et national, ont montré des limites pour juguler la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne et notamment dans les pays sahéliens.

Sur le plan international, pour impulser une meilleure prise en charge de cette problématique, la résolution S/RES/2178/2014 du conseil de sécurité de l'ONU a demandé à chaque Etat membre d'identifier et de lutter contre tous les facteurs de l'extrémisme violent. Le Plan d'actions du Secrétaire Général des Nations Unies qui découle de cette résolution, lancé formellement en fin 2015, a recommandé à chaque Etat de prendre les dispositions nécessaires pour se doter d'un cadre de concertation et d'action coordonnée pour organiser la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sur toute l'étendue de son territoire.

Au niveau africain, l'Union Africaine a adopté son Agenda 2063 qui a pour ambitions de pacifier le continent à l'horizon 2063.

Au plan sous régional du G5 Sahel, la réunion des ministres en charge de la sécurité et des affaires religieuses des pays du G5 Sahel, organisée du 11 au 14 mai 2015 à Niamey (Niger), a adopté une importante déclaration sur la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Sahel. Cette réunion a mis clairement en exergue le fait que la radicalisation et l'extrémisme violent sont des fléaux majeurs qui exigent des réponses transversales, concertées, immédiates et des actions à plus long terme.

Dans cette dynamique, le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel a élaboré un guide régional de référence pour appuyer les états membres dans leurs efforts de conception et d'élaboration de leurs stratégies spécifiques. Ce guide, adopté à N'djamena le 22 novembre 2018 par les pays membres du G5 Sahel, préconise une approche transnationale et régionale dans les réponses aux menaces multiformes et évolutives que constituent la radicalisation et l'extrémisme violent, dans la région sahélienne. Il convient de noter que cette initiative a été accompagnée par l'USAID à travers son programme Partenariats pour la Paix (USAID/P4P), la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et la Coopération Suisse.

Au niveau national, le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017 – 2021) du Niger a préconisé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent<sup>2</sup>, comme l'un des piliers importants pour l'amélioration du cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire.

---

<sup>2</sup> Cf. PDES 2017 – 2021, Programme 9 : Renforcement de la sécurité et de la consolidation de la paix ; Sous – Programme 9.1 : Amélioration du cadre stratégique de la gouvernance sécuritaire, page 117

Pour s'inscrire dans cette dynamique internationale, continentale et sous - régionale d'une part et d'autre part, pour répondre aux attentes préconisées dans le PDES 2017 – 2021, le Gouvernement du Niger a engagé un processus d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sous la maîtrise d'œuvre technique du Centre National d'Etudes Stratégique et de Sécurité (CNESS).

## 1.2. METHODOLOGIE

### 1.2.1. Approche et processus général

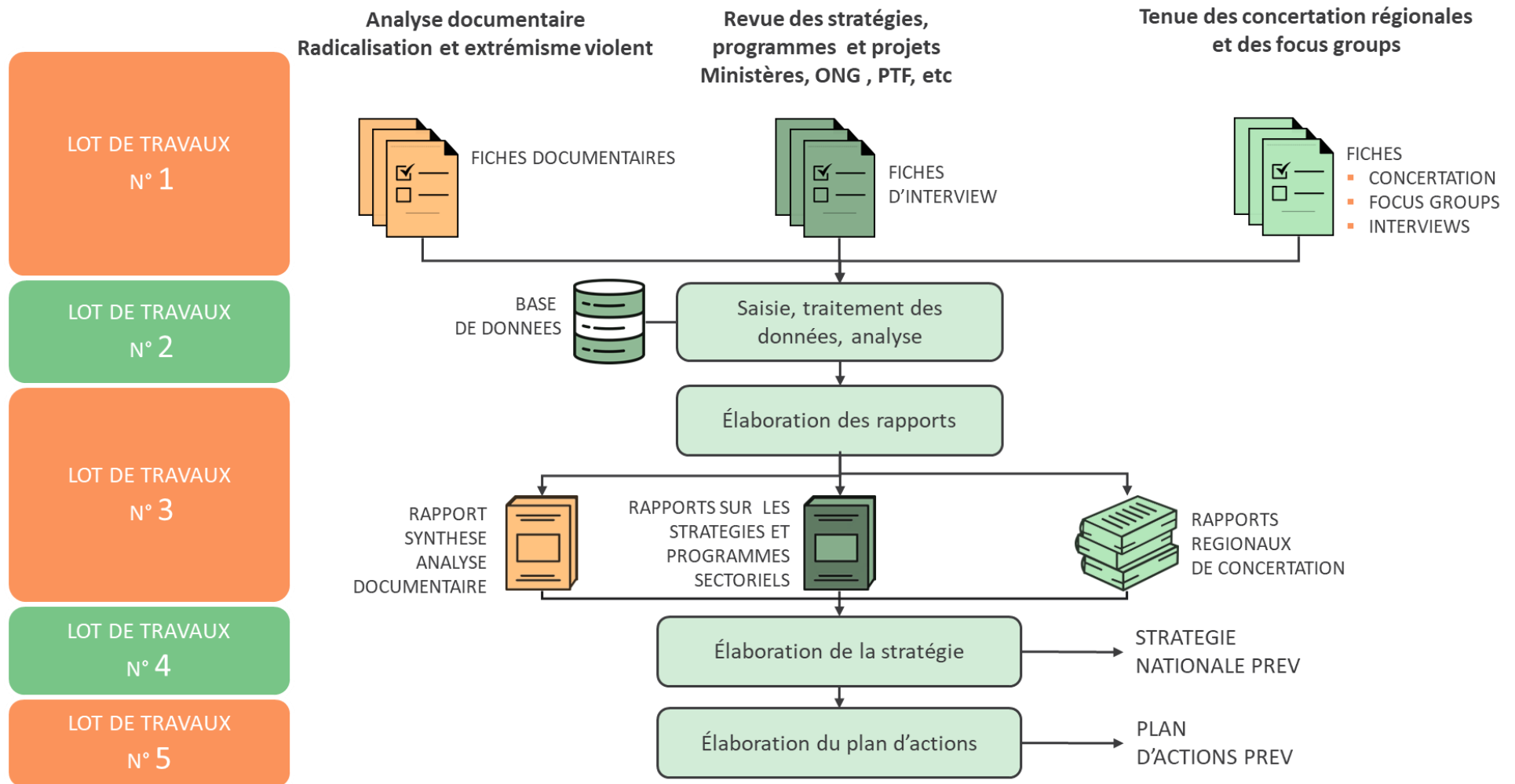
Le processus engagé a été régi par une approche participative, multi - acteurs et itérative. L'approche méthodologique a associé l'ensemble des parties prenantes concernées par la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger (autorités politiques nationales, régionales et municipales, structures techniques étatiques nationales, régionales et municipales, acteurs de la société civile, organisations des jeunes et celles des femmes, leaders communautaires (religieux et chefs traditionnels), forces de défense et de sécurité, partenaires au développement du Niger). En outre, cette approche a permis d'impulser l'engagement de toutes les parties prenantes dans une dynamique transversale, qui doit être de façon permanente, le socle des interventions en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

Enfin, il convient de noter que le processus d'élaboration de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du Niger a pris d'abord appui sur la documentation existante en la matière. Cependant, pour assurer une compréhension optimale et une bonne analyse des déterminants de ces fléaux, des concertations multi-acteurs ont été engagées au niveau national et dans chacune des huit (8) régions du pays et au niveau national. Ces concertations ont été conduites suivant les modalités suivantes : (i) entretiens directs semi structurés, (ii) entretiens collectifs sous forme de focus groups, (iii) ateliers régionaux et (iv) atelier national. Il convient de noter que ces concertations ont été des espaces de dialogue et de création de passerelles entre acteurs multiples concernés par la problématique de la radicalisation de l'extrémisme violent au Niger.

A la fin de ce parcours, l'équipe technique a élaboré huit (8) rapports régionaux de concertations régionales et un rapport global de synthèse. Ces rapports concentrent les contributions des différentes parties prenantes à l'analyse de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger et à la formulation des stratégies idoines pour y faire face.

La figure ci-dessous synthétise les étapes d'élaboration et la base conceptuelle du processus de formulation de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

Figure 1: Processus général d'élaboration de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation au Niger – Cartographie des processus





Enfin, il convient de noter que sous l'égide du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et avec l'appui de P4P, le Niger a abrité un atelier sous régional d'échanges sur les processus d'élaboration des stratégies PREV, regroupant le Niger, le Tchad, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. Les leçons apprises et les suggestions issues de cet atelier ont été intégrées à la conduite du processus d'élaboration et de la SNPREV du Niger.

Le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel a également accompagné tout, le processus d'élaboration de la SNPREV à travers des réunions de supervision, qui ont reçu l'appui de l'USAID/P4P.

### 1.2.2. Organisation

Le processus engagé a été entrepris sous **la maîtrise d'ouvrage du Cabinet du Président de la République et la maîtrise d'œuvre technique du CNESS**. Pour orienter et superviser l'ensemble du processus, le Directeur de Cabinet du Président de la République a mis en place par arrêté **un Comité de Pilotage**, composé de hauts cadres de l'Administration centrale et de la société civile. En outre, ce Comité a pour mandat de valider toutes les étapes en veillant surtout à la prise en charge des orientations de l'Etat et en contrôlant l'inscription dudit processus dans une vision globale régionale du G5 Sahel. Sur le plan technique, le processus engagé est accompagné par **une équipe de consultants pluridisciplinaires**. Cette équipe et le groupe **de points focaux** associant des acteurs de la société civile à ceux de l'Administration Centrale des différents Ministères concernés par la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger ont assisté le CNESS. Ces points focaux constituent également une plateforme d'information et de validation technique.

### 1.2.3. Principes

Le processus a été conduit selon les principaux principes suivants :

- 1. Inclusivité et recherche de consensus** : la formulation de la stratégie de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger requiert une démarche participative forte, recherchant les préoccupations et les contributions actives de toutes les parties prenantes concernées par la problématique en question. Pour qu'elle soit largement acceptée et soutenue et que sa mise en œuvre soit efficace, la stratégie de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger doit être bâtie sur un large consensus entre tous les acteurs.
- 2. Prise en compte de tous les phénomènes, risques et menaces de radicalisation et d'extrémisme violent au Niger** : afin d'assurer sa pertinence, la stratégie de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger se doit d'identifier, d'analyser et de prendre en compte les menaces et contingences variées.
- 3. Prise en compte des orientations stratégiques du gouvernement en général et particulièrement en matière de la radicalisation et de l'extrémisme violent** y compris ses engagements nationaux et internationaux y afférents.
- 4. Prise en compte des considérations, internationales régionales et sous régionales** : les menaces et les contingences en matière de radicalisation et d'extrémisme violent au Niger, sont transversales, multidimensionnelles et souvent transfrontalières. Aussi, le Niger appartient-il à plusieurs organisations régionales et internationales, avec la perspective d'établir des passerelles collaboratives et de conjuguer, sur le plan stratégique et opérationnel, les efforts pour assurer une meilleure optimisation des stratégies et des moyens pour la prévention et la lutte contre la radicalisation et de l'extrémisme violent, au sein des Etats.

5. **Objectivité, réalisme et qualité des analyses** pour bâtir une stratégie fondée sur les valeurs fondamentales du Niger et articulée autour des priorités pertinentes en matière de prévention la radicalisation et de l'extrémisme violent.
6. **Démarche transversale** de manière à mieux saisir les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger, dans toutes leurs composantes et de proposer des stratégies novatrices de nature à bâtir et à renforcer les engagements et les synergies nécessaires.
7. **Processus participatif et mécanisme de concertation pluri-acteurs** pour une plus grande implication des différents segments de la société nigérienne dans les mécanismes de concertation, d'identification des besoins, de détermination des choix stratégiques et de formulation des actions prioritaires en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

### 1.3. ARTICULATIONS DU DOCUMENT

Le présent document de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est articulé autour de sept (7) chapitres qui sont précédés d'une partie introductive.

- **La partie introductive** expose le contexte d'élaboration de la présente stratégie nationale, le cadre méthodologique ayant servi pour la mise en œuvre du processus global d'élaboration de la stratégie et les grandes articulations du présent document.
- **Le premier chapitre** donne une présentation succincte du contexte national du Niger à travers certaines de ses caractéristiques fondamentales. C'est une manière de planter le décor de la SNPREV. Ce décor constitue le substrat sur lequel se fonde la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- **Le deuxième chapitre** analyse la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent pour en dresser un diagnostic stratégique qui met en lumière les facteurs incitatifs et attractifs, ainsi que les enjeux majeurs et les principaux défis auxquels le Niger fait face en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- **Le troisième chapitre** présente le cadre stratégique qui oriente et structure les solutions aux causes qui sont à la base de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger. A cet effet, Il définit tous les éléments qui façonnent le modèle de changement que le Gouvernement devra impulser pour obtenir les transformations nécessaires. Ces dernières participeront à répondre aux défis de promotion de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement. Enfin, ce chapitre présente et développe la structure programmatique de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- **Le quatrième chapitre** présente le cadre programmatique de la SNPREV à travers sa structure et les contenus spécifiques à chaque programme. Cette stratégie met en exergue la complémentarité entre les différents programmes constitutifs de la SNPREV.
- **Le cinquième chapitre** se concentre sur la mise en œuvre de la stratégie à travers les principes directeurs de la mise en œuvre et son schéma institutionnel et organisationnel, révélant l'ancrage politique de la présente stratégie nationale et exposant les différents mécanismes qui la sous – tendent (pilotage, coordination, financement, suivi et évaluation).
- **Le sixième chapitre** expose les risques de nature à contrarier la réalisation du modèle de changement préconisé par la SNPREV.
- **Le septième chapitre** propose le coût global prévisionnel de la stratégie sur les 5 ans correspondant au 1<sup>er</sup> cycle de la mise en œuvre

# CONTEXTE GENERAL

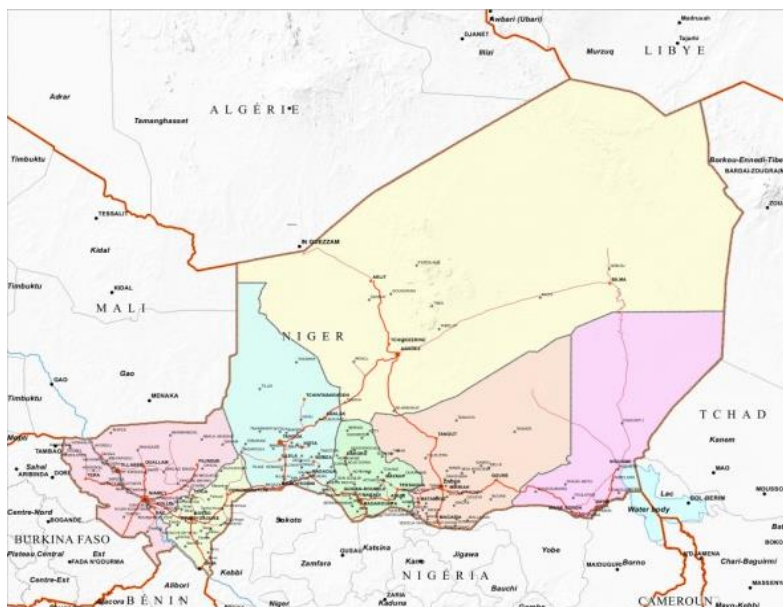
## 2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

### 2.1.1. Positionnement géographique

Vaste pays sahélo-saharien, totalement enclavé au centre ouest de l'Afrique, le Niger couvre une superficie de 1.267.000 km<sup>2</sup>. Il est situé à

700 km au nord du Golfe de Guinée, à 1900 km à l'est de la côte Atlantique et à 1200 km au sud de la Méditerranée. Il est encadré par sept (7) pays avec lesquels il partage au total 5690 km de frontière<sup>3</sup> communes d'une extrême porosité : le Burkina Faso au sud-ouest (630 km), le Mali à l'ouest (821 km), l'Algérie au nord-ouest (956 km), la Libye au nord – est (350 km), le Tchad à l'est (1168 km), le Nigeria au sud (1500 km) et le Bénin au sud-ouest (265 km). Le Niger partage

Figure 2: Carte administrative du Niger et pays limitrophes



Source : OCHA

également avec ces pays, d'une part, des réalités physiques, socio - linguistiques, religieuses, culturelles, économiques et politiques et d'autre part, des fragilités et des vulnérabilités aussi bien structurelles que conjoncturelles.

Cette architecture frontalière met le Niger « sous la pression de l'extrémisme violent et du terrorisme sur trois principaux fronts : (i) le front Est, dans le bassin du Lac Tchad où sévit le groupe terroriste Boko Haram<sup>4</sup> depuis la fin des années 2010; (ii) le front Ouest où les groupes terroristes affiliés à l'Etat islamique et à Al-Qaïda font des incursions à partir des frontières du Mali et du Burkina Faso ; (iii) le front Nord, né de l'effondrement de l'Etat libyen qui a eu pour conséquences, la multiplication des attaques à mains armées auxquelles s'ajoute l'intensification du phénomène migratoire » (CNESS, 2019)<sup>5</sup>

### 2.1.2. Contexte agro écologique

Par sa superficie, le Niger est le sixième plus grand territoire en Afrique et le plus grand pays en Afrique de l'Ouest. Plus de deux tiers de sa superficie se trouvent en zones désertique ou semi-désertique, non favorables aux activités agricoles. Environ 90%<sup>6</sup> des Nigériens se concentrent sur la bande sud du pays d'environ 200 km de large, frontalière avec le Nigeria, le Bénin et le Burkina Faso, où la pluviométrie est plus favorable aux activités agricoles.

<sup>3</sup> Données extraites du document de la Politique Nationales des Frontières

<sup>4</sup> Groupe sunnite pour la prédication et le djihad « Jama'atu Ahli s-Sunna Li-d-da'Awati Wal-Jihad »,

<sup>5</sup> Rapport final intitulé : « Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent menées au Niger » CNESS, Octobre 2019

<sup>6</sup> Cf. SDDCI Niger 2035, Tome 1, page 13, Mai 2017

Cette concentration de la population se traduit par une pression accrue sur les ressources. L'expansion continue des besoins, liée à la forte croissance de la population que le pays connaît, conduit à une surexploitation des ressources naturelles qui sont limitées (terres, eaux, pâturage, forêts et autres éléments de la biodiversité) et à leur forte dégradation à un rythme effarant. Cela contribue à baisser le rendement des facteurs de production, notamment le sol, renforce la vulnérabilité des populations, augmente le niveau de pauvreté multidimensionnelle, accentue la récurrence et la sévérité des crises alimentaires et pastorales, exacerbe les conflits locaux en raison de la forte compétition dans l'accès, le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles partagées qui se raréfient davantage.

Le positionnement géographique du Niger et ses caractéristiques agro écologiques, mettent en relief un certain nombre de fragilités structurelles qui se présentent sous forme de contraintes : (i) **la position charnière du Niger au sein d'une sous-région fortement agitée par une multitude de menaces polymorphiques et protéiformes hautement déstabilisatrices de l'Etat** ; (ii) **les conditions écologiques contraignantes, exposant le Niger à de fortes instabilités sur le plan agro-climatique et sur le plan de sa sécurité alimentaire et de la préservation de sa biodiversité** ; (iii) **la conjugaison des effets néfastes du changement climatique et de la forte croissance démographique sur les conditions de vie des ménages et sur les capacités de l'Etat à faire face aux besoins sociaux de base des populations**

Ces fragilités désarticulent l'économie domestique des ménages, accélèrent la perte de leurs moyens de subsistance, diminuent leurs capacités de réponse et favorisent le basculement des groupes vulnérables dans une précarité structurelle. Cet enchaînement de situations de détresse constitue un terreau favorable pour l'intensification des conflits locaux communautaires et inter – communautaires. De même, il fournit une base aux groupes terroristes qui sévissent dans la région, de construire des discours mirages dans le cadre de leurs stratégies de communication et d'enrôlement des jeunes.

## 2.2. DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS)<sup>7</sup>, la population du Niger est estimée en 2020, à 23.196.002 habitants. La population nigérienne est composée presque d'autant de femmes (50,06%) que d'hommes (49,94%). Elle est essentiellement rurale (73,3%) et fondamentalement très jeune (moyenne d'âge 15 ans). La dynamique démographie du Niger, caractérisée par une croissance démographique rapide, a eu pour conséquence l'augmentation de la proportion des jeunes dans la population totale avec pour corollaire le chômage des jeunes et une augmentation très rapide de la demande sociale. Cette situation exerce une pression difficilement soutenable sur l'offre et la qualité des services particulièrement dans les domaines essentiels (santé, éducation, sécurité alimentaire, eau potable, emploi, habitat, environnement, etc.) et sur les ressources très limitées que l'économie nationale est en mesure de générer. Dans ce contexte l'un des défis majeurs du Niger se pose en termes de la transformation de cette jeunesse en dividende démographique positif.

La répartition spatiale de la population laisse apparaître une évolution de la densité de 13,5 habitants au km<sup>2</sup> en 2012, à 27 habitants au km<sup>2</sup> en 2030. Mais elle cache de fortes disparités régionales. Elle varie du sud au nord dans des proportions allant de 114,5 habitants/km<sup>2</sup> dans les zones méridionales à 0,3 habitants/km<sup>2</sup> dans les régions septentrionales, traduisant l'inégale répartition spatiale de la population nigérienne. Ainsi, la région d'Agadez qui couvre plus de la moitié de la superficie du pays (53%) n'abrite que 3,3% de la population, avec une densité de 0,3 habitant/km<sup>2</sup>.

<sup>7</sup> Cf. Projections démographiques définitives

Les mouvements migratoires concernent presque toujours les adolescents et les jeunes. Face aux conditions de vie de plus en plus difficiles et la concentration de l'offre de services dans les zones urbaines, la croissance de la population urbaine s'est accélérée de manière importante ces vingt dernières années. Très corrélée au phénomène d'exode, la croissance urbaine se traduit par l'arrivée et l'installation de jeunes désœuvrés à la recherche d'un emploi afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Mais, ces jeunes, généralement peu qualifiés, vivent dans des conditions souvent précaires dans les villes d'accueil.

Le Niger est également un pays de transit pour des milliers de jeunes de l'Ouest africain embarqués dans des réseaux clandestins vers l'Europe. Ces mobilités s'organisent suivant des formes variées qui exposent les jeunes et adolescents à des comportements déviants et violents : exploitation par des marabouts véreux à travers la mendicité urbaine, prostitution des jeunes filles employées comme travailleuses domestiques, trafic et consommation de diverses substances psychotropes et fortement addictives et nocives à la santé ; vol et autres larcins etc. Tout cela plonge les jeunes désorientés, mal encadrés, déracinés et fragilisés, dans un univers de déviances et d'insécurité qui forgera en eux un profil attrayant pour la grande criminalité et l'extrémisme violent.

### 2.3. CONTEXTE POLITIQUE ET ORGANISATION TERRITORIALE

La démocratisation, le multipartisme intégral, les libertés d'association, d'expression et de presse, sont au nombre des véritables marqueurs du contexte politique national. Pour autant, le processus de l'enracinement et de l'appropriation par les Nigériens de la démocratie comme valeur fondamentale de la République, a connu une succession de ruptures entre 1990 et 2010. Depuis lors, le Niger a renoué avec la stabilité institutionnelle et politique en mettant en place toutes les institutions de la République prévues par la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République ; en bouclant une deuxième législature conformément aux dispositions institutionnelles pertinentes et en s'engageant dans un processus électoral général qui devra consacrer en 2021 une alternance républicaine dans l'exercice des pouvoirs exécutif et législatif. Ce jalon important renforce inéluctablement et positivement le socle de la culture démocratique et politique du Niger.

Sur le plan de la participation et de la mobilisation citoyenne, il faut noter que la liberté d'association est garantie par différents textes dont la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République, l'ordonnance n°84-06 du 1<sup>er</sup> mars 1984 portant régime des associations et les textes modificatifs subséquents. Ainsi, depuis le début des années 90, on assiste à un développement exponentiel des organisations de la société civile, qui sont assez diversifiées, très actives dans les débats publics et de plus en plus, parties prenantes dans les prises de décisions et dans la résolution des conflits aussi bien sociaux que politiques.

L'organisation territoriale du pays repose sur les principes de la déconcentration et de la décentralisation. Le pays est subdivisé en huit (8) régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Niamey la capitale), soixante-quatre (64) départements, quatre (4) villes à statut particulier et deux cent soixante-six (266) communes réparties en : trente-sept (37) communes urbaines, quinze (15) arrondissements communaux et deux cent quatorze (214) communes rurales.

Notons que le processus de décentralisation qui a connu une certaine accélération au cours de ces dernières années, a abouti à la réorganisation de la carte administrative du Niger et a enclenché le processus de transfert de certaines compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales. Cependant, l'on note des difficultés importantes dans la gestion de ces collectivités et dans la réalisation effective des transferts prévus par l'Etat aux collectivités. Il est à noter que l'administration moderne cohabite avec la Chefferie traditionnelle hiérarchiquement subordonnée aux autorités administratives déconcentrées.

## 2.4. CONTEXTE ECONOMIQUE

Pays agricole et d'élevage, le Niger est également producteur d'uranium et de pétrole, toutefois Il est classé parmi les Pays les Moins Avancés (PMA) du monde, avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,377 dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2019, qui le place à la 189ème place sur 189 pays classés. Au cours de la période 2015-2019, le taux de croissance de l'économie nigérienne est passé de 4,8% en 2015 à 6,4% en 2019 avec un taux moyen de 5,32%.

Les résultats enregistrés sur le plan macroéconomique, au cours des dernières années, sont encore insuffisants pour créer les conditions d'un développement durable soutenu.

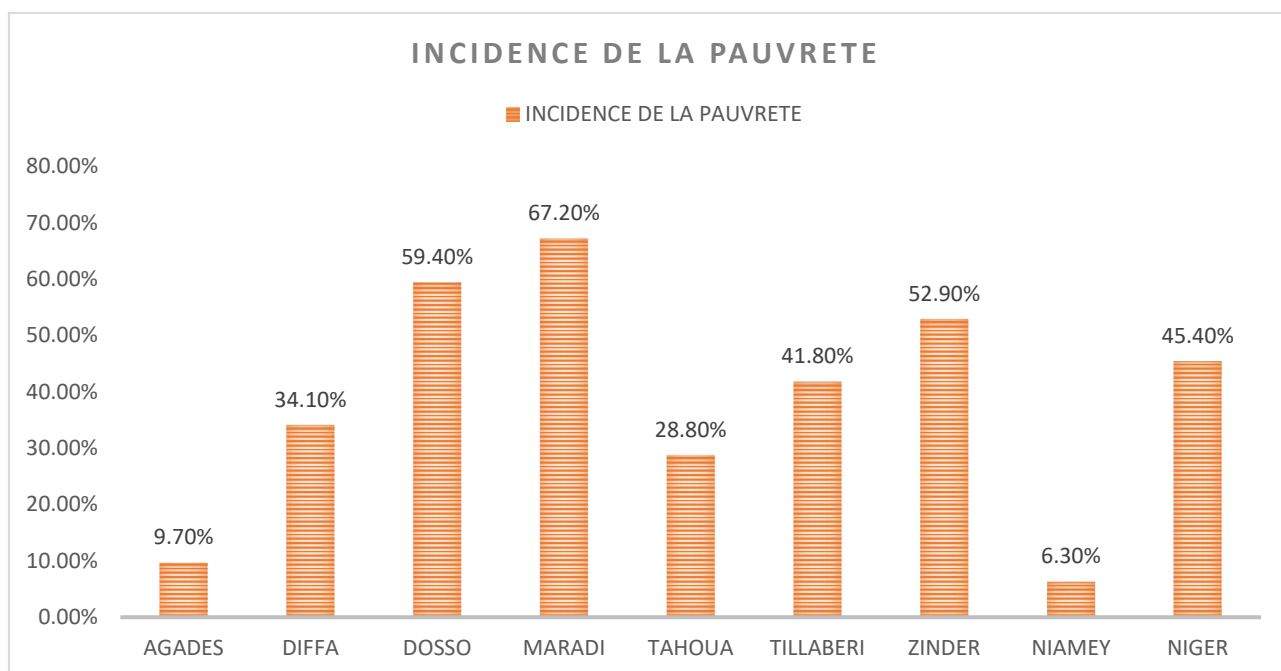
Du fait de la pandémie liée au Covid-19, les estimations du Ministère des Finances font passer la croissance économique anticipée de 6,9% à 4,1% en 2020, soit un retrait de 2,8%<sup>8</sup>.

Au Niger le niveau d'extrême pauvreté reste très élevé à 41,4 % en 2019, malgré les progrès réalisés. (Banque mondiale, site internet pays, mai 2019). Les données les plus récentes sur l'indice de la pauvreté sont données dans les tableaux suivants :

**Tableau 1:** Incidence de la pauvreté au niveau national et régional (ENBC 2014)

INCIDENCE DE LA PAUVRETE									
REGIONS	AGADES	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY	NIGER
TAUX	9,70%	34,10%	59,40%	67,20%	28,80%	41,80%	52,90%	6,30%	45,40%

**Graphique 1:** Incidence de la pauvreté au niveau national et régional (ENBC 2014)



<sup>8</sup> Cf. Conférence de Presse du Ministre des Finances sur l'impact macroéconomique de la pandémie du COVID 19 sur l'économie du Niger et les mesures d'atténuation prises par le Gouvernement, 31 Mars 2019 – source ANP 31 Mars 2019

## 2.5. CONTEXTE SOCIOCULTUREL

Par essence, l'univers socioculturel est un cadre de production des normes et des valeurs qui définissent à la fois un modèle standard de comportement social et les balises qui assurent la reproduction des liens sociaux. Dans le contexte nigérien, même si l'on peut relever quelques nuances entre les différentes communautés ethnolinguistiques, la société, sur le plan global, repose sur une dynamique interrelationnelle marquée fortement par un attachement constant aux valeurs de paix, à l'acceptation de la différence, à la consolidation de l'unité nationale et de la solidarité collective.

L'institutionnalisation d'une réelle volonté de rapprochement des cultures a largement contribué au dépassement de plusieurs barrières et clivages potentiellement favorables à la crispation des relations entre les différentes communautés ethno linguistiques du Niger. En effet, il existe au Niger, une vision intégrationniste des valeurs culturelles qui initie des productions socioculturelles que ni l'histoire, ni les religions auxquelles les Nigériens sont profondément attachés, n'ont prévue. Ces innovations socioculturelles ont opéré dans l'univers socioculturel du Niger une véritable révolution culturelle à travers laquelle les communautés ethnolinguistiques définissent certaines affinités au nom desquelles les familiarités sont prédéfinies.

Dans cette nouvelle perspective, les différences culturelles loin de constituer des aspects rédhibitoires à la consolidation de l'unité nationale, s'avèrent être une dimension essentielle sur laquelle s'appuie l'Etat pour fédérer les consciences autour des idéaux de la république. L'on retiendra à titre d'exemple que même si le touareg d'Ingal ou de Bilma reste très éloigné d'un habitant du Zarmaganda, il se sent profondément attaché à celui-ci par le lien de cousinage qui les lie. Un Mauri (communauté ethno linguistique de l'Arewa) reste cousin à tous les Peuls du Niger, les originaires de l'Ader le sont avec les originaires de l'Arewa, du Kourfeye et de l'Aïr. Ces mêmes liens de cousinage rapprochent les Kanouris (communauté ethno linguistique du Manga) des Peuls, les Zarmas des Gobirawas (communauté ethnolinguistique du Gobir).

L'institutionnalisation de la parenté à plaisanterie par le gouvernement du Niger est une preuve de l'engagement de l'état à asseoir les bases réelles du rapprochement des cultures. La recherche de l'unité dans la différence apparaît donc à la fois comme une politique sociale et un objectif fondamental qui vise la refondation sociale, basée non pas sur une catégorisation ou une hiérarchisation des cultures, mais sur des cadres d'expressions libres des identités. Depuis des décennies, l'Etat du Niger organise des festivals annuels, des fêtes et plusieurs évènements pour encourager les brassages culturels et une réelle appropriation des arsenaux culturels intercommunautaires.

## 2.6. CONTEXTE LIE A LA DIMENSION GENRE

Le Niger est classé au 149ème rang sur 152 pays avec un indice d'inégalité du genre de 0,674 en 2016<sup>9</sup>. Les inégalités à l'égard des femmes concernent notamment l'accès à l'éducation et la participation des femmes dans l'économie et dans la prise de décisions. Afin d'améliorer cette situation, le Niger s'est doté d'une politique nationale genre (PNG) qui donne un diagnostic de la situation du genre et des orientations. L'objectif global de la PNG est de contribuer à la création d'un environnement favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de chances et d'opportunités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons au Niger. La PGN comprend quatre axes stratégiques dont l'un est relatif à l'amélioration de l'environnement socioculturel en lien avec la démographie, la paix et la sécurité pour plus d'équité entre les hommes et les femmes. Dans le cadre du G5 Sahel, le Niger a mis en place une plateforme femmes G5 Sahel particulièrement dynamique. Les femmes viennent d'obtenir du

---

<sup>9</sup> Cf. PDES 2017 - 2021



gouvernement, en 2019, une révision des quotas (25% pour les fonctions électives et de 30% pour les nominations à des emplois supérieurs au sein de l'Etat). De plus, un outil majeur lié à la gestion des conflits et adopté par le Niger, mérite une attention soutenue de la part du gouvernement dans sa mise en application ; il s'agit de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, les femmes et la paix et la sécurité. Il reste cependant que la situation des femmes demeure fortement marquée par des pratiques socioculturelles négatives se traduisant par des violences de droits (mariage précoce, faible scolarisation, violences domestiques, accès à la propriété foncière, etc.).

Pour leur part, les jeunes sont dans l'attente de preuves plus tangibles d'un meilleur fonctionnement des structures spécifiques qui leur sont dédiées (Conseil National de la jeunesse, ministères sectoriels, parlement des jeunes, etc.), d'une meilleure représentativité au sein des appareils politiques et des instances locales de gouvernance (Communes, Conseils régionaux), en somme des voies leur permettant de mieux participer à la définition du devenir de leur pays. A titre illustratif, la législature actuelle ne compte que 11 jeunes et 29 femmes sur 171 députés.

## 2.7. CONTEXTE LIE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'environnement contextuel du Niger est marqué, ces dernières années, par un fort développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit de l'ensemble des techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes.

L'émergence des technologies de l'information et de la communication ouvre d'énormes opportunités au Niger pour son développement économique, social et culturel. Elles constituent, en particulier pour les jeunes, d'importantes sources pour l'acquisition et le renforcement des connaissances dans tous les domaines (scientifiques, techniques, économiques, juridiques, sociologiques, culturelles, etc.) et à tous les niveaux. De même qu'elles ouvrent une fenêtre sur le monde en créant des passerelles sur le plan sociétal et culturel et en favorisant une meilleure compréhension des peuples et de leurs valeurs civilisationnelles respectives. Ces technologies ont substantiellement amélioré la communication et le partage de l'information en effaçant virtuellement les frontières et les distances, en éliminant les délais et en favorisant la participation et l'accès à l'information.

## 2.8. CONTEXTE SECURITAIRE

### 2.8.1. Au niveau de l'espace sahélo - saharien

Depuis environs trois décennies, les pays de la région sahélo-saharienne, dont le Niger, baignent dans un environnement extrêmement agité et soumis à des situations sécuritaires graves : la prolifération de plusieurs groupes extrémistes violents et le terrorisme qui utilisent la religion et s'insurgent contre l'ordre sociétal actuel, le développement d'autres formes de criminalité transfrontalière (les trafics d'armes à feu, d'êtres humains, de drogues et d'autres produits illégaux, etc.) et les nombreuses relations conflictuelles inter et intra-communautaires. Ainsi, l'on note :

- (i) **Au nord – Est du Niger** : Depuis l'effondrement de l'Etat libyen survenu en 2011, les immenses dépôts d'armements de la Libye ont été pillés et continuent de polluer les espaces sahélo-sahariens où un climat d'insécurité généralisée s'est installé. En effet, ces espaces ont été investis par divers groupes armés et organisations terroristes et par des groupes de narcotrafiquants de tout acabit. Cette partie de l'espace sahélo-saharien du territoire nigérien se trouve sur l'itinéraire

des groupes djihadistes qui sévissent au Nord Mali et dans le Sud algérien<sup>10</sup>. On assiste ainsi à une intensification des trafics illicites sur le territoire du Niger notamment : les incursions répétées de groupes de narcotrafiquants, le trafic d'êtres humains à travers les flux migratoires clandestins, le trafic des armes à feu et l'activation des milices ethniques transfrontalières armées. Cette situation demeure un terreau explosif pour toute la sous-région et même au-delà en favorisant la prolifération d'armes à feu individuelles et collectives et corrélativement la montée en puissance du grand banditisme, en fournissant un sanctuaire pour plusieurs groupes terroristes et par la manipulation et l'enrôlement des jeunes pour le compte de groupes terroristes internationaux.

- (ii) **Au Nord - Ouest du Niger** : le Mali reste, territorialement déstructuré depuis l'invasion en 2012 par divers groupes djihadistes et autres mouvements irrédentistes. Dans le nord et le centre du Mali sévissent de nombreux groupes armés terroristes dont : Al - Qaeda pour le Djihad en Afrique, l'Etat Islamique du Grand Sahara (EIGS), le groupe Ansar al-Islam et la Jamaat Nosrat al-Islam qui est née de la fusion de Al - Mourabitoun, de Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et de Ansar Dine dont les démembrements sont la Katibat<sup>11</sup> du Macina et celle du Gourma. Ces groupes sévissent dans des zones voisines des régions nigériennes d'Agadez, Tahoua et Tillabéri et en constituent des menaces sérieuses. Au demeurant, le Niger fait face à des incursions armées périodiques depuis le Mali, notamment dans l'ouest et le nord de la région de Tillabéri où l'Etat d'urgence est institué depuis mars 2017. Ces zones maliennes constituent des zones de repli pour les assaillants et preneurs d'otages de tout acabit.
- (iii) **Au Sud-Ouest** : le Burkina Faso fait face aux attaques régulières et violentes des coupeurs de routes et des groupes armés terroristes dont : le groupe des insurgés islamiste Peuls, Ansar al - Islam, l'Etat Islamique du Grand Sahara (EIGS), la Katibat du Gourma. Ces groupes qui cherchent à agrandir leur sanctuaire, commettent des incursions criminelles sur le territoire du Burkina Faso et sporadiquement au Niger, dans l'ouest de la région de Tillabéri et dans les zones du parc de W.
- (iv) **A l'Est et au Sud - Est du Niger** : le Nigéria, principal partenaire économique du Niger, est secoué dans sa partie Nord-Est par les assauts répétés du groupe terroriste Boko Haram<sup>12</sup> qui impose au Nigéria et à toute la sous-région du bassin du lac Tchad une guerre sanglante. Le Niger est depuis février 2015 directement et lourdement affecté dans sa partie Sud-Est (région de Diffa), frontalière du Nigéria. Les attaques récurrentes et très violentes qui sont perpétrées par le groupe armé terroriste « Boko-Haram » sur les populations civiles de part et d'autre de la frontière avec le Nigéria, ont engendré une crise sécuritaire aiguë multidimensionnelle qui s'accompagne de la montée en puissance de discours et de pratiques de l'extrémisme violent.
- (v) **Au Centre – Sud du Niger**, *La situation sécuritaire se caractérise par : le grand banditisme armé qui sévit dans la bande sud du département de Madarounfa se traduisant par des enlèvements contre rançons des personnes et du bétail; la recrudescence des tensions liées aux partages des ressources*

<sup>10</sup> Cf. SDDCI Niger 2035, page 30

<sup>11</sup> Brigade combattante

<sup>12</sup> Formé en 2002 à Maiduguri par le prédicateur Mohamed Yusuf, le groupe est à l'origine une secte qui prône un islam radical et rigoriste, hostile à toute influence occidentale. En 2009, Boko Haram lance une insurrection armée dans laquelle Mohamed Yusuf trouve la mort. En 2010, Abubakar Shekau prend la tête du mouvement qui devient un groupe armé et se rapproche des thèses djihadistes d'Al-Qaïda, puis de l'Etat islamique.

Le 7 mars 2015, Boko Haram prête allégeance à l'Etat islamique, et prend alors la dénomination de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest ou de Province d'Afrique de l'Ouest de l'Etat islamique. Mais en août 2016, il se scinde en deux : Abubakar Shekau est écarté par l'Etat islamique pour « extrémisme » et est remplacé par Abou Mosab al-Barnaoui. Opposé à cette décision, Shekau prend alors la tête d'une faction qui reprend son ancienne appellation de « Groupe sunnite pour la prédication et le djihad », tout en maintenant son allégeance à l'Etat islamique.

*naturelles (terres) ; l'expansion de la menace terroriste venant aussi bien du Sud (Nigeria) que du Nord-ouest (Mali)*

## 2.8.2. Au niveau national

Par sa position géographique au cœur de la bande sahélo-saharienne, le Niger partage les mêmes défis de stabilité, de paix et de développement avec les autres pays de la sous-région. Aussi, à l'instar de ces pays, il demeure confronté à une dynamique hostile attisée par de nouveaux acteurs porteurs de violence et qui remettent en cause le modèle de société que le Niger s'est librement donné. Ce modèle exprime toute son ambition légitime d'être « **un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire** » (SDDCI – Niger 2035). De même, ils remettent en cause les valeurs fondamentales et les idéaux auxquels la nation nigérienne est attachée et qu'elle entend promouvoir et défendre : *(i) l'exercice des droits collectifs et individuels ; (ii) la liberté ; (iii) la justice ; (iv) la dignité ; (v) l'égalité ; (vi) la sûreté ; (vii) le bien-être*<sup>13</sup>. Enfin, ils s'attaquent aux intérêts vitaux du Niger qui sont les facteurs essentiels qui constituent les fondements du Niger en tant qu'État et communauté de destin. Ces intérêts couvrent : *(i) la pérennité des institutions constitutionnelles (institutions de la République et leur fonctionnement régulier) ; (ii) la sauvegarde du territoire national et de son espace aérien (intégrité du territoire national) ; (iii) le libre exercice de la souveraineté du pays (indépendance du pays) ; (iv) la protection de l'intégrité physique et morale des citoyens nigériens ; (v) la préservation de l'identité nationale et des valeurs culturelles.*

Outre le **terrorisme international et les autres formes de criminalité transfrontalière** qui sévissent dans les pays de la bande sahélo - saharienne, le Niger fait face au développement d'un certain nombre de facteurs porteurs de menaces graves sur la paix, la sécurité et la cohésion sociales au sein des populations. Au titre de ces facteurs l'on note spécifiquement **la montée en puissance de l'extrémisme religieux violent** et un **dynamique conflictuel inter et intra-communautaire** autour de la gestion des ressources naturelles partagées.

### i.) La montée en puissance de l'extrémisme religieux violent

L'Islam est incontestablement la religion pratiquée par l'écrasante majorité de la population nigérienne et le rite malékite<sup>14</sup> reste dominant. Ce dernier prône le respect des valeurs de fraternité et de modération par la référence au principe qui suggère en toute chose, la recherche du « *juste milieu* ». Ce rite qui rejette ouvertement l'extrémisme dans tous les domaines de la vie, s'est accommodé de la laïcité et cohabite avec les coutumes sans les combattre ouvertement.

En dépit de la domination supposée du courant islamique modéré au Niger, les manifestations de l'extrémisme religieux sont de plus en plus visibles sur l'ensemble du pays, en particulier dans les centres urbains. Ces manifestations se présentent sous des formes variées, mais avec toujours en trame de fond la violence. Sans être exhaustif, mentionnons :

- **Les prêches agressifs** axés sur : la remise en cause la République et de la forme non confessionnelle de l'Etat en insistant sur le caractère inadapté de la gouvernance laïque et sur le fait qu'elle n'apporte qu'injustice et pauvreté, sur la dénonciation des élites (autorités politiques, marabouts confrériques,

<sup>13</sup> Préambule de la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République du Niger

<sup>14</sup> Ecole théologique et dominante de rite sunnite au Niger, inspirée de l'imam Malik ibn Anas, juge et imam de Médine mort en 795. Cette tendance juridico-religieuse considère le Coran et la Sunna (la tradition prophétique) comme sources principales de codification de la Shari'a. Mais, elle admet le droit coutumier de Médine tant qu'il n'est pas en contradiction avec les sources principales (Coran et Sunna). Celle école s'oppose aux adeptes du hanbalisme (Ecole du bagdadien Ahmad b. Hanbal mort en 855) qui soutiennent qu'en dehors du Coran et des hadiths, point d'autres sources pour codifier la loi islamique

chefferie traditionnelle, représentants de l'Etat, forces de défense et de sécurité, etc.), considérées comme complice de la spoliation des populations et responsables de la mal gouvernance, de la corruption, de l'injustice sociale et des discriminations en tout genre.

- **L'agressivité verbale de certains leaders religieux**, s'exprimant à travers des prêches incendiaires et des médias y compris les réseaux sociaux via internet et jetant le discrédit sur les uns et sur les autres. Cette situation traduit la faible capacité des différents groupes religieux d'entretenir un dialogue constructif, sans se jeter l'anathème, les uns sur les autres.
- **La prolifération des organisations de la société civile islamique qui désorientent autant par leurs discours divergents sur les préceptes islamiques, pourtant censés être issus des mêmes sources (le Coran et la Sunna), que par leurs approches clivantes.** Chaque groupe se nourrit de la conviction d'être le détenteur exclusif de la vérité. Les interprétations des textes religieux, les approches et les méthodes de prédication, reflètent plutôt les idéologies de certains courants islamiques qui entretiennent la conflictualité politico-religieuse à l'échelle internationale.
- **Les manifestations de rue violentes occasionnant la destruction des biens publics et privés ainsi que des multiples agressions physiques violentes** occasionnant des blessures graves ou même des pertes en vies humaines<sup>15</sup>.
- **Les attaques récurrentes et meurtrières des villages et des positions des forces de défense et de sécurité** dans les parties sud de la région de Diffa, le long de la frontière avec l'Etat de Maiduguri (Nigéria), fief du groupe « *boko haram* » et celles commises dans le Liptako Gourma, région de Tillabéri par divers groupes terroristes. Ces attaques occasionnent de nombreuses pertes en vies humaines aussi bien dans la population civile que dans les rangs de forces de défenses et de sécurité, le vol et la destruction des moyens d'existence des populations, des enlèvements, des viols et des assassinats ciblés, le déplacement forcé des populations vers des zones jugées plus sûres, etc.
- **Le développement et la propagation des idéologies extrémistes** par les différents groupes terroristes, utilisant les technologies de l'information et de la communication, mais également à travers les prêches directs.

## ii.) Une dynamique conflictuelle autour de la gestion des ressources naturelles partagées

La population nigérienne est rurale à plus de 85%, et conséquemment elle vit des activités d'exploitation des ressources naturelles à savoir les ressources foncières, végétales, animales et hydrauliques. Sous les effets conjugués de la pression démographique, des changements climatiques et des mutations enregistrées par les systèmes de production, la complémentarité qui régissait autrefois l'exploitation de ces différentes ressources, a progressivement cédé la place à une compétition entre les diverses

---

<sup>15</sup> Cf. **les manifestations du 16 et 17 janvier 2015** à la suite des interventions des forces de sécurité pour empêcher la tenue d'un meeting de quelques associations islamiques dans la cour de la grande mosquée de Niamey. Le bilan est lourd dans les localités d'Agadez, Zinder, Niamey, Gouré et de Magaria : 10 morts (5 à Zinder et 5 à Niamey), 55 églises endommagées ou incendiées, le centre culturel franco-nigérien (CCFN) de Zinder saccagé, 40 débits de boisson détruits et plusieurs habitations privées et hôtels saccagés, 22 véhicules brûlés, 177 personnes blessées.

**La réfraction de ce qu'on a appelé « l'affaire Charlie – Hebdo »** en janvier 2015 dont l'épicentre se trouvait à Paris, a engendré des émeutes très violentes à Zinder, Niamey et ailleurs et qui sont encore imprimées dans la mémoire collective des populations, (cinq personnes tuées, de nombreux blessés, des lieux de cultes chrétiens brûlés, des symboles de l'Etat détruits, des biens publics et privés détruits ou endommagés, etc.)

En juin 2019, sur la base d'une rumeur et relayée par un prêche radical d'un Imam d'une mosquée, **la ville de Maradi a été soumise à une forte tension** : biens publics saccagés, symboles de l'Etat attaqués, deux (2) églises détruites, biens privés endommagés, de nombreuses agressions physiques, etc.

**Les violentes manifestations du 17 au 20 avril 2019, contre les mesures préventives** prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID 19. Ces manifestations ont engendré d'importantes dégradations des biens publics et privés et des blessures graves. Ces manifestations se sont déroulées notamment à Zinder (Zinder, Mirriah) ; Niamey ; Tahoua (Illéla) et Maradi (Serkin Haoussa dans le département de Mayahi)

catégories d'opérateurs ruraux. Cette compétition dégénère en conflits qui opposent tantôt des opérateurs ruraux exerçant des activités différentes (conflits entre agriculteurs et éleveurs), tantôt des opérateurs ruraux exerçant la même activité (conflits entre agriculteurs ou entre éleveurs).

A l'échelle de l'ensemble du pays les conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées, sont prépondérants et leur acuité va en se renforçant, ce qui est de nature à compromettre gravement la cohésion sociale notamment en milieu rural. La persistance de ces conflits fragilise le tissu social et ébranle la cohésion qui existe au sein des communautés ou entre les communautés qui se partagent un même terroir.

Si des dispositions appropriées ne sont pas prises, les confrontations entre les différents acteurs ruraux pour l'accès aux ressources naturelles partagées risquent de s'intensifier dans l'avenir du fait des effets du changement climatique et de la forte croissance démographique que le pays enregistre.

### 2.8.3. Au niveau des différentes régions du pays

La revue documentaire et l'analyse des données issues des concertations régionales mettent clairement en évidence que quasiment toutes les régions du pays sont affectées par la récurrence des comportements violents liés à la radicalisation, mais à des degrés divers.

A titre illustratif, le tableau ci - dessous donne un aperçu de la situation sécuritaire dans les différentes régions du pays, de janvier à avril 2020.

**Tableau 2:** Aperçu global de la situation sécuritaire dans les différentes régions du pays, de janvier à avril 2020

REGION	NOMBRE D'INCIDENTS	NOMBRE DE MORTS	NOMBRE DE BLESSES	NOMBRE DE PERSONNE ENLEVEES	NOMBRE DE PERSONNES ARRÊTEES
AGADEZ	2	0	0	2	7
DIFFA	23	103	15	41	0
DOSSO	1	0	0	0	44
MARADI	1	0	0	2	
TAHOUA	3	1	0	0	4
TILLABERI	21	313		0	0
ZINDER	0	0	0	0	0
NIAMEY	1	0	0	0	108
TOTAUX	<b>52</b>	<b>417</b>	<b>15</b>	<b>45</b>	<b>163</b>

Sources : bulletins des mois de janvier, février, mars et avril 2020, publiés par WANEP – NIGER

Il convient de noter que les différents incidents incluent essentiellement les attaques armées des villages et des positions des Forces de Défense et de Sécurité, les enlèvements contre rançons, les explosions (mines et autres engins explosifs), les braquages armés, les razzias dans les villages et sur les marchés, les assassinats ciblés.

La situation spécifique des différentes régions du pays, se présente ainsi qu'il suit :

- (i) **La région d'Agadez :** La région d'Agadez est confrontée ces dernières années à des défis sécuritaires majeurs qui préoccupent les autorités régionales et nationales. Malgré la présence d'énormes ressources naturelles dans son sous-sol, cette région a une économie peu reluisante.

La pauvreté affecte surtout les jeunes du fait de leur faible intégration dans les systèmes de production économique de la région.

La fermeture des sites d'orpaillage et la criminalisation du transport des migrants complexifient la situation des jeunes confrontés déjà au problème du chômage. Cette persistance de la pauvreté a coïncidé avec l'aggravation des préoccupations sécuritaires. Ainsi, l'accentuation de la pauvreté chez les jeunes a engendré un développement des trafics illicites notamment le trafic d'êtres humains à travers les flux migratoires clandestins, le trafic de drogues et des armes illicites et l'activation des milices ethniques transfrontalières armées. Ce développement des trafics a été facilité et amplifié par l'existence de foyers de tensions dans des pays voisins (Algérie, Mali, Libye, Tchad) avec lesquels la région d'Agadez partage de longues et poreuses frontières. Aussi, l'instabilité politique et sécuritaire qui perdure en Libye menace lourdement la stabilité de l'ensemble de la région, ces situations contribuent à aggraver les comportements déviants et le banditisme qui s'expriment à travers plusieurs phénomènes dont le plus connu est celui des « coupeurs de route ».

En raison de la porosité de ses frontières et de la pauvreté grandissante, la région d'Agadez constitue un maillon extrêmement faible offrant aux groupes opportunistes les conditions véritables du développement du grand banditisme, de la criminalité et le développement de l'idéologie fondamentaliste.

Les phénomènes de conflit et de violence s'accroissent et accompagnent les évolutions sociétales et sociales observables au cours de ces dernières années : éclatement de la structure familiale avec notamment la dévalorisation de l'autorité parentale, montée du chômage des jeunes, fermeture des sites aurifères, criminalisation du transport des migrants, etc.

Le bilan sécuritaire de la région de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : 2 incidents sécuritaires ayant occasionné l'enlèvement de 2 personnes et l'arrestation d'un gang de 7 bandits armés, opérant des braquages dans la région.

- (ii) **La région de Diffa**, frontalière du Tchad et du Nigéria, reste marquée depuis 2015 par une situation de crise dramatique inédite, liée aux attaques récurrentes et très violentes qui sont perpétrées par le groupe armé terroriste « Boko-Haram » sur les populations civiles de part et d'autre de la frontière avec le Nigéria. L'on note la persistance des attaques sporadiques et violentes, des attentats suicides engendrant de nombreuses victimes, de nombreuses exactions graves sur les personnes et leurs biens. A ce cocktail de violences s'ajoutent désormais des enlèvements de jeunes filles, des assassinats ciblés, des prises d'otages (enlèvement) avec demande de rançons et diverses extorsions d'argent ou de biens sous forme de « dîme », une sorte d'imposition informelle prélevée sous la menace d'enlèvement ou même d'assassinat. En outre, à côté des mouvements terroristes de « boko haram » ou affiliés, l'on constate l'émergence de bandits de tout acabit qui soumettent les populations à de fortes pressions à travers de multiples braquages, le vol de bétail et d'autres incidents sécuritaires plus ou moins graves.

Du fait de la permanence de l'insécurité et de l'ampleur de cette crise, la région de Diffa vit toujours au rythme de l'Etat d'urgence et ce, depuis la première attaque de « boko haram » en février 2015. Cette situation est d'autant plus complexe, qu'elle renvoie simultanément à des aspects sécuritaires et humanitaires qui se superposent sur un socle de fragilités structurelles.

Enfin, il convient de noter que sur le plan économique, la région de Diffa, étouffe sous le poids des restrictions liées à l'insécurité. Cela constitue sans nul doute un facteur de vulnérabilité supplémentaire pour de nombreux ménages. En effet, du fait des contingences sécuritaires

énormes, les ménages locaux, qui vivaient généralement des activités agro-sylvo-pastorales ainsi que des échanges commerciaux avec le Nigéria, ont connu une perte drastique et importante de leurs moyens d'existence et de leurs revenus. Cette situation a contribué fortement à accentuer la vulnérabilité de ces populations locales qui sont déjà affectées par une vulnérabilité préexistante, où elles doivent relever des défis chroniques liés à leurs moyens d'existence précaires et leurs ressources naturelles très limitées, qu'elles partagent désormais avec les réfugiés et les autres personnes déplacées. Tout cela créé un terreau favorable à l'adhésion des populations, notamment les jeunes, à certains courants radicaux et extrémistes violents sévissant dans la région.

Le bilan sécuritaire de la région, de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : 23 incidents sécuritaire ayant occasionné 103 morts, de nombreux blessés et 41 personnes enlevées. On note également des animaux emportés et d'énormes dégâts matériels sur des infrastructures publiques et privées.

- (iii) **La région de Dosso** : frontalière du Bénin et du Nigéria, elle est confrontée aux menaces liées aux prêches de certains leaders religieux prônant l'intolérance religieuse. De même, il convient de noter la prolifération de nombreuses sectes et groupes religieux se réclamant de l'Islam avec des interprétations divergentes des préceptes islamiques, entraînant de nombreuses dissensions au niveau des communautés. Tout cela constitue des facteurs importants de désunion sociale.

Le bilan sécuritaire de la région de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : 1 incident sécuritaire ayant occasionné l'interpellation de 44 personnes à la suite d'échauffourées violentes entre partisans, lors de l'élection du chef de canton de Koygolo dans le département de Boboye.

- (iv) **La région de Maradi** : Elle est confrontée depuis quelques années à une grave situation sécuritaire s liée à des attaques de groupes armés venant des Etats de Zamfara, Katsina et Sokoto, situés de part et d'autre part de la frontière avec le Nigéria ; ces zones sont devenues des véritables sanctuaires pour des bandes criminelles qui sévissent des deux côtés de la frontière. Il s'ensuit une certaine instabilité et de nombreuses exactions violentes sur les populations de certains villages des communes rurales, frontalières du Nigeria : attaques intempestives perpétrées par des bandes criminelles, assassinats, enlèvements de personnes contre rançons, traitements inhumains cruels et dégradants, pillage et destruction des biens et des moyens d'existence des populations, vols à mains armées, nombreux cas de viol, attaques des commerçants, engendrant souvent des morts, échauffourées entre agriculteurs et éleveurs de différents groupes ethniques, etc.

Cette situation délétère a entraîné des déplacements massifs forcés, de personnes (réfugiés et retournés nigériens) vers les localités nigériennes frontalières du Nigeria. Les personnes ayant fui l'insécurité, se sont retrouvées dans une situation d'extrême précarité, aggravant davantage celle des communautés d'accueil. Selon l'UNHCR, 64% des familles hôtes abritent en moyenne 23 personnes par famille.

Ce contexte est exacerbé par le risque d'infiltration des éléments du groupe boko haram qui sévit dans le nord-est du Nigéria et dans la région de Diffa, à la recherche de nouveaux sanctuaires ou de nouveaux adeptes.

Le bilan sécuritaire de la région, de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : un seul incident sécuritaire a été enregistré. Il concerne l'enlèvement de 2 personnes.

- (v) **La région de Niamey** : enclavée au sein la région de Tillabéri, la région Niamey est en effet, très proche du théâtre de la déclinaison du terrorisme international au Sahel. A titre illustratif, mentionnons les enlèvements et la mort de deux (2) expatriés français en janvier 2011, en plein

cœur de Niamey ; l'attaque de la prison de Niamey, afin de libérer quelques terroristes qui y étaient incarcérés. Les habitants de Niamey ont encore en mémoire la réfraction de ce qu'on a appelé « l'affaire Charlie – Hebdo » en janvier 2015 dont l'épicentre se trouvait à Paris et qui a engendré des émeutes très violentes à Niamey (cinq personnes tuées, de nombreux blessés, des lieux de cultes chrétiens brûlés, des symboles de l'Etat détruits, des biens publics et privés détruits ou endommagés, etc.). Notons également l'attaque du poste de police à la sortie nord-ouest de Niamey en juin 2019, occasionnant la mort de deux (2) policiers et enfin, dans le sillage de la pandémie due au coronavirus (COVID 19), Niamey a enregistré de violentes manifestations ayant endommagé des biens publics et privés.

- (vi) **La région de Tahoua** : située au carrefour des zones sahélienne et saharienne du Niger, elle partage les mêmes espaces et les mêmes réalités historiques, sociologiques, culturelles, socioéconomiques et sociopolitiques avec le nord-est du Mali et le sud-ouest du Nigéria.

Du fait de ce positionnement géographique, la situation complexe de conflictualité qui prévaut au Mali depuis 2012 et la guerre civile qui continue à déchirer la Libye depuis 2011, font peser des menaces sur la sécurité, la paix et la quiétude des populations, notamment dans la partie septentrionale de la région (Tassara et Tillia) sous état d'urgence depuis 2017. Dans cette partie de la région, l'on enregistre, de manière sporadique, des attaques armées des groupes terroristes dans les villages frontaliers du Mali, occasionnant des pertes en vies humaines, des enlèvements, la destruction des infrastructures et équipements publics et privés et des razzias. L'immensité et la porosité de cet espace frontalier du Nord Mali, conjuguée au caractère désertique, quasiment inhabité et difficilement praticable, favorise les incursions de groupes armés non-étatiques, les enlèvements et les conflits intercommunautaires. On assiste également à l'émergence des attaques de bandits armés, communément appelés « coupeurs de route », organisés en réseaux et commettant des vols de biens et de bétail, des kidnappings, des trafics en tout genre (armes, êtres humains, drogues), etc. Tout cela se passe dans un contexte de prolifération d'armes à feu notamment le long des frontières dans les zones pastorales et dans certaines zones agropastorales. Mais aussi, un contexte déjà fragilisé par plusieurs années de rébellion armée mais aussi par la récurrence des conflits intercommunautaires autour des ressources naturelles partagées. Dans cette situation relativement complexe, les populations partagent le sentiment que l'Etat éprouve des difficultés importantes pour assurer leur sécurité. Aussi, ont – elles développés des stratégies plus ou moins négatives pour prendre en charge leur propre sécurité par la création de milices armées d'auto-défense (essentiellement dans le nord de la région), etc. Cette situation de tension est favorable à la radicalisation et à la violence, notamment par les jeunes déjà affectés par la pauvreté, le désœuvrement et qui partagent le sentiment d'une certaine iniquité dans l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé eau, alimentation, etc.)

Sur le flanc Sud de la région, la persistance d'un îlot d'islamisme radical au Nord -Est du Nigéria et sa propension à se propager dans les Etats du Nord, fait de la région de Tahoua l'une des principales zones à risque pour le développement et la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il s'agit d'une problématique émergente dont les déterminants profonds se trouvent dans les conditions du développement régional, qui reposent essentiellement sur le secteur agropastoral qui occupe plus de 80% de la population totale de la région de Tahoua

Le bilan sécuritaire de la région de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : 3 incidents sécuritaires ayant occasionné 1 mort. On note également des animaux emportés et d'énormes dégâts matériels sur des infrastructures publiques et privées.



(vii) **La Région de Tillabéri** est affectée aussi bien dans sa partie septentrionale qu'au sud-ouest dans le Liptako-Gourma. Dans ces zones, la violence armée s'accroît et se répand depuis 2015. Les attaques attribuées à des groupes extrémistes violents se sont multipliées au Mali, puis au Niger et au Burkina. Cette insécurité est liée à l'intensification des conflits locaux, à la persistance de la criminalité transnationale organisée et à l'activisme de groupes extrémistes violents comme le groupe des insurgés islamistes peuls Ansar al-Islam et la Jamaat Nosrat al-Islam (Al-Mourabitoun, Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI), Ansar dine dont les démembrements sont la Katibat du Macina et la Katibat du Gourma). Ces groupes qui cherchent à agrandir leur sanctuaire, commettent des incursions criminelles dans l'ouest de la région de Tillabéri et dans les zones du parc de W, où ils développent leurs activités illicites de survie, d'implantation et d'expansion. Il s'agit notamment des trafics d'armes, de drogues, de motos, de carburant, du vol ou de l'enlèvement de bétail, de l'orpaillage et du braconnage. En outre, ils commettent des exactions violentes contre les populations locales : assassinat des chefs traditionnels soupçonnés d'être des informateurs de l'État et des forces de défenses et de sécurité, attaques des communautés en guise de représailles en raison de présumée collaboration avec l'Etat et attaques des bases militaires perçues par ces organisations extrémistes comme les symboles de l'affirmation de l'autorité de l'État.

Le bilan sécuritaire de la région, de janvier à Avril 2020, est établi ainsi qu'il suit : 21 incidents sécuritaires ayant occasionné 313 morts, de nombreux blessés, des animaux emportés et d'énormes dégâts matériels sur des infrastructures publiques et privées.

(viii) **La région de Zinder** : elle connaît ces dernières années une augmentation de la violence à travers des structures des jeunes appelées « palais ». Il s'agit d'organisations criminelles et de bandes constituées en réseau qui défient constamment les lois de l'Etat.

La formation de ces organisations obéit à une logique structurelle fondée sur le partage des valeurs violentes, l'adhésion effective aux ambitions du groupe et à la motivation personnelle des acteurs, elles sont spécialisées dans les pratiques criminelles dont entre autres le meurtre, le trafic, la commercialisation des stupéfiants, la prostitution et les bagarres rangées entre divers groupes de jeunes.

Plusieurs organisations profitent largement de ces jeunes qu'ils placent généralement au-devant de toutes leurs manifestations pour défendre leurs idéaux. A titre illustratif, les manifestations du 15 janvier 2015, contre les publications de Charlie hebdo qui sont jugées blasphématoires, ont dévoilé la facilité avec laquelle l'on peut enrôler, embrigader les jeunes dans des actions d'extrême violence. Ces mouvements ont occasionné plusieurs morts, la destruction de plusieurs églises, la dégradation de résidences de chrétiens, d'édifices publics et de représentations consulaires.

Il convient de noter que Zinder est cependant, la seule région du pays qui n'a pas enregistré d'incident sécuritaire significatif entre janvier et avril 2020.

# **PROBLEMATIQUE DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTREMISME VIOLENT AU NIGER**

L'analyse du contexte sous régional et national exposée plus haut a mis en évidence l'affirmation d'un complexe de phénomènes hautement déstabilisateurs pour le Niger et pour tous les pays de la bande sahélo-saharienne. Ces phénomènes, porteurs de graves périls pour les populations et de graves menaces à la cohésion sociale, à la démocratie et à la forme républicaine de l'Etat. Ils bouleversent toutes les valeurs qui ont forgé, à travers l'histoire et malgré certaines épreuves, la symbiose, l'harmonie et la paix entre les différentes communautés du Niger et au-delà dans toute la bande sahélo-saharienne. Il s'agit du terrorisme international, de la prévalence de l'extrémisme violent, de la criminalité transfrontalière, des conflits inter et intracommunautaires relatifs à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées, etc.

Au regard de certaines fragilités structurelles que le pays connaît, la persistance de la situation contextuelle ci-dessus est de nature à compromettre les ambitions du Niger d'être « *un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire* » (SDDCI – Niger 2035). Elle désarticule la rampe de développement sur laquelle le Niger œuvre difficilement à se placer et enferme le pays dans une trappe de la pauvreté avec son corollaire de multiples privations dans les conditions de vie des nigériens en général. Malgré les efforts effectués par le Gouvernement ces dernières années, la persistance d'une telle situation renforce ce sentiment de discrimination que les jeunes ont exprimé lors des concertations régionales. L'Etat est alors perçu comme étant producteur d'inégalités et d'iniquités dans l'accès aux services publics et notamment aux services sociaux de base. Corrélativement, l'on assiste à un fléchissement de l'autorité et même de la légitimité de l'Etat, auprès des populations, en moyenne très jeunes et peu instruites, pour lesquelles il n'a pas encore été trouvé de solutions idoines à la précarité de leurs conditions de vie. Notons que les groupes extrémistes violents et les autres acteurs de la criminalité transfrontalière exploitent les situations de frustrations et de détresse qui affectent les populations en général et en particulier, les jeunes et les femmes, qui constituent leurs cibles principales en matière de recrutement, d'endoctrinement et d'embrigadement.

L'extrémisme violent a généralement donné lieu à des actions sécuritaires. Si de telles mesures permettent incontestablement de gérer la violence et ses effets dans le court terme, elles se sont avérées insuffisantes sur la durée, quand elles n'ont pas simplement alimenté le phénomène lorsque les frustrations à l'origine des violences ne sont pas apaisées ou éteintes. C'est pourquoi les stratégies de prévention, qui participent au traitement des causes sous-jacentes de l'extrémisme violent, sont indispensables et complémentaires aux mesures de type sécuritaire. En apportant des solutions concrètes aux problèmes rencontrés dans les zones à risque ou affectées, elles permettent d'agir en amont pour empêcher la propagation de l'extrémisme violent. Il s'agit donc d'un ensemble de mesures prises pour empêcher la réalisation de certains risques ; la prévention vise à traiter les causes structurelles et les facteurs aggravants qui sont à l'origine de l'extrémisme violent.

Pour prévenir efficacement l'extrémisme violent il est essentiel de déterminer d'abord la réalité de ce phénomène au Niger avant d'en identifier les formes et les causes sous – jacentes ainsi que les articulations qui les caractérisent. A cet effet, le modèle d'analyse utilisé examine dans un premier temps les facteurs incitatifs et attractifs à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Ensuite, il s'attardera sur l'analyse des acteurs en tant que parties prenantes à la problématique, afin d'identifier les facteurs motivants, inhérents aux acteurs et qui les propulsent dans une dynamique de violence extrémiste. Mais au préalable, il convient d'apporter des clarifications conceptuelles nécessaires à la compréhension commune de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

### 3.1. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

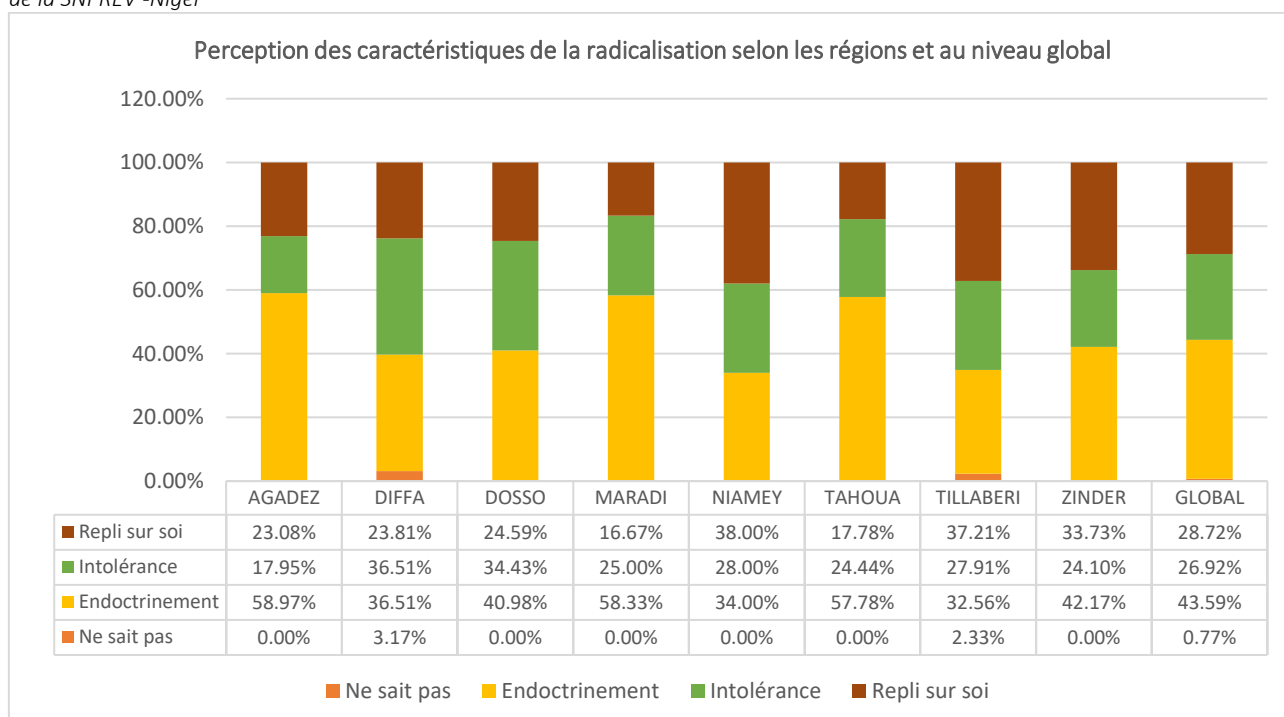
Les concepts qui s'emploient pour définir la radicalisation et de l'extrémisme violent souffrent d'une absence de définition précise et universellement acceptée. Ainsi, au-delà d'une démarche purement définitionnelle, les concertations régionales se sont attelées à donner un sens commun à partir des réalités et des spécificités qui caractérisent l'environnement de l'occurrence de ces phénomènes.

#### 3.1.1. Perceptions et caractéristiques de la radicalisation

La radicalisation est généralement perçue par les parties prenantes aux concertations régionales, comme étant un processus dynamique de transformation comportementale d'un individu ou d'un groupe d'individus découlant de l'acquisition, de l'intégration et de la sublimation d'un ensemble d'idées et de valeurs qui s'y rattachent. Cette transformation comportementale affecte l'individu ou le groupe dans ses croyances, ses interrelations avec autrui et dans ses rapports avec la société et les normes qui en assurent la régulation. Les données issues de ces concertations, donnent les indications suivantes sur les principales caractéristiques de la radicalisation : i) **l'endoctrinement** ; ii) **l'intolérance et l'intransigeance** ; iii) **le repli sur soi**.

- i.) **L'endoctrinement** est considéré comme un processus d'apprentissage et d'intériorisation des croyances, des valeurs basées sur des positions idéologiques fortes. L'acteur endoctriné érige ces nouvelles valeurs en des « vérités absolues », incompressibles et irrévocables et n'accepte ni modération ni compromis.
- ii.) **L'intransigeance et l'intolérance** : c'est une attitude morale et comportementale qui amplifie chez l'acteur le sentiment de dédain et de distanciation par rapport à tout ce qui ne renvoie pas à l'idéologie à laquelle l'on adhère ou par rapport à tout ce qui ne reflète pas les valeurs auxquelles l'on croit.
- iii.) **Le repli sur soi** : c'est une forme d'auto-marginalisation débouchant sur le rejet de l'autre et une rupture systématique d'avec les valeurs et les normes qui participent à la régulation de la vie en société. L'individu plonge dans un processus de désocialisation et d'acquisition de nouveaux repères et de nouvelles modalités de fonctionnement que l'on croit irrévocablement justes.

**Graphique 2** : Perception des caractéristiques de la radicalisation - Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger



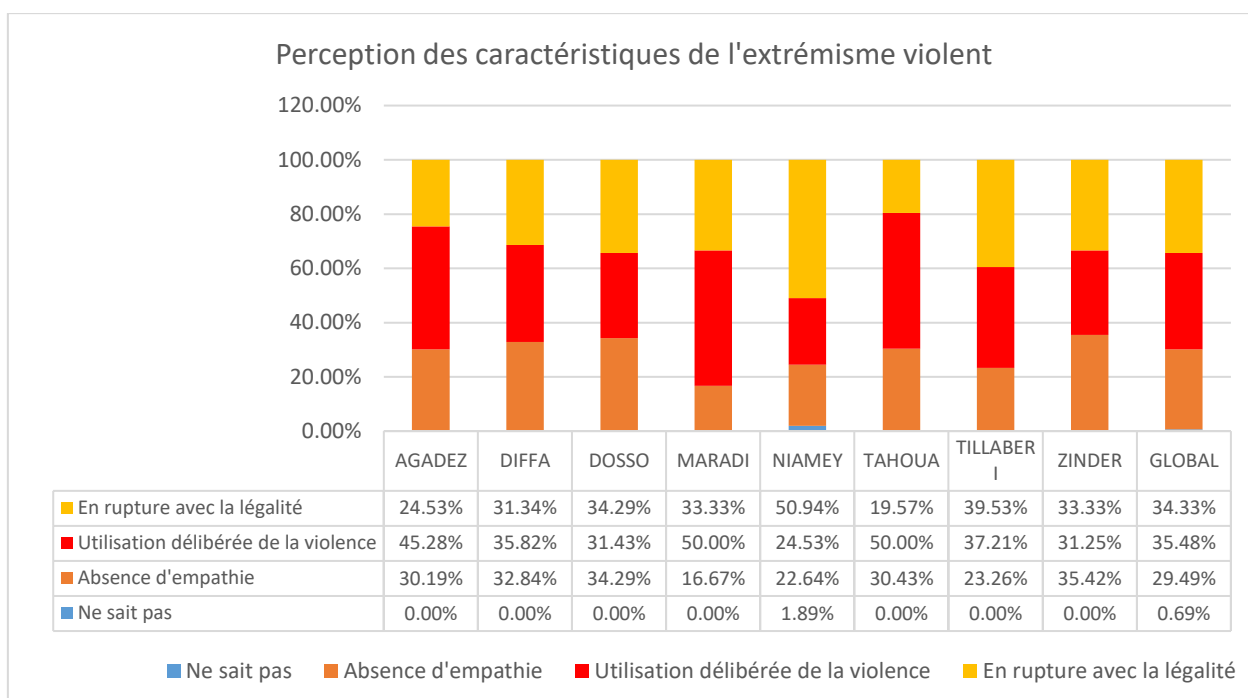
L'analyse des données montre que de manière générale, l'on pense que l'individu ou le groupe passe par un **processus d'endoctrinement** avec tout ce que cela suppose comme acquisition de nouveaux repères (croyances, valeurs, principes, normes sociales, nouvelles modalités de fonctionnement, etc.). Ensuite, il entame un mouvement **de repli sur soi**, de désocialisation par rapport au schéma social de la communauté et développe des accointances exclusivement avec ceux qui partagent les mêmes repères tout en adoptant un prisme unique de jugement des autres et de la vie en société. Enfin, il adopte des **comportements et des attitudes d'intolérance et d'intransigeance**, n'acceptant aucun compromis, aucune concession pour tout ce qui ne reflète pas les attributs de ses nouveaux repères.

### 3.1.2. Perceptions et caractéristiques de l'extrémisme violent

L'extrémisme violent se réfère à l'usage de la violence pour des raisons idéologiques, politiques, religieuses, culturelles ou autre. Il est la manifestation d'un niveau de radicalisation excessive qui déconstruit les valeurs de paix et de résilience. Ce phénomène est donc perçu par les concertations régionales comme étant une conséquence directe de la radicalisation, caractérisée par :

- i) **L'apologie, le choix délibéré et l'utilisation de moyens violents** pour imposer ses croyances, ses valeurs, ses idées, son mode de vie, etc. Cette violence peut être verbale ou physique ; psychologique, morale ou matérielle. Elle s'exerce à l'échelle individuelle ou collective. L'établissement d'un rapport de force par le recours à la violence est considéré comme juste et légitime pour imposer ses perspectives et réaliser ses buts.
- ii) **L'absence d'empathie** (absence de remords au regard des souffrances infligées à autrui). C'est le caractère inhumain de l'extrémisme violent qui considère que la seule alternative est la réalisation de ses desseins à n'importe quel prix. On assiste ainsi à une banalisation de la violence qui pourrait s'incruster et se stabiliser dans le socle commun des valeurs socioculturelles de la région. Une telle restructuration négative des valeurs socioculturelles est une perspective dangereuse pour la société dans son ensemble car porteuse de nombreux périls.
- iii) **La rupture d'avec la légalité et d'avec l'ordre établi** : application d'une « justice personnelle » au détriment de la justice institutionnelle par des moyens violents et cela, jusqu'au sacrifice suprême. L'extrémisme violent va à l'encontre la paix et de la stabilité sociale. Il se place dans la position de hors la loi.

*Graphique 3 : Perception des caractéristiques de l'extrémisme violent - Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger*



A partir des données collectées l'on peut définir l'extrémisme violent comme étant une conséquence directe de la radicalisation qui consiste à l'apologie et à l'utilisation délibérée de la violence sans empathie et hors de toute légalité pour imposer ses croyances, ses valeurs, ses normes, son mode de vie, etc.

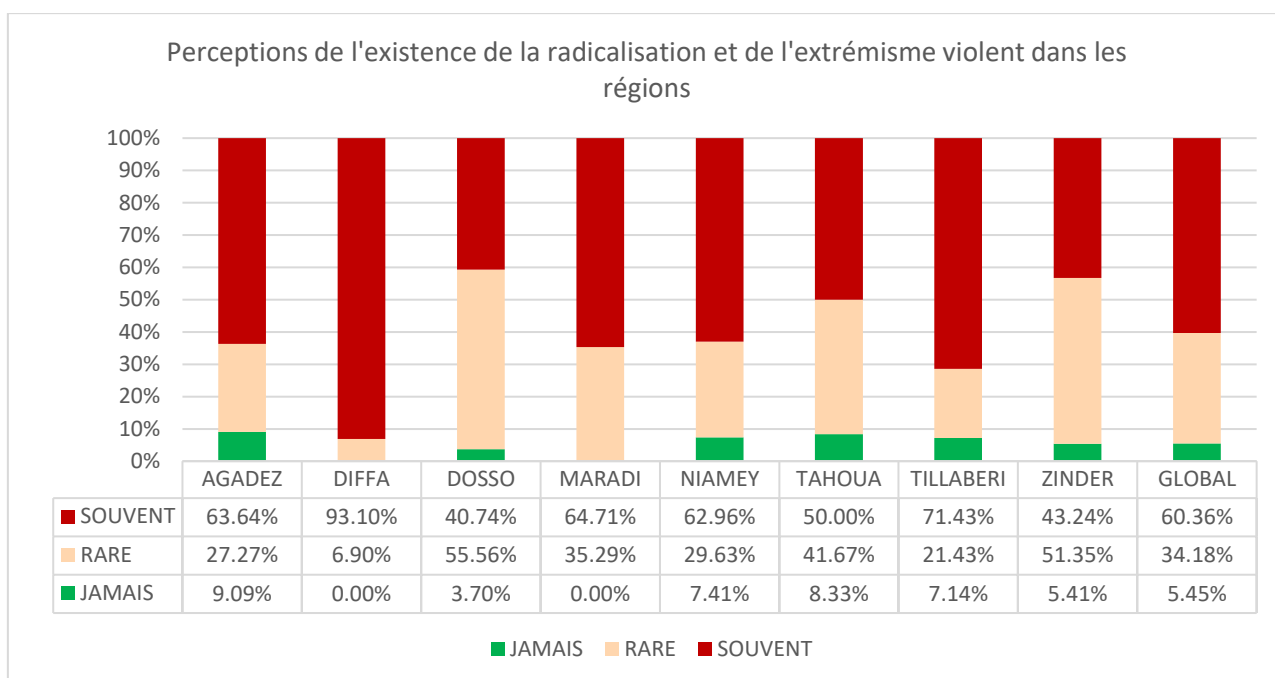
### 3.1.3. Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est une approche stratégique visant à empêcher ces phénomènes de trouver un terreau favorable à leur émergence et à leur développement au Niger. Dans cette perspective, l'approche préconise de comprendre la dynamique qui pousse un individu ou un groupe d'individus à intégrer un processus de transformation comportemental le menant à faire un choix délibéré de l'utilisation de la violence pour des raisons idéologiques, politiques, religieuses, culturelles ou autres. Ensuite, il s'agira d'en déterminer clairement les causes sous-jacentes en termes de facteurs incitatifs, mais également en termes de facteurs attractifs de radicalisation et d'extrémisme violent.

## 3.2. PERCEPTIONS SUR L'EXISTENCE DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTREMISME VIOLENT AU NIGER

Les données issues des concertations régionales mettent clairement en évidence que quasiment toutes les régions du pays sont affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent, mais à des degrés divers. La synthèse des perceptions exprimées lors des concertations régionales sur ces phénomènes est illustrée par le graphique suivant.

**Graphique 4:** Perceptions sur la prévalence des manifestations liées la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les régions



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

### 3.3. PRINCIPALES FORMES DE VIOLENCE EXTREMISTE

Le croisement de l'analyse du contexte national et de celle des données issues des concertations régionales laissent apparaître une typologie des formes de violence extrémistes enregistrées au Niger, en quatre (4) catégories :

- **La violence physique** : les attaques armées des villages, des campements et des positions des forces de défense et de sécurité ; assassinats ciblés, prises d'otages (enlèvement), les attentats-suicides, les exécutions sommaires. Ces violences visent autant des cibles militaires que civiles.
- **La violence économique** : les pillages des biens privés et publics dans les villages et les campements, les razzias sur les marchés ruraux, les multiples braquages armés sur les routes et les commerces, le vol de bétail, la destruction des infrastructures et des équipements publics et privés, le prélèvement obligatoire de dîmes.
- **La violence psychologique** : la terreur instaurée dans les zones affectées, elle frappe de manière insidieuse les esprits des individus et cause des traumatismes qui produiront des séquelles graves à plusieurs niveaux. Il est à noter que ce sentiment de terreur affecte non seulement les individus, mais aussi, il affecte lourdement l'offre des activités liées à la satisfaction des besoins sociaux de base des populations (santé, éducation, eau, sécurité alimentaire, ...), des activités économiques, administratives et politiques dans les zones concernées
- **La violence liée au genre** : les femmes sont doublement exposées, d'abord, en tant que victimes de la violence extrémiste, ensuite, comme cibles privilégiées des recrutements forcés et/ou sous influence des extrémistes violents.

Face à toutes ces formes de violence qui impactent négativement, au quotidien, la paix sociale et la sécurité humaine dans toutes les régions du pays, le Niger se doit de mobiliser des ressources pour faire face à ces défis. En effet, « les ressources budgétaires qu'il consacre à sa sécurité sont définies par ses contraintes en termes de ressources et non en fonction de l'ampleur et de la nature des menaces. Face à ces menaces, le pays s'est souvent trouvé obligé de procéder à des collectifs budgétaires en cours

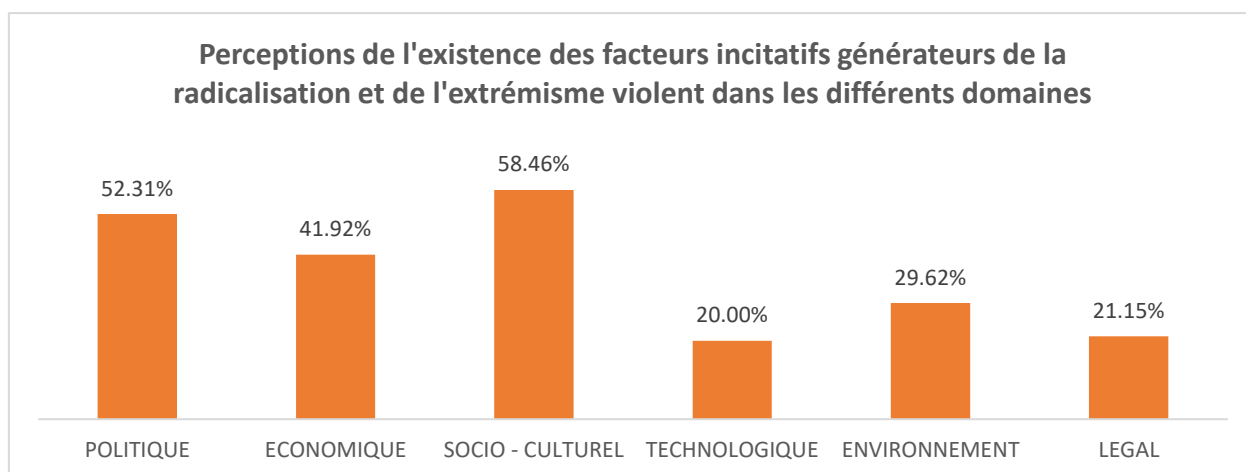
d'année, conduisant ainsi à des redéploiements aux dépens des dépenses destinées au développement économique et social »<sup>16</sup>.

L'annexe N° (1) donne une analyse synoptique des formes de violences par région au Niger

### 3.4. ANALYSE DES FACTEURS INCITATIFS A LA RADICALISATION ET A L'EXTRÉMISME VIOLENT

Il s'agit d'un ensemble de facteurs qui poussent les individus ou les groupes d'individus à basculer vers la radicalisation et l'extrémisme violent. Les participants aux concertations régionales ont été interrogés sur leurs perceptions relatives aux domaines incitatifs et générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Le graphique ci-après restitue le traitement des réponses qui permettent un regroupement en trois catégories. Une première catégorie avec des taux de plus de 50% composée du domaine socio culturel avec 58,46%, suivi du domaine politique, 52,31%, une seconde catégorie intermédiaire composée du domaine économique (41,92%) et une troisième catégorie se situant dans des taux compris entre 20-30 % (Environnement 29,62%, légal 21,15% et technologique 20,00%). La revue des domaines ressort comme suit :

**Graphique 5:** Perceptions de l'existence des facteurs incitatifs générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les différents domaines



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

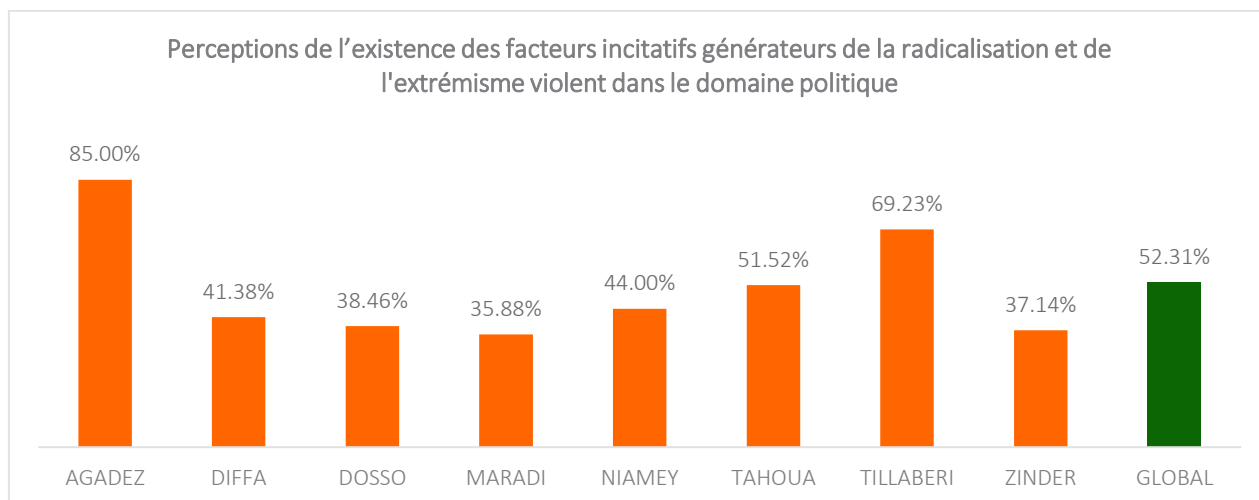
#### 3.4.1. Sur le plan politique et administratif

En s'appuyant sur le traitement des données recueillies lors des concertations régionales, il ressort que 52,31% des répondants estiment que le domaine politique développe des facteurs incitatifs à la radicalisation des acteurs (voir graphique 4). Cependant, la région d'Agadez et celle de Tillabéri, avec respectivement des parts relativement importantes de 85% et de 69,23% des perceptions, sont les régions où les domaines politiques et administratifs sont considérés comme étant les plus importants générateurs de facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

<sup>16</sup> Cf. SDDCI Niger 2035, page 59



**Graphique 6:** Perceptions de l'existence des facteurs incitatifs générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le domaine politique



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

L'exploitation des concertations régionales permet de retenir les principaux facteurs suivants :

- (i) La gouvernance des partis politiques favorise l'installation du culte du chef en permettant une longévité viagère extraordinaire aux leaders politiques, contrariant ainsi certaines valeurs démocratiques dont le sacro-saint principe de l'alternance qu'ils sont pourtant supposés promouvoir et défendre en tant que valeurs fondamentales de la République. Cette longévité viagère des dirigeants politiques se justifie par le fait que ces acteurs sont obnubilés par la conquête du pouvoir et par la jouissance de ses dividendes. Cependant, elle induit également un sentiment de grande frustration, des comportements radicaux et participe à l'inflation démesurée du nombre des partis politiques dont les ambitions profondes s'articulent autour de celles de leurs chefs et de leurs intérêts. Cette instrumentalisation perpétue la reproduction du culte du chef et corrélativement la frustration de ceux dont les perspectives auront été obstruées.
- (ii) Des faiblesses liées à la gouvernance administrative produisant de nombreuses frustrations, découlant de la politisation de l'administration publique, de la prévalence de certains comportements non-observant néfastes à l'efficacité des services publics (corruption, trafic d'influence, favoritisme, etc.), des modalités de dévolution de la plupart des responsabilités administratives et techniques qui sont principalement basées sur des critères d'appartenance politique et de la tendance au transfert de l'exercice de redevabilité de la chaîne administrative et technique de l'Etat vers la chaîne décisionnelle des partis politiques. Il s'en suit plusieurs phénomènes importants qui atténuent fortement l'efficacité de l'administration publique et engendrent d'énormes difficultés dans la promotion de la bonne gouvernance ainsi que dans la dissémination de la culture d'Etat et des services publics.
- (iii) Une faible qualité du dialogue politique du fait de la faible culture du compromis des acteurs politiques et de la crise de confiance qui perdure entre ces acteurs. Cette situation engendre des clivages importants avec des incidences négatives sur le climat politique. Or, pour conduire les réformes nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat et au développement socioéconomique, un climat politique apaisé est une condition incontournable,
- (iv) Le faible niveau d'intégration des valeurs et des principes démocratiques qui doivent régir et réguler les jeux dans les diverses arènes politiques par les acteurs politiques et leurs partisans (militants ; cela se traduit par une tendance à un certain clanisme dans les milieux politiques et au développement des réflexes identitaires.
- (v) Les jeunes et les femmes sont faiblement représentés dans les instances décisionnelles des partis politiques et figurent généralement sur les listes électorales, dans les rangs souvent non éligibles.

Pour autant, ils constituent le plus souvent l'ossature des partis politiques. Ces acteurs sont dans l'attente d'une meilleure représentativité au sein des appareils politiques et des instances locales de gouvernance (Communes, Conseils régionaux), en somme des voies leur permettant de mieux participer à la définition du devenir de leur pays. A titre illustratif, la législature actuelle ne compte que 11 jeunes et 29 femmes sur 171 députés.

A partir de ces analyses, il apparaît que les domaines politique et administratif proposent les défis majeurs suivants pour mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent :

- (i) **La prise en compte des besoins et des aspirations légitimes des jeunes et des femmes dans les politiques publiques et les stratégies de développement.**
- (ii) **L'amélioration de la confiance des populations**, notamment des jeunes, vis-à-vis de l'Etat et de ses démembrements.
- (iii) **La réduction significative des contre-valeurs** comme la corruption, le favoritisme, les discriminations basées notamment sur le clientélisme politique.
- (iv) **Le renforcement de la chaîne de redevabilité** dans la fourniture des services publics sur la base des résultats objectivement vérifiables.
- (v) **L'amélioration de l'efficacité des services publics.** Ce défi passera par une meilleure couverture des besoins en services publics, la réduction significative des contre-valeurs dans l'accès à ces services (corruption, trafics d'influence, discriminations et iniquités, etc.), le renforcement de la chaîne de redevabilité dans la fourniture des services publics sur la base des résultats objectivement vérifiables, la réduction des iniquités et des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base, l'évaluation périodique de la satisfaction des citoyens par rapport à la couverture et à la qualité des services publics, le renforcement des mécanismes de l'Etat et de la société civile pour la moralisation de la vie publique,
- (vi) **L'amélioration de la qualité du dialogue politique et du dialogue social comme approches de prévention et de résorption des conflits politiques et sociaux.** Cela inclut la dissémination de la culture démocratique à travers ses valeurs, ses principes, ses normes et standards, ses instruments, ses exigences, etc., la culture du civisme, de la citoyenneté et de l'intérêt général, la promotion d'un code de valeurs fortes et de standards qui doivent réguler les jeux entre acteurs dans les champs transactionnels politiques, le renforcement des cadres institutionnels du dialogue politique et du dialogue social,
- (vii) **Le renforcement de l'insertion politique des jeunes et des femmes.** Ce défi inclut la promotion de l'engagement civique et politique comme moyen d'insertion politique des jeunes et des femmes, le renforcement de la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance politique et administrative, au niveau national et au niveau des collectivités décentralisées, le renforcement de la participation des jeunes et des femmes aux instances décisionnelles des parts politiques.
- (viii) **Le suivi de la radicalisation et de l'extrémisme violent.** Ce défi inclut la mise en place d'un observatoire national de la radicalisation et de l'extrémisme violent avec des déclinaisons au niveau régional et communal, la coordination des dispositifs de prévention et de la radicalisation et de l'extrémisme violent, l'intégration des stratégies de prévention et de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les instruments de planification au niveau national, régional et communal.

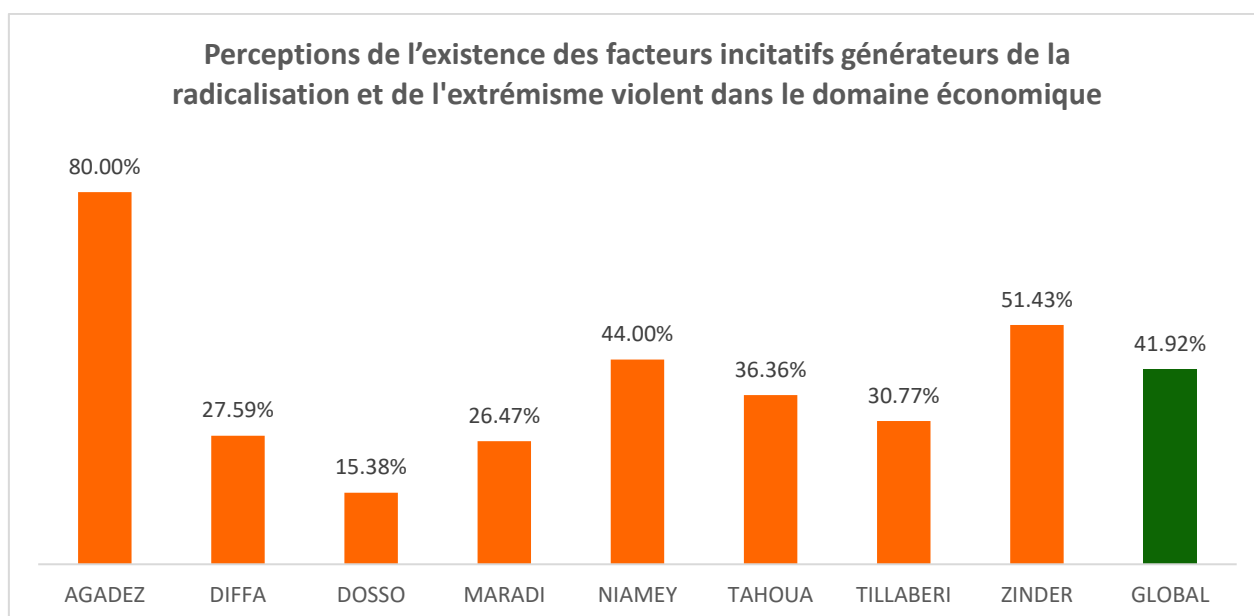
### 3.4.2. Sur le plan économique et socioéconomique

Les problèmes socioéconomiques jouent un rôle clé dans les processus de radicalisation et de l'extrémisme violent. La pauvreté et les multiples privations qu'elles engendrent, créent des frustrations qui peuvent facilement être exploitées par les groupes extrémistes violents, notamment lorsque ces

facteurs sont associés à une gouvernance défailante et à un accès inéquitable aux services sociaux de base. Les jeunes sont de plus en plus vulnérables en raison d'un faible niveau d'éducation et d'encadrement, peu préparés à affronter un marché du travail très compétitif, ils deviennent des proies faciles pour les groupes extrémistes violents et autres acteurs du banditisme transfrontalier. Cette situation est davantage accentuée par le chômage et le sous-emploi, qui provoquent une frustration chez de nombreux jeunes privés de perspectives viables pour leur avenir. Ils constituent un bassin important de recrutement relativement facile pour les groupes extrémistes violents, en particulier dans la mesure où la plupart de ces groupes proposent des moyens attractifs sur le plan financier et matériel et sur le plan de la reconnaissance sociale.

Les données collectées lors des concertations régionales montrent que 42,92% des participants aux concertations relèvent que les domaines économiques et socioéconomiques génèrent des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent, à travers notamment la persistance de la pauvreté, le chômage des jeunes et des femmes et l'absence de visibilité de perspectives attrayantes. Cependant, il convient de noter une grande disparité de perceptions entre les régions. On distingue ainsi les régions où les perceptions sont plus nettes Agadez (80%) et Zinder (51,43%) et les autres régions où les positions sont plus mitigées.

**Graphique 7:** Perceptions de l'existence des facteurs incitatifs générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le domaine économique



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

Par ailleurs, les concertations régionales ont mis en exergue les principales causes qui déterminent le chômage et le sous-emploi des jeunes. Ces causes se présentent ainsi qu'il suit :

- (i) Le système éducatif formel ne répond plus aux attentes d'acquisition de compétences et de valeurs morales : en dépit de l'augmentation de l'accès à l'école enregistrée ces dernières années, l'offre éducative demeure toujours insuffisante, en raison d'une augmentation rapide des enfants à scolariser conséquence d'un fort taux d'accroissement démographique. En outre, le système éducatif formel nigérien fait aussi face à une remise en cause de la qualité des enseignements et des apprentissages. A cela s'ajoute la perception générale des populations que l'école n'offre plus la garantie de l'emploi et qu'elle ne participe plus à la formation morale dont l'enfant a besoin pour son intégration sociale.
- (ii) Une recrudescence des écoles coraniques ne garantissant pas l'acquisition de compétences de base pour les jeunes et qui sont essentiellement orientées vers leur insertion au sein des communautés religieuses.

- (iii) Les dispositifs de récupération et de réintégration des jeunes en situation de décrochage scolaire ou exclus des systèmes éducatifs formels sont assez limités et inefficaces.
- (iv) L'économie nigérienne dans son ensemble ne peut résorber que très faiblement la masse des jeunes qui sont sur le marché de l'emploi. Du reste, au Niger, le marché de l'emploi reste encore largement dominé par le secteur informel, notamment le secteur agricole qui peine à se moderniser et qui est lourdement affecté par la pression démographique et les aléas climatiques. Le secteur formel secondaire et tertiaire, public ou privé, n'offre que très peu d'opportunités, essentiellement réservées aux jeunes diplômés. Dans ce contexte, la large majorité des jeunes souffrent de précarité et de sous-emploi, voire d'inactivité. Conséquence de cette situation, l'accès à l'autonomie économique, qui conditionne la capacité à se marier et être reconnu socialement comme un adulte, est repoussé.
- (v) La faible employabilité des jeunes due à un niveau de compétence relativement bas de la majorité des jeunes. Cette insuffisance ne leur permet pas d'accéder aux opportunités d'emploi décents et durables, notamment dans les emplois publics et privés du secteur formel. Les niveaux d'instruction restent très faibles surtout chez les filles. De plus l'offre de formation extrascolaire et celle de la formation technique et professionnelle formelle s'avèrent insuffisantes pour répondre à l'enjeu d'employabilité des jeunes. Ce déficit prédispose la majorité des jeunes au désœuvrement ou à des emplois qui ne leur permettent pas d'assurer la prise en charge de leurs besoins essentiels dans la dignité. Cela participe à casser leur estime de soi et à renforcer leur sentiment d'être des victimes d'un système d'exclusion. Ce qui constitue une porte ouverte à toutes les dérives dont les stratégies négatives.
- (vi) Les jeunes sont peu qualifiés et peu préparés à l'exploitation des activités économiques en raison de leurs faibles capacités des jeunes à identifier et à exploiter les opportunités économiques, alliées à un faible encadrement en termes d'appui-conseils de qualité.
- (vii) La rareté des sources de financement accessibles aux jeunes porteurs de projet en raison d'un déficit de garantie et d'une faiblesse en capitaux propres.
- (viii) La persistance des iniquités et inégalités dans l'accès des jeunes aux opportunités économiques et d'emploi, en raison des discriminations basées sur des critères opaques, du trafic d'influence, de la corruption, du népotisme, etc.
- (ix) Par ailleurs, il convient de noter que dans certaines régions comme Tillabéri, Diffa, le nord de Tahoua et d'Agades, la morosité économique découlant de la montée du terrorisme et du grand banditisme, a renforcé la vulnérabilité des jeunes dans leurs activités économiques et génératrices de revenus.

La question de l'emploi et de l'insertion économique des jeunes, demeure toujours une préoccupation fondamentale pour les jeunes en particulier et pour le Gouvernement du Niger. Au regard de leur poids démographique, le sous-emploi et le chômage constituent à la fois une déperdition de capital humain et un risque d'exacerbation des sentiments d'exclusion pour les pans les plus larges de la population et nécessitent la mise en œuvre de mesures fortes pour atténuer la pauvreté et les inégalités sociales.

Les défis majeurs mis en exergue sont :

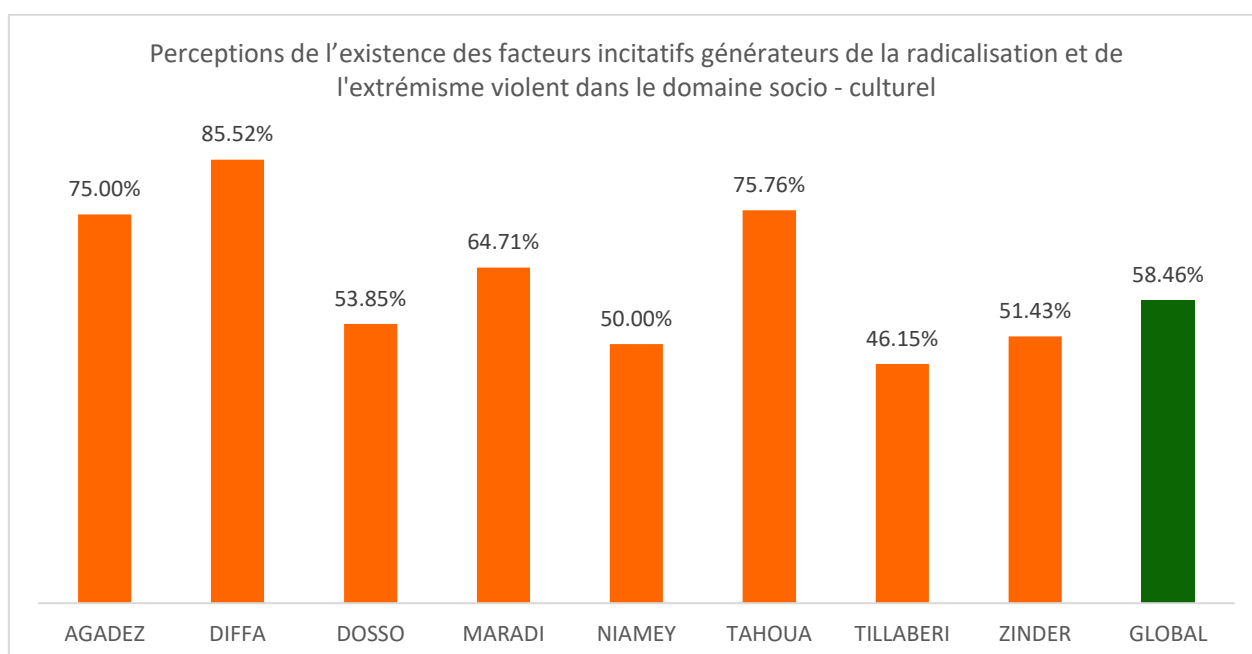
- (i) **Le développement de l'employabilité des jeunes et des femmes.** Ce défi inclut l'accroissement de l'accès des jeunes et des femmes aux connaissances et aux opportunités d'apprentissage et de développement de leurs compétences, notamment par le biais d'une offre en éducation extra – scolaire et professionnelle de qualité, adaptée aux besoins et associant l'apprentissage et l'acquisition de compétences pratiques, le développement des compétences professionnelles des jeunes dans les écoles coraniques et la promotion de leur insertion socioéconomique et professionnelle.

- (ii) **Le renforcement de l'intégration socio-économique des jeunes et des femmes en particulier ceux des zones à risque ou affectées par l'extrémisme violent.** Ce défi prend en compte la valorisation des activités agro-sylvo-pastorales et des activités connexes liées à l'exploitation des potentialités régionales et locales en ressources naturelles, le renforcement de leurs bases de production économique et une meilleure structuration et encadrement de leurs activités, la promotion des produits financiers adaptés aux besoins des jeunes et des femmes promoteurs de projets de création ou de développement de micro entreprises valorisant les ressources naturelles locales, la récupération, la formation et l'intégration des jeunes déscolarisés dans les circuits socioéconomiques et socioprofessionnels, la réduction des iniquités et inégalités dans l'accès des jeunes aux opportunités économiques et d'emploi

### 3.4.3. Sur le plan socioculturel

Lors des concertations régionales, Il ressort que 58,46% des répondants estiment que le domaine socio culturel développe des facteurs incitatifs générateurs de radicalisation et d'extrémisme violent.

**Graphique 8:** Perceptions de l'existence des facteurs incitatifs générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le domaine socio - culturel



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

Ces dernières années cependant, plusieurs acquis historico-politiques sont mis à rudes épreuves par l'avènement d'un nouveau contexte socioculturel marqué par une déflagration des valeurs culturelles et l'émergence de nouvelles valeurs et croyances plus favorables à la cristallisation des conflits sur des fonds religieux ou politiques. Il s'agit en particulier de l'émergence de certains groupes religieux fondamentalistes et radicaux et d'acteurs politiques avec une faible culture du compromis, de l'affaiblissement du rôle et de l'autorité de la chefferie traditionnelle et de la désarticulation de l'éducation des jeunes y compris au sein des cellules familiales.

Dans certaines régions du Niger, il est observé la poussée de plusieurs organisations qui se réclament d'un islam pur débarrassé du syncrétisme et autres pratiques jugées peu orthodoxes religieusement portées par les religieux traditionnalistes. Les messages véhiculés par leurs prédicateurs bien outillés en matière de pédagogie extrémiste, appellent généralement au soulèvement contre l'Islam traditionnel, l'Etat et la démocratie. Ces messages sont délivrés à travers des médias peu contrôlés et dans des lieux de cultes et d'apprentissages (écoles coraniques) en *expansion* rapide et désordonnée, avec des contenus pédagogiques non certifiés par l'autorité publique.

Les chefs traditionnels qui jouissaient d'une notoriété qui impose respect et obéissance, et malgré un statut juridique réaffirmant leur autorité (Loi N° 2015-01 du 13 janvier 2015) se retrouvent dans une situation « de pouvoirs survivants » et limités dans leur réponse à une demande sociale de médiation de plus en plus grande de leurs communautés. Ils subissent une forte compétition institutionnelle avec la commune et l'administration et l'incursion de la compétition des partis politiques les fait dévier de leur neutralité ; alors que cette dernière constituait une de leurs forces vis-à-vis de leurs communautés. Un autre aspect de cet affaiblissement est la dévolution du pouvoir (succession) qui donne lieu à des conflits avec une immixtion de l'administration et des partis politiques.

Dans le domaine socioculturel, une attention spécifique a été accordée à l'école nigérienne dont la situation génère des frustrations. Le système éducatif en effet connaît ces dernières années, des crises multiformes qui limitent les performances scolaires et accélèrent la déflagration complète du système. A titre illustratif, l'analyse du taux net de scolarisation indique qu'une frange importante des enfants en âge d'aller à l'école (33,9%) en 2016 demeure hors du système éducatif. À titre d'exemple aussi dans la ville de Zinder, qui détient le record national, le taux d'échec aux examens de fin d'année est de 67 % au BEPC et 70 % au BAC selon la DEP/ DRES/ Zinder. Pour le compte de l'année scolaire 2018-2019, la région de Zinder a enregistré sur 94 000 élèves du secondaire, 26 000 exclusions (DEP/ DRES/ ZINDER). Ce fort taux de décrochage scolaire est une préoccupation sur le plan national.

Une des victimes de ce décrochage est la jeune fille dont le faible taux de scolarisation peut être expliqué par un attachement fort aux croyances culturelles qui encouragent et imposent le mariage dès l'adolescence chez les jeunes filles. Mariées très jeunes, les filles sont potentiellement exposées en dehors de certains risques sanitaires (grossesses multiples, fistule obstétricale, etc.) à des situations préjudiciables à leur émancipation. Ces jeunes filles deviennent des proies faciles à l'endoctrinement et à la radicalisation. Ce décrochage scolaire est souvent amplifié par le décès du père ou le divorce de la mère qui se retrouve, chef de famille.

Lieux d'acquisition du savoir, les établissements scolaires deviennent progressivement des lieux de rencontre où les jeunes partagent certaines informations et racontent leurs exploits pendant les manifestations violentes des scolaires. Ces jeunes sont aussi porteurs de conflits intergénérationnels contre les gérontocrates (accès à l'épouse, accès à la décision, valeurs nouvelles de remise en cause de l'ordre ancien). De plus, aujourd'hui, l'instruction civique et morale a disparu des programmes scolaires, alors que les innovations comme la culture de la paix et les droits humains, bien qu'envisagées ne sont pas encore opérationnelles dans les curricula.

On observe également le développement de l'incivisme qui correspond au refus de l'autorité et de certaines valeurs républicaines, en réaction à l'impunité, à une absence de justice et d'équité et à des modes de vie urbains non maîtrisés ou incompris.

Au total, la perte progressive de certaines valeurs fondamentales (les solidarités traditionnelles, la tolérance, la modération, la recherche du juste milieu, la paix, l'exaltation du savoir et de la probité morale, le travail, le respect de son prochain, le sens de la famille, etc.), a créé un décalage culturel et des espaces d'incompréhension intergénérationnelles qui constituent des champs transactionnels potentiellement chargés de conflictualités.

Les défis majeurs dans le domaine socioculturel sont :

- (i) **Le renforcement de la résilience de l'école nigérienne à la radicalisation et à l'extrémisme violent.**  
Ce défi inclut l'introduction dans les curricula des écoles (publiques et coraniques) des notions de civisme, de culture de la paix et de droits humains,
- (ii) **Le renforcement de l'encadrement des écoles coraniques et des lieux de culte,**
- (iii) **La revalorisation des systèmes des valeurs socioculturelles favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix** qui impose le respect des textes en vigueur,

- (iv) **Le renforcement de la cohésion sociale dans les différentes communautés** du pays, comme modalité de la consolidation de l'unité nationale et de la préservation de la paix. Ce défi inclut une meilleure implication des populations en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et en matière de gestion des tensions sociales afin de désamorcer le potentiel de violence au sein des communautés et de renforcer leur résilience à l'extrémisme violent, la réduction substantielle des risques de rupture sociale intra et inter communautaire, le renforcement de la résilience des jeunes et des femmes afin de limiter les trajectoires de ruptures, la réintégration des jeunes ayant déjà franchi le pas de l'engagement radical ou de la violence armée et la promotion du vivre ensemble dans les zones fragiles.

#### 3.4.4. Sur le plan technologique

L'émergence des technologies de l'information et de la communication ouvre d'énormes opportunités au Niger pour son développement économique, social et culturel. Ces technologies constituent, en particulier pour les jeunes, d'importantes sources pour l'acquisition et le renforcement des connaissances dans tous les domaines (scientifiques, techniques, économiques, juridiques, sociologiques, culturelles, etc.), et à tous les niveaux.

A travers ces technologies de l'information et de la communication, l'on assiste également à l'émergence de nouvelles formes de menaces portées par de nouveaux acteurs de déstabilisation composés de divers groupes radicaux et extrémistes violents. Ces derniers ont désormais la capacité de sévir à distance à travers un mode opératoire diffus et pernicieux permettant d'instrumentaliser les frustrations sociales et l'état de vulnérabilité des populations à travers des discours attrayants, la propagation de fausses informations et de messages véhiculant la haine et les attaques ciblées. Des groupes terroristes comme Boko Haram qui sévit dans le sud-est du Niger dans la région de Diffa, de part et d'autre de la frontière avec le Nigéria et tous les mouvements djihadistes, radicaux, extrémistes violents qui sévissent dans l'ensemble de l'espace sahélo-saharien, utilisent les technologies de l'information et de la communication comme vecteurs privilégiés de propagande, d'intimidation (diffusion d'images sur les attaques meurtrières opérées contre les populations civiles et contre les forces de défense et de sécurité), d'endoctrinement, de recrutement à distance des combattants, de radicalisation, d'apologie de la violence et du terrorisme.

Le défi majeur est **le renforcement de la prévention et de la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins de radicalisation et d'extrémisme violent**, par des stratégies appropriées, tout en préservant les libertés d'expression, de croyance religieuse, la vie privée ainsi qu'en respectant les principes de la libre circulation de l'information.

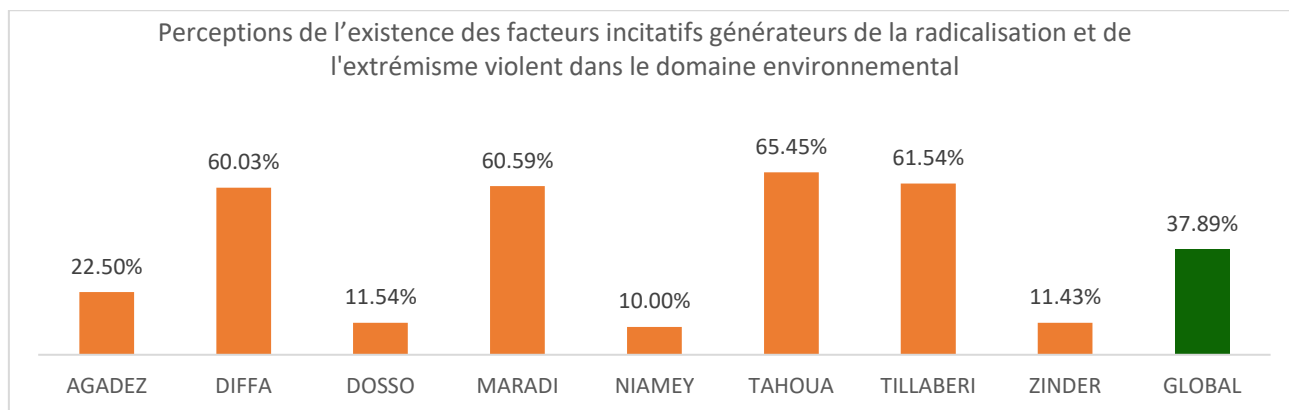
Ce défi passe par de mise en place d'une législation et des textes réglementaires appropriés interdisant toute apologie à la violence à travers Internet et les plateformes des réseaux sociaux; le développement d'un partenariat et d'une synergie au plan national, régional et international, en la matière, le contrôle des contenus des prêches à diffuser par les médias notamment les radios communautaires, la promotion d'une utilisation saine et utile des TIC et contre les méfaits qui y sont associés, la promotion de la prise en compte de la PREV dans les programmes des différents médias nationaux, régionaux et communautaires, la conception et la mise en œuvre des stratégies de communication visant à déconstruire les récits de l'extrémisme violent.

#### 3.4.5. Sur le plan environnemental

Le domaine environnemental réfère essentiellement à la gestion des ressources naturelles partagées et aux transactions et interrelations entre les différents acteurs dans l'accès, le contrôle et l'exploitation de ces ressources.

L'analyse des données issues des concertations régionales met en évidence que la perception de cette problématique est plus aigüe dans les zones à forte composante agropastorale comme Maradi, Tillabéri, Tahoua et Diffa.

**Graphique 9:** Perceptions de l'existence des facteurs incitatifs générateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le domaine environnemental



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

A l'échelle de l'ensemble du pays, les conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles sont prépondérants et leur acuité va en se renforçant, ce qui compromet gravement la cohésion sociale notamment en milieu rural. Cette menace est d'autant plus pernicieuse que les acteurs ruraux ont le sentiment d'être laissés à eux-mêmes faute d'opérationnalisation suffisante des institutions et outils de prévention et de gestion de ce type de conflit.

Il existe à tous les niveaux, un déficit de dialogue consécutif à une insuffisante compréhension de leurs rôles par les acteurs concernés ainsi qu'une faible appropriation par eux des cadres juridiques et stratégiques existants. A cela s'ajoute la survivance des pratiques discriminatoires qui exclut des communautés entières de toute possibilité d'être propriétaires des terres qu'elles exploitent, parfois depuis plusieurs décennies.

Les enjeux qui s'organisent autour du contrôle des ressources naturelles, dépassent le strict cadre rural pour attiser des antagonismes entre zones rurales et zones urbaines faute d'outils appropriés de planification assurant la cohabitation. La persistance et l'aggravation des conflits en milieu rural pour l'accès aux ressources naturelles, ont fragilisé sérieusement le tissu social et ébranlé la cohésion qui existe au sein d'une même communauté ou entre des communautés qui se partagent un terroir.

Dans un pays où les systèmes de production agro-sylvo-pastorale sont fortement dépendants de la pluviométrie, l'instabilité climatique a des impacts importants sur la production et sur les relations entre les communautés. En effet, la sécheresse en aggravant la compétition pour l'accès aux ressources naturelles favorise la survenance des conflits. L'impact négatif des sécheresses sur les systèmes de production et sur la cohésion sociale, est exacerbé par les invasions acridiennes et les inondations.

Dans cette situation, le défi majeur structurant concerne **la gestion anticipée de la forte compétition entre les acteurs pour l'accès, le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles, y compris le foncier.** Ce défi inclut le renforcement de l'opérationnalisation des institutions et outils de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès, le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles, l'amélioration du dialogue entre les différents acteurs de la gestion des ressources naturelles partagées pour une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de chacun, mais également pour une meilleure appropriation des cadres juridiques et stratégiques, la lutte contre les pratiques discriminatoires dans l'accès, le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles partagées, en raison notamment des phénomènes des castes et autre différenciations de classes sociales et même en raison de la division sociale du travail.



### 3.4.6. Sur le plan légal

Depuis le 03 Aout 1960, date de la proclamation de l'indépendance du Niger, l'Etat du Niger s'est résolument engagé dans la mise en place d'un cadre légal et institutionnel censé réglementer le fonctionnement régulier des institutions de la République. Sur le plan interne, le Niger s'est doté de plusieurs outils de régulation et de sécurisation de l'espace public.

Cependant, plusieurs situations majeures expliquent aujourd'hui, la montée de l'extrémisme violent malgré l'existence de tous ces instruments de régulation. En effet, l'application de la loi est soumise à rudes épreuves en raison de certaines considérations sociales, culturelles et politiques. Les décisions de justice ne sont pas toujours acceptées par les populations qui émettent des réserves sur la régularité des procédures ou des verdicts rendus. Ce déficit en termes d'applicabilité effective de la loi, génère très régulièrement des contestations pouvant conduire à la radicalisation et à la montée de la violence verbale et même physique. La rupture d'égalité des citoyens devant la loi du fait de l'ingérence politique, de l'origine sociale et de divers « *comportements non – observant* », contribue à développer un sentiment de frustrations et des postures de victimisation. Cela renforce les comportements individuels et collectifs immodérés à engager une rupture avec l'ordre établi au moyen de discours ou d'actions de nature violente.

Les concertations régionales ont relevé la prévalence de l'impunité de certains acteurs impliqués dans certaines situations conflictuelles ou de forfaiture en raison essentiellement de la corruption et des influences politiques, induisant un fort sentiment de jugement mal rendu ou d'erreur de jugement. Cette situation est de nature à engendrer des frustrations induisant ce qu'on a appelé « la justice personnelle » ou « la justice privée ».

Le défi majeur structurant retenu est **l'amélioration de l'accès équitable à la justice par les citoyens et une réelle appropriation des procédures judiciaires et des recours**. Cela est de nature à renforcer les sentiments d'appartenance au pacte républicain censé lui-même induire la responsabilité citoyenne, le civisme, le respect de la légalité et la justice sociale.

## 3.5. ANALYSE DES FACTEURS ATTRACTIFS

Dans le contexte du Niger, les facteurs incitatifs constituent l'essentiel des facteurs qui impulsent une dynamique vers la radicalisation et l'extrémisme violent. Cependant, les concertations régionales ont relevé que certains acteurs sont non seulement poussés vers la radicalisation et l'extrémisme violent du fait de la prévalence des facteurs incitatifs dans leur environnement, mais également ils sont attirés en raison de certains facteurs attractifs qui touchent essentiellement les jeunes et les leaders religieux.

### 3.5.1. Les facteurs attractifs des jeunes vers la radicalisation et l'extrémisme violent

Toutes les analyses mettent en exergue le potentiel important que représentent les jeunes et leur rôle comme capital humain indispensable pour le développement économique et social du Niger.

Cette jeunesse, cependant, dans sa large majorité, est confrontée à un certain nombre de problèmes importants dont le déficit d'instruction et de formation, le chômage et le sous-emploi et la pauvreté qui ne leur permettent pas de prendre en charge leurs besoins essentiels dans la dignité et participent à casser leur estime de soi et à renforcer leur sentiment d'être des victimes d'un système.

Insuffisamment formés ou non-formés, désœuvrés et sans encadrement, en perte de repères, ces jeunes s'organisent en groupements informels, parfois violents et pouvant être instrumentalisés, à l'exemple de la région de Zinder ; la ville de Zinder se fait remarquer par un nombre important d'organisations violentes appelées « fada » ou « palais » et des manifestations violentes organisées contre l'Etat et ses représentations. En s'attaquant aux représentations de l'Etat, ces organisations, intègrent parfaitement la logique opérationnelle de la violence militante qui vise la destruction de l'Etat et de ses symboles.

Selon les statistiques de la direction de police et des mairies de 5 communes, on dénombre à Zinder plus de 2990 fada et palais dont les acteurs sont des diverses origines sociales. L'embrigadement au sein des organisations violentes vise les jeunes sans emploi et même les scolaires, qui transforment souvent leurs établissements en des véritables lieux de guet-apens où des clans et bandes font régner la terreur. Au-delà de la manifestation de la violence, la formation de ces groupes introduit une nouvelle conception de la gestion de la conflictualité sociale et des rapports sociaux. La banalisation de la violence à Zinder a subitement créé une nouvelle orientation sociale basée sur le recours facile à l'usage abusif de la force comme un moyen d'affirmation identitaire, d'intégration et de revendication sociales.

En effet, le processus d'urbanisation a accéléré le développement de la violence à travers un processus d'ancrage institutionnel logé dans un communautarisme radical et un militantisme populiste. Des organisations se créent un peu partout dans la région de Zinder et chacune revendique des droits en combattant les politiques publiques. L'Etat se voit face à des défis majeurs liés à la sécurisation des espaces publics et un meilleur contrôle des acteurs se réclamant explicitement des « hors la loi ». Cette sorte de communautarisme a débouché sur une architecture sociale reflétant l'architecture parfaite du gangstérisme urbain.

Dans certaines régions comme celles de Diffa et de Tillabéri, le climat d'insécurité qui sévit lourdement limite la mobilité des jeunes et ne leur permet pas de vaquer normalement à leurs occupations génératrices de revenus. Le contexte d'état d'urgence et les menaces y relatives, ont ralenti les activités économiques et même conduit, dans certaines filières, à une cessation totale d'activités. Tout cela constitue une source de frustrations qui participent au développement de la radicalisation et de l'extrémisme chez les jeunes.

Le processus de déstabilisation est aggravé par le développement des idéologies extrémistes et l'enrôlement des jeunes de Diffa dans le rang du groupe « Boko Haram » et de plusieurs autres groupes criminels spécialisés dans le trafic d'armes, la contrebande et le trafic de drogue. Tout cela entretient un climat permanent d'insécurité, entraînant un fort sentiment de terreur et affectant lourdement l'offre des activités liées à la satisfaction des besoins sociaux de base des populations, des activités économiques, administratives et politiques dans les zones concernées.

Les tensions liées aux jeunes sont exacerbées par une accumulation de frustration en raison des iniquités et inégalités dans l'accès aux services sociaux de bases (éducation, santé, eau, habitat, etc.) et le sentiment d'une forte conviction d'être des victimes d'une gouvernance politico-administrative défailante, qui participe à la perte de confiance des jeunes vis-à-vis de l'Etat et de ses démembrements, mais également vis-à-vis de l'administration locale.

A côté de ces tensions formant le socle commun de la conflictualité au Niger, il importe de noter les tensions intercommunautaires qui sévissent particulièrement dans les régions de Dosso, Zinder, Diffa et Tillabéri, hormis les conflits entre acteurs ruraux, ces conflits opposent particulièrement des groupes ethniques ou sous-groupes ethniques qui composent les régions ci-dessus citées, en raison des phénomènes des castes et autre différenciations de classes sociales et même en raison de la division sociale du travail.

Il ressort que les facteurs attractifs de la radicalisation et l'extrémisme violent vis-à-vis des jeunes sont constitués de :

- L'attractivité du discours des groupes extrémistes violents créant l'espoir de pouvoir changer les choses et d'appartenir à un groupe valorisant, assurant une reconnaissance sociale et un certain leadership.
- L'offre d'une meilleure protection du fait de l'appartenance au groupe extrémiste violent
- Le désir d'enrichissement personnel ou de puissance personnelle.

### 3.5.2. Les facteurs attractifs des leaders religieux vers la radicalisation et l'extrémisme violent

L'Islam constitue la religion ultra dominante au Niger, de ce fait, les leaders religieux jouissent d'une grande légitimité au sein des communautés et un consensus est établi sur leurs rôles essentiels dans le processus de stabilisation des rapports sociaux. A cet effet, ils sont généralement dotés d'une bonne capacité de communication, de sensibilisation de masse et de mobilisation communautaire, notamment des jeunes et des femmes. Ainsi, l'on assiste de plus en plus à l'émergence d'une société civile religieuse très active. Pour autant, certains de ces acteurs sont attirés par l'extrémisme violent en raison des facteurs suivants :

- Un endoctrinement idéologique fort sur la base des objectifs politico-religieux, des valeurs d'intolérance, d'intransigeance et faisant l'apologie de la violence comme moyen d'affirmation de soi, d'expression identitaire et de positionnement social.
- Une offre abondante de discours mettant en exergue l'opportunité que représente l'adhésion à des courants radicaux et violents afin de changer l'ordre social au sein des communautés et d'accéder à une position sociale que l'on ne peut atteindre, au regard des règles et des conventions sociales, des institutions de la République et de l'ordre établi.
- Le développement de la conviction que le *djihadisme* et le sacrifice suprême de soi conduisent assurément au paradis.
- Les perspectives de financement attrayantes provenant de certains acteurs animateurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent sur le plan local et au niveau international.
- L'opportunité que représentent les rentes financières provenant des sphères politiques. Ces rentes soutiennent le processus d'instrumentalisation des différents pans de la société par les leaders politiques.

### 3.6. ANALYSE DES ACTEURS

L'analyse des parties prenantes à la problématique de la radicalisation et à l'extrémisme violent, distingue :

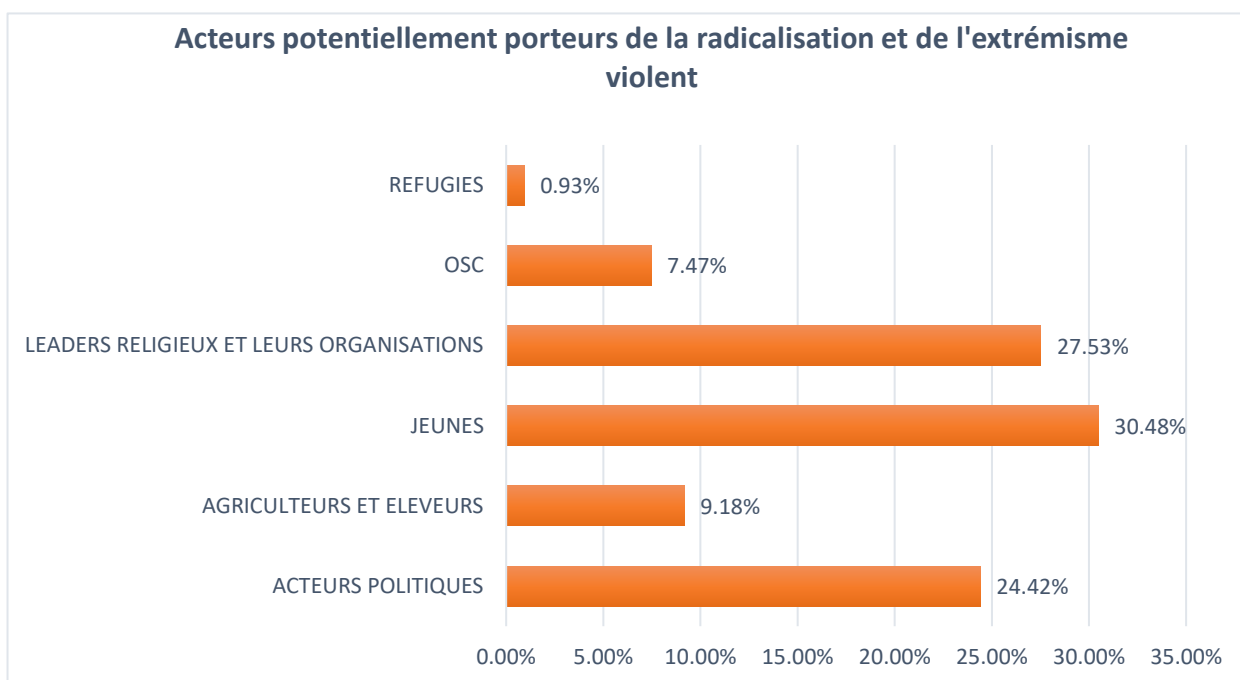
- (i) Les acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- (ii) Les acteurs référents en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (porteurs de solutions).

L'annexe 2 présente une analyse détaillée des acteurs concernés par les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

#### 3.6.1. Acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Les données issues des concertations régionales mettent en exergue un certain nombre d'acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les perceptions exprimées permettent d'identifier les acteurs suivants : les jeunes, les leaders religieux et les organisations religieuses, les acteurs politiques, les agriculteurs et les éleveurs et les organisations de la société civile.

Le graphique ci-dessous donne la répartition des perceptions sur les acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

**Graphique 10:** Perceptions sur les acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV –Niger

### i.) Les jeunes

Les jeunes constituent un bassin potentiel important de ressources humaines, dotés de bonnes capacités de mobilisation et d'innovation. Mais, cette frange de la population est aussi caractérisée par :

- Un taux de chômage très élevé pour la masse de jeunes en âge de travailler engendrant un niveau de dépendance élevé et d'énormes frustrations,
- La faiblesse de l'offre de formation extra-scolaire et son inadéquation au marché de l'emploi,
- Un sens civique faible du fait d'un déficit d'encadrement et d'éducation,
- Une faible capacité à accéder aux emplois décents et rémunérateurs, notamment pour les jeunes ruraux et ceux des milieux défavorisés en raison de leurs faibles niveaux d'instruction dans un système éducatif formel et de leurs faibles qualifications professionnelles,
- De fortes difficultés d'insertion socioprofessionnelle,
- Un niveau de pauvreté très élevé,
- Une grande vulnérabilité sur tous les plans,
- Une propension de plus en plus marquée à la consommation de la drogue et des autres produits psychotropes.

En raison de toutes ces caractéristiques, les jeunes se retrouvent pour la plupart dans la précarité et perdent de plus en plus confiance à la société et à l'Etat qu'ils considèrent comme étant indifférents à leur « *sort de misère* »<sup>17</sup>. Ce sentiment est davantage accentué par la désarticulation de la cellule familiale, victime de la pauvreté et des mutations exogènes des valeurs socioculturelles, mal appréhendées. La famille perd progressivement sa qualité de zone de confort pour le jeune qui ne trouve plus ce socle important pour sa socialisation et le sanctuaire qu'elle est supposée être pour le soutenir dans son développement.

<sup>17</sup> Ces propos ont été récurrents dans plusieurs entretiens de groupe avec les jeunes lors des concertations régionales

Face donc à cette situation, les jeunes, notamment dans les zones à risque, deviennent de plus en plus attentifs aux discours des groupes extrémistes violents. Ces discours faussement et abusivement attrayants, dont le but est l'endoctrinement massif des jeunes, sont souvent inspirés de la mauvaise interprétation du texte et des principes de l'Islam. Pour autant, ils fondent et structurent les comportements des jeunes vers la radicalisation et l'extrémisme violent. Dans un contexte de repères perdus, ils constituent ainsi, un véritable réservoir d'embrigadement par les groupes terroristes sur la base d'idéologie jamais explicitée et vers des desseins toujours inavoués. Piégés par des perspectives nébuleuses d'une vie meilleure, socialement plus juste et faute d'alternatives, les jeunes se retrouvent vecteurs potentiels de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

## ii.) Les leaders religieux

L'Islam prône la croyance et la soumission à un Dieu Unique et visant à régler au quotidien tous les aspects de la vie des musulmans. Sa doctrine envisage un mode de vie organisé suivant le précepte du Coran et le modèle de conduite et de comportement du prophète Mohamed (PSL), la Sunna. Au Niger, cette religion a toujours eu une forte emprise sur la vie sociale des individus, tant elle est enracinée dans les cultures locales. Cependant, l'on a observé ces dernières années, la montée en puissance de certains courants rigoristes de l'Islam, animés par des prêcheurs et des leaders religieux agressifs. Ils prennent des positions politiques et professent un endoctrinement idéologique fort. Les concertations régionales ont mis en exergue que l'émergence de tels courants se nourrit essentiellement des facteurs suivants :

- Les interprétations divergentes des préceptes de l'Islam par des organisations religieuses islamiques. Exploitant la méconnaissance des textes religieux par la plupart des populations, ces organisations se livrent à des confrontations agressives, à travers des prêches souvent incendiaires et véhiculant des idéologies radicales et extrémistes.
- La persistance de certains problèmes cruciaux de société dont : la pauvreté et les multiples privations qu'elle engendre, une forte exposition notamment des jeunes au désœuvrement et à la précarité, le sentiment d'une injustice sociale, d'inégalité des chances et d'iniquités dans l'accès aux opportunités économiques et aux services sociaux de base, la perception d'un environnement caractérisé par la corruption et l'exclusion sociale, économique et politique d'une frange importante de la population, etc. Dans ce contexte de frustrations, les populations, notamment les jeunes succombent facilement aux discours tenus par les prêcheurs et les leaders radicaux et extrémistes violents.

## ii.) Les acteurs politiques

Le Niger a enregistré une prolifération des partis politiques sans contours idéologiques spécifiques. Cette inflation exclusivement numérique, a entraîné une surpolitisation de tous les secteurs de la vie publique et de toutes les couches de la société nigérienne. Elle a réveillé et attisé des antagonismes identitaires compte tenu de la faible assise nationale de la plupart des formations politiques nigériennes. Ces postures éminemment subjectives, se nourrissent de la pauvreté et de l'analphabétisme d'une grande partie de la population, ainsi que d'une faible culture de redevabilité et du devoir. Les discours et autres prises de positions qu'elles génèrent sont relayés par les organisations de la société civile (syndicats, ONG, associations) et les médias qui sont favorables à chacun des groupes d'acteurs en présence. En effet, les médias et la société civile qui devraient non seulement contribuer à élever le niveau du débat politique, mais aussi s'interposer entre les acteurs du jeu politique pour apaiser les tensions, ont plutôt tendance à accentuer les clivages entre les acteurs politiques.

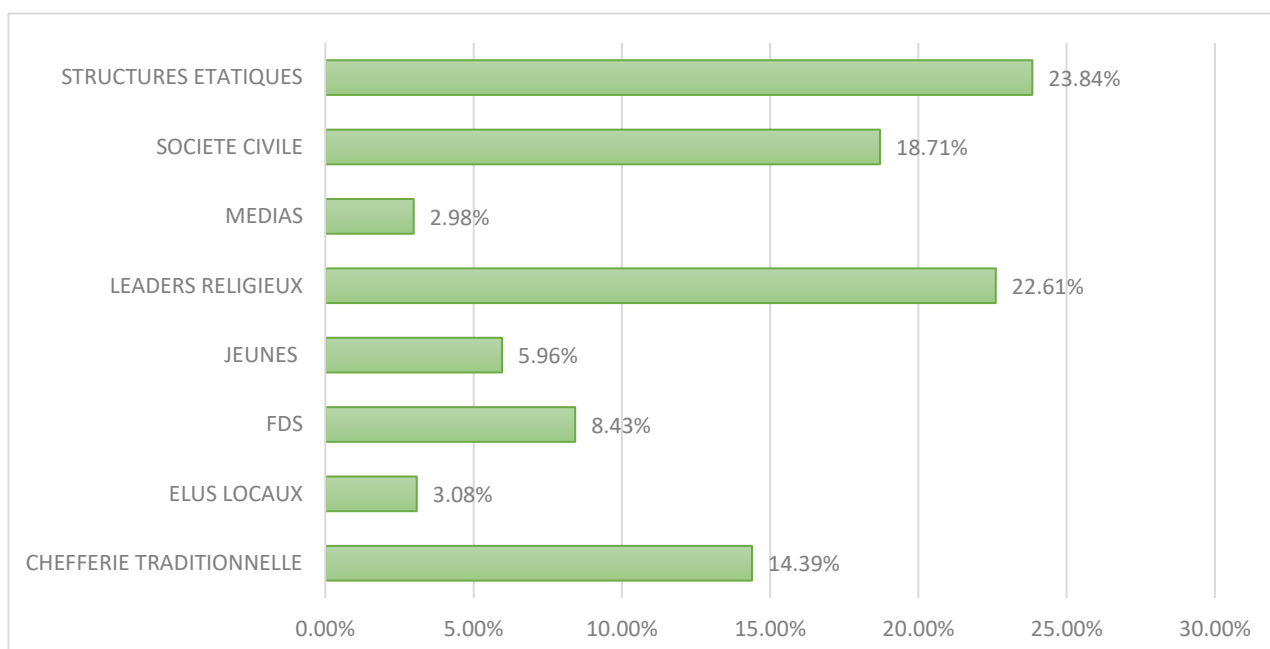
Cette situation les en grande partie, la conséquence d'une faible culture du compromis qui semble être consubstantielle aux mœurs démocratiques en vigueur.

### 3.6.2. Acteurs référents en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Le caractère nécessairement inclusif de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent met en exergue une diversité d'acteurs avec des profils différents du point de vue de leurs statuts, des rôles spécifiques, des motivations, des enjeux et des défis à relever. Pour autant, les concertations régionales ont mis un accent particulier sur un certain nombre d'acteurs, au regard de leurs rôles importants dans l'identification et la mise en œuvre des solutions aux problèmes de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger. Ces acteurs se classent en sept (7) principaux groupes : l'Etat et ses structures, les leaders religieux et leurs organisations, les organisations de la société civile, la chefferie traditionnelle, les Forces de Défense et de Sécurité, les jeunes et leurs organisations, les élus locaux (régionaux et communaux), les médias.

Le graphique ci – dessous donne la répartition des perceptions sur les acteurs référents en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

**Graphique 11:** Perceptions sur les acteurs potentiellement vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent



Source : données des concertations régionales de l'élaboration de la SNPREV -Niger

#### i.) L'Etat et ses structures

L'Etat a un rôle prépondérant et fédérateur dans la gestion des initiatives convergentes et diverses qui sont prises par une large gamme d'acteurs. A travers, ses structures politico-administratives et techniques, l'Etat élabore et met en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes sectoriels dans les différentes facettes de développement et de sécurité. Ces éléments de portées politiques, stratégiques et programmatiques ont pour vocation de mettre en œuvre des modèles de changements devant améliorer les conditions de vie des populations dans toutes leur diversité et sur l'ensemble du territoire national. De plus, le Niger participe aux dynamiques internationales et régionales en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Il développe et met en œuvre des instruments juridiques à travers des textes législatifs et réglementaires.

Par ailleurs, Les structures étatiques sont détentrices de pouvoir au niveau de leurs secteurs respectifs. Elles ont pour mandat, entre autres, d'assurer la permanence administrative de l'Etat et la stabilité

institutionnelle, la fourniture des services publics aux citoyens, d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, la défense des intérêts nationaux dans les différents secteurs de leur ressort. Ils sont également porteurs d'influence dans les différents processus décisionnels de l'Etat. A travers ces acteurs, l'Etat dispose de bonnes capacités techniques d'encadrement, de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des différentes politiques publiques, des stratégies et des programmes sectoriels. En outre, certaines structures, agissant en tant que laboratoires d'idées et centres de recherche, ont un rôle crucial lorsqu'il s'agit d'apporter des éléments de connaissance pour éclairer des réalités complexes, de sensibiliser les politiques et de proposer des recommandations afin de préparer les décisions.

Cependant, la plupart de ces structures sont limitées sur le plan des ressources liées à l'accomplissement de leurs missions et à leur fonctionnement. Pour l'essentiel, le financement de leurs activités se fait à partir des projets et programmes sous financement extérieurs. Par ailleurs, l'on note que les mesures visant à promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux, à réduire les inégalités dans l'accès aux services publics, notamment les services sociaux de base, sont encore à renforcer.

## ii.) Les leaders religieux et leurs organisations

Les leaders religieux sont incontestablement des leaders communautaires et des leaders d'opinion qui bénéficient d'une écoute attentive de la population en général, sur laquelle ils ont une forte influence en raison des principaux atouts suivants :

- L'Islam est la religion de l'écrasante majorité de la population. Les leaders religieux jouissent à ce titre d'une grande légitimité au sein de la communauté,
- Un consensus général sur les pratiques religieuses prônant le respect des valeurs de fraternité et de modération,
- Les leaders religieux, dans la conception traditionnelle, enseignent la foi et participent à une sorte de mutualisation des convictions basée sur la tolérance et respectueuse de la laïcité,
- Les leaders religieux ont une bonne capacité de communication, de sensibilisation de masse et de mobilisation communautaire, notamment des jeunes,
- L'existence de cadres de concertation intra et interreligieux,
- L'émergence d'une société civile musulmane très active,
- Un consensus sur le rôle essentiel des leaders religieux dans le processus de stabilisation des rapports sociaux.

En dépit des forces ci-dessus listées, les leaders religieux présentent des points faibles importants largement partagés par les parties prenantes aux concertations régionales. Il s'agit notamment des aspects suivants :

- La grande fragmentation des organisations religieuses, basée sur l'émergence de divers courants islamiques antagoniques au point de vue de l'interprétation des préceptes du Saint Coran et de la Sunna, créant des clivages importants au sein des communautés,
- Une grande rigidité au regard de leur compréhension et de leurs interprétations des préceptes religieux,
- L'incapacité des différents groupes religieux d'entretenir un dialogue constructif, sans se jeter l'anathème, les uns sur les autres. Cette propension à l'antagonisme religieux est fortement reflétée dans les prêches souvent incendiaires de certains prédicateurs,
- La faible régulation / contrôle des activités religieuses (prêches, construction des mosquées, exercice de leadership religieux, etc.). Les entretiens effectués laissent comprendre que l'organisation des prêches en toute liberté est la principale voie favorisant la prolifération des messages et idéologies extrémistes. Les prédicateurs étrangers sont à la base des créations des nouvelles confréries religieuses radicales et violentes,

- La faible connaissance des textes et principes religieux par la plupart des populations, les prédisposant à une certaine instrumentalisation,
- Certains prêcheurs ignorent ou refusent totalement l'existence des lois, des normes et les principes de la laïcité.

### iii.) Les organisations de la société civile

Acteurs de proximité, les organisations de la société civiles présentent des fortes capacités de mobilisation sociale due à une bonne intégration au niveau local et communautaire et à une bonne connaissance de leur environnement. Elles disposent de plateformes de coordination qui assurent le dialogue et la synergie entre elles, sur la base desquelles elles forment une véritable force de plaidoyer et de sensibilisation.

Mais, ces organisations manifestent quelques faiblesses qui atténuent leurs efficacités réelles :

- Une forte atomité faisant exploser l'unité de façade qu'elles présentent, notamment devant des intérêts financiers et matériels. Cette caractéristique est surtout liée au manque de ressources propres mais également, au fait que pour la plupart des dirigeants, ces organisations constituent des refuges pour compenser le chômage et l'inactivité, mais aussi pour assurer quelques subsides le cas échéant,
- Des accointances avec les acteurs des partis politiques auxquels ils se confondent souvent pour les mêmes raisons évoquées précédemment,
- Pour la plupart, ces organisations n'ont ni spécialisation, ni perspectives stratégiques. Elles interviennent au gré des financements disponibles et des sollicitations.

### iv.) La chefferie traditionnelle

La chefferie traditionnelle est détentrice des valeurs, des connaissances et des pratiques traditionnelles ancestrales. Elle est donc un vecteur important des valeurs morales et culturelles fortes qui enseignent la tolérance, l'acceptation de la différence, la cohésion sociale et le maintien de la paix au sein des différentes communautés. A ce titre, les chefs traditionnels, garants des valeurs traditionnelles locales, bénéficient de l'écoute et du respect des populations et des pouvoirs publics, sur lesquels ils ont encore une certaine influence. Ils constituent des relais institués entre les pouvoirs publics et les populations. Les chefs traditionnels sont des véritables forces de plaidoyer à tous les niveaux, de sensibilisation, de médiation, de conciliation et d'arbitrage, pour apaiser les tensions sociales inter et intracommunautaires. Et cela, en raison de leur poids dans la société, de la maîtrise des informations de leurs entités, mais également du fait qu'ils disposent d'une structure organisationnelle avec des démembrements au niveau régional. En outre, ils participent aux processus décisionnels locaux en tant que membres de droit des différents conseils communaux.

Cependant, les concertations régionales relèvent que la chefferie traditionnelle est confrontée à un fléchissement de son autorité, victime du développement du clientélisme politique. Dans ce contexte, on note une tendance à se laisser instrumentaliser par les leaders politiques et les détenteurs des pouvoirs politiques.

### v.) Les forces de défense et de sécurité

Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont au cœur des dispositifs de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cependant, leurs rôles dans les différents aspects de la prévention sont souvent mésestimés. Pour autant, compte-tenu de la taille du pays et de sa configuration spatiale, les forces de défense et de sécurité (FDS) sont souvent les seuls acteurs à marquer la présence de l'Etat dans certaines



zones. Par ailleurs, la sécurité des populations et de leurs biens, ainsi que le sentiment qu'elles éprouvent d'être à l'abri de certaines menaces, dépendent largement des actions des FDS. La mission de protection des FDS ne se situe pas seulement à un niveau de réaction, elle s'inscrit également dans une démarche d'anticipation pour en garantir l'efficacité et le succès. En raison de cette dimension importante, la qualité des relations entre les populations et les FDS est fondamentale, cette qualité relationnelle est largement fonction de la fluidité de la communication, de la participation des FDS aux activités sociales et de développement au niveau local, de la confiance mutuelle et de la collaboration entre ces parties prenantes.

Cependant, les concertations régionales ont relevé que les points forts ci-dessus sont atténués par des faiblesses suivantes : (i) un état de sous-effectif au regard de l'envergure des menaces et des défis, (ii) des équipements et des moyens technologiques insuffisants, y compris la logistique pour conduire avec efficacité leurs mission, (iii) une communication plutôt timide avec les communautés et (iv) de faibles relations de confiance avec ces dernières, limitant la collaboration qui doit exister entre les populations et les forces de défense et de sécurité.

#### **vi.) Les jeunes**

Dans le cadre de la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, les jeunes tiennent leur place d'acteurs référents en raison de leur bonne capacité de mobilisation communautaire et d'adaptation, mais aussi en tant que vecteurs de changements de transformations sociales positives, de valeurs de paix et de stabilité. Cependant, il est important que le potentiel de créativité et d'engagement dont ils sont porteurs, soit valorisé, à travers leur participation effective et leur responsabilisation dans les différents processus décisionnels, à tous les niveaux. En dépit de leur état de vulnérabilité (pauvreté, sous-emploi et chômage, faible éducation formelle, etc.), les jeunes sont une partie prenante essentielle dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, car ils disposent de réseaux organisationnels facilement mobilisables et des cadres de concertation garantissant une certaine synergie.

#### **vii.) Les médias**

Instruments d'influence et de contre-influence, les médias sont des vecteurs incontournables dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et dans la promotion d'une culture de la paix. Cependant, les professionnels des médias doivent mieux appréhender ces rôles spécifiques.

#### **viii.) Les élus locaux**

Les élus locaux, constituant les conseils communaux et régionaux, agissent en tant qu'acteurs de proximité pour promouvoir le développement économique, social et culturel à l'échelon exclusif du territoire de leurs collectivités respectives. Ils contribuent à assurer la cohésion sociale, à promouvoir et à conforter la paix et à assurer la sécurité des biens et des personnes. A cet effet, les élus locaux participent aux processus décisionnels au niveau de la région et dans les communes.

### **3.7. INITIATIVES ET INSTRUMENTS MIS EN OEUVRE**

Le Niger a mis en place des instruments politiques, institutionnels et organisationnels pour répondre aux défis et enjeux de la construction de la paix, de la cohésion sociale, de la démocratie et du renforcement de la bonne gouvernance et de la culture républicaine. Mais ils fonctionnent en solo et insuffisamment coordonnés. Au titre de ces instruments, il convient de noter :

### 3.7.1. Au niveau politique

- (i) Le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), dont l'objectif est de promouvoir le dialogue entre les différents acteurs politiques, de prévenir et de désamorcer le cas échéant, les crises politiques. Malgré les critiques dont il fait l'objet et les difficultés de fonctionnement auxquelles il fait face, cet organe a le mérite d'exister et continue même à inspirer d'autres pays de la région ouest-africaine. Moyennant quelques réformes relatives à l'évolution du contexte politique et sociopolitique du Niger, mais aussi à la capitalisation des leçons apprises, le CNDP est un atout important pour créer les consensus nécessaires entre acteurs politiques et résorber ou prévenir les tensions entre acteurs du champ transactionnel politique. Il est, in fine, un instrument de consolidation des acquis démocratiques et de préservation de la paix au Niger,
- (ii) Le Médiateur de la République,
- (iii) La Commission défense et sécurité de l'Assemblée Nationale,
- (iv) La Commission nationale des droits humains (CNDH),
- (v) La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) qui est placée sous la tutelle du Président de la République. Elle a pour mission de cultiver l'esprit de la paix, du dialogue entre les différentes communautés du pays et d'entretenir l'esprit de confiance mutuelle, de tolérance et de respect dans une commune volonté de vivre ensemble. Elle est en outre, chargée d'entreprendre, conformément aux orientations nationales en matière de développement et de sécurité, toute initiative ou action orientée vers la paix, le renforcement de l'unité nationale, l'entraide, la solidarité et le développement économique et social,
- (vi) Le Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS Sahel Niger) qui est placé sous la tutelle du Premier Ministre. Il s'inscrit dans la prise en charge de la problématique spécifique relative aux conditions de sécurité et au développement des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger. Notons que la SDS Sahel Niger a pour objectif de contribuer au développement économique et social dans les zones à vocation pastorale des zones Sahélo-Sahariennes du Niger, fondé sur des conditions durables de paix et de sécurité des biens et des personnes,
- (vii) La Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA), organe permanent de l'Etat placé auprès du Président de la République.

### 3.7.2. Au niveau stratégique

- (i) Le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité. Il est créé par décret N° 2015-013/PRN du 16 janvier 2015 et rattaché au Cabinet du Président de la République. C'est un organe d'anticipation et de veille stratégique pour mieux accompagner l'État dans ses initiatives en matière de sécurité. Dans cette perspective, il a pour objectifs de réaliser des analyses et des études prospectives sur des enjeux stratégiques et sécuritaires nationaux et internationaux. Au titre des programmes qui composent le CNESS, il convient de noter le Programme de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent,
- (ii) L'antenne nationale G5 Sahel de la Cellule Régionale de Prévention de la Radialisation (CELLRAD) qui est placée sous la tutelle du Ministre en charge de l'intérieur. Elle est composée des organisations de la société civile nigérienne, des organisations de femmes, de la jeunesse, des autorités étatiques et des acteurs religieux. A l'instar des autres antennes dans les autres pays du G5 Sahel, l'antenne nationale CELLRAD vise à mettre en œuvre au Niger, les actions clés de la Déclaration des pays du G5 Sahel pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Elle assure entre autres, la promotion de l'utilisation des outils de prévention pour la résolution des tensions et des conflits qui pourraient émaner de la rhétorique religieuse,

- (iii) La Commission Nationale de Dialogue Social (CNDS) qui est composée des représentants de l'administration publique, des organisations socioprofessionnelles d'employeurs et de travailleurs ainsi que de la société civile. Sa principale mission est de promouvoir le dialogue social au Niger,
- (iv) Le comité de dialogue inter et intra religieux (CDIR)
- (v) Le conseil national de la jeunesse.

### 3.7.3. Au niveau administratif

- (i) La direction générale chargée du culte au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumière et religieuses,
- (ii) La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)<sup>18</sup>, créée et placée sous l'autorité du Ministre chargé des Finances, elle a principalement pour mission de recueillir et de traiter les renseignements financiers sur les circuits de blanchiment de capitaux et sur le financement du terrorisme depuis l'adoption de la loi n° 2010-05 du 21 janvier 2010 portant sur ces deux infractions,
- (iii) La commission foncière qui a des déclinaisons au niveau régional, départemental et communale,

### 3.7.4. Au niveau programmatique

Avec l'appui technique et financier de ses partenaires, le Niger a engagé un certain nombre de programmes et d'initiatives qui contiennent des actions orientées vers la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. A ce niveau, notons :

- (i) Le dispositif de veille pour la prévention de la radicalisation et l'extrémisme au niveau des centres de promotion des jeunes (CPJ) des huit (8) régions du Niger. Projet financé par USAID prévu pour la période 2019-2020 au bénéfice des jeunes nigériens évoluant dans 23 Centres de Promotion des Jeunes des huit (8) régions du Niger.
- (ii) Le Programme Partenariats pour la Paix (P4P) appuyé par l'USAID qui est mis en place afin de contribuer à la réduction de la vulnérabilité à l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest en général et au Niger en particulier. Ce Programme participe à développer une compréhension commune de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. Il vise également à améliorer la capacité institutionnelle des organisations et des structures gouvernementales à mettre en œuvre des approches de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent plus efficaces et bien coordonnées.
- (iii) Le Programme consolidation de la paix avec des jeunes et des femmes dans huit communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Il est financé par UNFPA pour la période 2017-2019.
- (iv) Le Projet Jeunesse Diffa. Démarré en 2018 sous le financement de l'Union Européenne (UE) et de Care International, ses activités sont orientées vers les repentis de Boko Haram à Diffa.
- (v) Le Projet implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires. Il est appuyé par l'UNHCR (chef de file), l'UNICEF, l'UNFPA et la HACP. Le projet est destiné aux femmes, mères, aux marabouts et aux chefs traditionnels, dans les douze (12) communes de la Région de Tillabéri et dans cinq (5) communes de la région de Tahoua.
- (vi) Le Projet prévention de la violence et promotion de la tolérance religieuse au Niger. Ce projet s'est achevé en 2018. Il était destiné aux leaders religieux (Musulmans et Chrétiens), Jeunes (Filles et garçons), Chefs Traditionnels et autorités administratives, responsables politiques. Il couvrait les régions de Niamey, Maradi et Zinder.

---

<sup>18</sup> Créée par le Décret N°2004-262PRN/ME/F du 14 septembre 2004

- (vii) L'organisation de réunions périodiques des acteurs intervenant dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, menée par la HACP depuis 2018. Ce Projet financé par le Programme Partenariats pour la Paix (P4P/USAID).
- (viii) L'évaluation de la situation sécuritaire et socioéconomique des zones touchées par l'extrémisme violent au Niger, conduite par le CNESS (juin 2018) avec l'appui du Programme Partenariats pour la Paix (P4P/USAID).
- (ix) Le Projet « Mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la consolidation de la paix avec des jeunes et des femmes dans huit Communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder » et conduit par la Coordination des Organisations Non Gouvernementales et Associations Féminines Nigériennes (CONGAFEN).
- (x) Le Projet renforcement des capacités des médias et du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) en matière de prévention des conflits. Les activités de ce Projet sont destinées au CSC, aux journalistes et aux animateurs des radios communautaires dans les régions de Tillabéri, Maradi, et Niamey.
- (xi) Plusieurs initiatives de renforcement du dialogue intra et inter religieux.

Plusieurs instruments et initiatives ont été engagés mais de manière éparse et cloisonnée. Le manque de coordination et la faible synergie qui caractérisent l'opérationnalisation de ces instruments et la mise en œuvre de ces initiatives, atténuent fortement leur efficacité.

### 3.8. DEFIS MAJEURS PRIORITAIRES

L'analyse diagnostique effectuée ci-dessus a permis d'identifier **quatre (4) défis majeurs prioritaires** qui doivent être relevés par toutes les parties prenantes afin de mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent au Niger. De façon synthétique, ces défis se présentent comme suit :

1. **La réduction substantielle des facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.**
2. **Le développement de la résilience des communautés en général et des groupes à risques en particulier, face à l'offre des groupes extrémistes violents et des autres groupes criminels.**
3. **L'amélioration des capacités des acteurs nationaux à assurer efficacement leurs rôles en matière de prévention de la radicalisation et à l'extrémisme violent.**
4. **Le développement et le renforcement du partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.**

Ces défis sont inter reliés et traduisent clairement la transversalité de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette interrelation appelle une synergie dans l'action, mais également une coordination des acteurs pour assurer une meilleure efficacité dans la mise en œuvre.



# CADRE STRATEGIQUE

## 4.1. FONDEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA SNPREV

### 4.1.1. Fondements

Dans un souci de cohérence et d'alignement, la SNPREV tire ses fondements des outils majeurs de planification du Niger et des engagements souscrits par le pays, à savoir :

**Sur le plan international et régional**, la stratégie nationale de prévention de la radicalisation du Niger, tire ses fondements des instruments suivants :

1. Les Objectifs de Développement Durable pour la période 2016 - 2030 (Agenda 2030) des Nations Unies (ODD). Une attention particulière doit être portée sur l'ODD 16, Paix, justice et institutions efficaces (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable).
2. Le plan d'action des Nations Unies pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (A/70/674) du 24 décembre 2015, qui consacre par ailleurs les approches préventives en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. De même, la résolution A/RES/70/291 adoptée le 1er juillet 2016, suite à la cinquième revue de la Stratégie mondiale antiterroriste de 2006, l'Assemblée Générale des Nations Unies a également reconnu l'importance de l'approche préventive.
3. La résolution 1624 (2005) du Conseil de sécurité, prônant une action globale pour contrer l'incitation à la violence et à l'extrémisme violent.
4. Le Plan d'action de Rabat<sup>19</sup> sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.
5. L'Agenda 2063 intitulé : « L'Afrique que nous voulons ». Cet Agenda repose sur la vision d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».
6. La Vision 2020 de la CEDEAO qui projette une région de paix et de prospérité découlant des engagements de développement à long terme pris par l'ensemble de la communauté régionale,
7. Le Plan d'action quinquennal (2020-2024) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) destiné à éradiquer le terrorisme dans la région, adopté en décembre 2019 à Abuja.
8. La déclaration des pays du G5 Sahel (Déclaration de Niamey) sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Sahel,
9. Le Guide de référence du G5 Sahel pour l'élaboration des stratégies nationales de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent pour les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest, adopté par les pays membres du G5 Sahel à N'Ndjamena le 22 novembre 2018,

**Sur le plan national**, la stratégie nationale de prévention de la radicalisation au Niger, tire ses fondements des instruments suivants :

1. La Stratégie de développement durable et de croissance inclusive Niger 2035, un peuple et un pays prospère dont le premier axe stratégique est « Sécurité du territoire ». Cet axe porte, entre autres, sur l'intégrité du territoire, sur la sécurité des personnes et des biens, sur une administration de

---

<sup>19</sup> A/HRC/22/17/Add.4, appendice

proximité et de qualité avec l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique, sur une justice sociale et sur le droit humain,

2. Le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2020) qui constitue le cadre de référence des politiques et stratégies publiques du développement au Niger. Il comprend un axe stratégique relatif à l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité reposant sur la sécurité, la gouvernance politique, administrative, juridique et locale,
3. Plusieurs stratégies et politiques sectorielles (Education, Justice et Droits Humains, Défense et sécurité, genre, jeunes, décentralisation, environnement, migration, etc.) et législatif (terrorisme, cybercriminalité, etc.). Un accent particulier est mis sur le genre et l'éducation. Sur le plan de prise en compte du genre, la référence est la Politique Nationale du Genre adoptée en 2017, particulièrement en son axe relatif à la promotion de la participation et la représentativité des femmes et des jeunes aux processus de médiation, de prévention et de gestion des conflits. Cet axe est renforcé par d'une part, la résolution 1325 du Conseil de Sécurité relative aux femmes, paix et sécurité et d'autre part sur les engagements de l'ONU vis-à-vis des jeunes, tels que le mandat énoncé dans la résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité relative aux jeunes, paix et sécurité. Sur le plan de l'éducation, il convient de noter : le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2014-2024) qui vise (entre autres) à introduire dans les curricula des élèves et des enseignants, la thématique de gestion des conflits ; la Stratégie Nationale de Réduction de la Vulnérabilité du système éducatif aux risques de conflits et de catastrophes naturelles au Niger.
4. La Loi 2008-42 du 31 juillet 2008 (articles 2, 4 et 6), modifiée par l'Ordonnance 2010-53 du 17 septembre 2010, qui érige la Région et la Commune en Collectivités Territoriales chargées du développement économique, social et culturel de leur territoire respectif. Sur le plan institutionnel, la Région, Collectivité Territoriale constitue un des cadres qui doivent favoriser la participation des citoyens à la vie locale. Les collectivités disposent pour ce faire d'outils permettant de planifier le développement local et de prendre en charge les préoccupations des populations dont la gestion des conflits (les Plans de Développement des Régions et les Plans de Développement des Communes).

#### 4.1.2. Principes directeurs

Pour faire face aux défis majeurs et s'inscrire résolument dans les enjeux de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger, la présente stratégie nationale définit les principes directeurs qui doivent mouler et encadrer l'action des parties prenantes à sa mise en œuvre.

Aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre, la SN - PREV intègre les principes suivants :

1. **La SNPREV est une stratégie globale et transversale (intersectorielle)** qui apporte des réponses à une problématique multidimensionnelle et aux défis qu'elle impose. Elle doit être intégrée dans les politiques et stratégies aussi bien aux niveaux global, sectoriel que décentralisé.
2. **La SNPREV est un effort collectif.** Elle puise son efficacité d'une volonté politique ferme et s'adresse à tous les acteurs concernés par la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent, en vue de développer et de maintenir une large synergie et une convergence des efforts en matière de prévention contre ces phénomènes et d'atténuation de leurs effets. Elle permet à ceux qui sont investis de devoirs et aux détenteurs de droits de créer et de pérenniser un environnement propice à la paix et à la sécurité. Dans cette perspective, l'appropriation de la SNPREV par l'ensemble des acteurs est essentielle.
3. **La SNPREV est un cadre de partenariat fort et inclusif.** Ce cadre guide les initiatives nationales et le soutien des partenaires internationaux pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme

violent. Le Gouvernement, est certes un acteur important dans la mise en œuvre de la SNPREV, cependant, son action ne peut suffire à relever les défis qu'impose la situation. Le principe d'un partenariat fort et inclusif avec les autres acteurs (nationaux, internationaux, ONG, etc.) est impératif pour le succès de la mise en œuvre de la SNPREV.

4. **La SNPREV constitue une réponse du Niger** au regard des instruments internationaux en faveur de la paix et de la cohésion sociale, instruments auxquels le pays est partie prenante,
5. **La SNPREV considère les jeunes et les femmes comme acteurs importants et prépondérants** dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. En conséquence, la SNPREV permet et encourage l'engagement inclusif des jeunes et des femmes dans les réponses aux défis,
6. **La SNPREV doit être centrée sur le respect des espaces et des valeurs** qui offrent à chaque citoyen, la capacité de jouir de tous ses droits (politiques, économiques, culturels et sociaux) tout en accomplissant ses devoirs.
7. **La SNPREV s'aligne sur une cohérence institutionnelle** à travers l'ancrage autour des structures existantes. Cependant, elle privilégie les mécanismes de coordination et les outils catalyseurs de valeur ajoutée.
8. **La SNPREV est basée sur le principe de réalisme, de priorisation et de capacité de financement.** Le choix des actions et programmes de la SNPREV est résolument axé sur des mesures réalistes, faisables et qui peuvent être priorisées. Sur le plan du financement, il faut « lever » principalement des ressources endogènes (budget de l'Etat) afin de financer la SNPREV, sans exclusion d'apports extérieurs.
9. **La SNPREV prend en compte les impératifs de la gestion axée sur les résultats** et s'appuie sur un mécanisme permanent de suivi et évaluation, qui permet l'exercice de la redevabilité et de l'imputabilité aussi bien dans la gestion que dans la dynamique évolutive de la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

#### 4.2. VISION

La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI), a défini la vision du Niger à l'horizon 2035, comme celle « *d'un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire* ». Cette vision fixe les ambitions profondes sur l'avenir souhaité du Niger et fonde la raison d'être de toutes les politiques et stratégies publiques.

Afin de participer à la réalisation de cette vision globale, la SNPREV traduit les aspirations profondes des populations nigériennes à vivre dans **un pays totalement paisible où les conditions de bien-être individuel et collectif sont mises en place et bénéficient de manière équitable à toutes les communautés qui y vivent et qui partagent profondément le sentiment d'appartenance à un pays unitaire.**

La réalisation de cette vision suppose cependant une exigence forte, celle de mise en route d'un processus inclusif, où l'Etat, certes, conserve sa souveraineté régalienne, mais se doit d'impliquer tous les acteurs et les convaincre du bien-fondé des politiques et stratégies publiques de développement.



### 4.3. OBJECTIFS ET RESULTATS STRATEGIQUES

#### 4.3.1. Objectifs

La SNPREV s'inscrit dans l'axe 4 du PDES 2017 - 2021 qui porte sur « *l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité* » et plus spécifiquement, dans le programme 9 intitulé « *renforcement de la sécurité et de la consolidation de la paix* ». Ce programme participe à l'obtention de l'effet global 4 matérialisé par la situation objective suivante : « *les populations sont bien gouvernées dans un espace sécurisé* ».

Cependant, au regard de sa transversalité, la SNPREV contribue également à l'axe 1 du PDES qui est centré sur « *la renaissance culturelle* », à travers notamment le programme 1 qui concerne la « *mobilisation sociale pour un changement de comportement* »

Dans cette dynamique stratégique et au regard des analyses effectuées, la SNPREV a pour objectif global de **contribuer à promouvoir les conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine.**

Dans cette perspective son objectif spécifique est **d'atténuer substantiellement les menaces et les risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent sur la stabilité du Niger, la paix sociale et la sécurité humaine.** Cet objectif découle de la vision prospective du Niger qui établit de fortes interrelations entre la sécurité et le développement.

La SNPREV du Niger contribue à la réalisation de l'Objectif du Développement Durable (ODD) 16 qui vise à « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

#### 4.3.2. Résultats stratégiques

Le modèle de changement préconisé par la SNPREV est structuré par des résultats stratégiques inter reliés et qui sont articulés autour de : **(i) un impact** qui traduit les changements qualitatifs, positifs et durables, auxquels la SNPREV contribue pour assurer la promotion des conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine au Niger ; **(ii) trois (3) effets spécifiques** qui fixent les domaines de contributions spécifiques de la SNPREV à la réalisation de l'impact ; **(iii) neuf (9) résultats directs** de la mise en œuvre de la SNPREV, à travers lesquels la SNPREV produira les effets spécifiques attendus.

##### 1. Impact

Au regard de ses objectifs, la SNPREV devra contribuer à **l'amélioration de la stabilité du Niger, de la paix sociale et la sécurité humaine.**

##### 2. Effets spécifiques

La contribution spécifique de la SNPREV à cette amélioration de la stabilité du Niger, de la paix sociale et la sécurité humaine, se fera par la réalisation de **trois (3) effets spécifiques** :

- i) Les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits.
- ii) La résilience des communautés en général, et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée.

iii) Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination pour la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace.

A travers ces effets spécifiques de la SNPREV, le Gouvernement du Niger vise d'une part, à promouvoir les conditions environnementales objectives réduisant substantiellement les risques et les menaces de radicalisation et d'extrémisme violent dans les différents pans de la société nigérienne et d'autre part, à impulser un mouvement d'ensemble de tous les acteurs qui interviennent dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, pour une meilleure stabilité du pays, une paix sociale durable et une sécurité humaine améliorée. Il s'agit des conditions fondamentales pour poser les bases objectives et solides pour le développement économique et social du Niger. Le rendez-vous du Niger 2035, ne se fera que dans la paix et la cohésion sociale dans un espace national et régional où la sécurité humaine est assurée.

### 3. Résultats stratégiques directs

Afin de produire les effets spécifiques prévus, la mise en œuvre de la SNPREV devra produire **neuf (9) résultats stratégiques** présentés dans le tableau ci – dessous.

IMPACT : la stabilité du Niger, la paix sociale et la sécurité humaine, sont améliorées

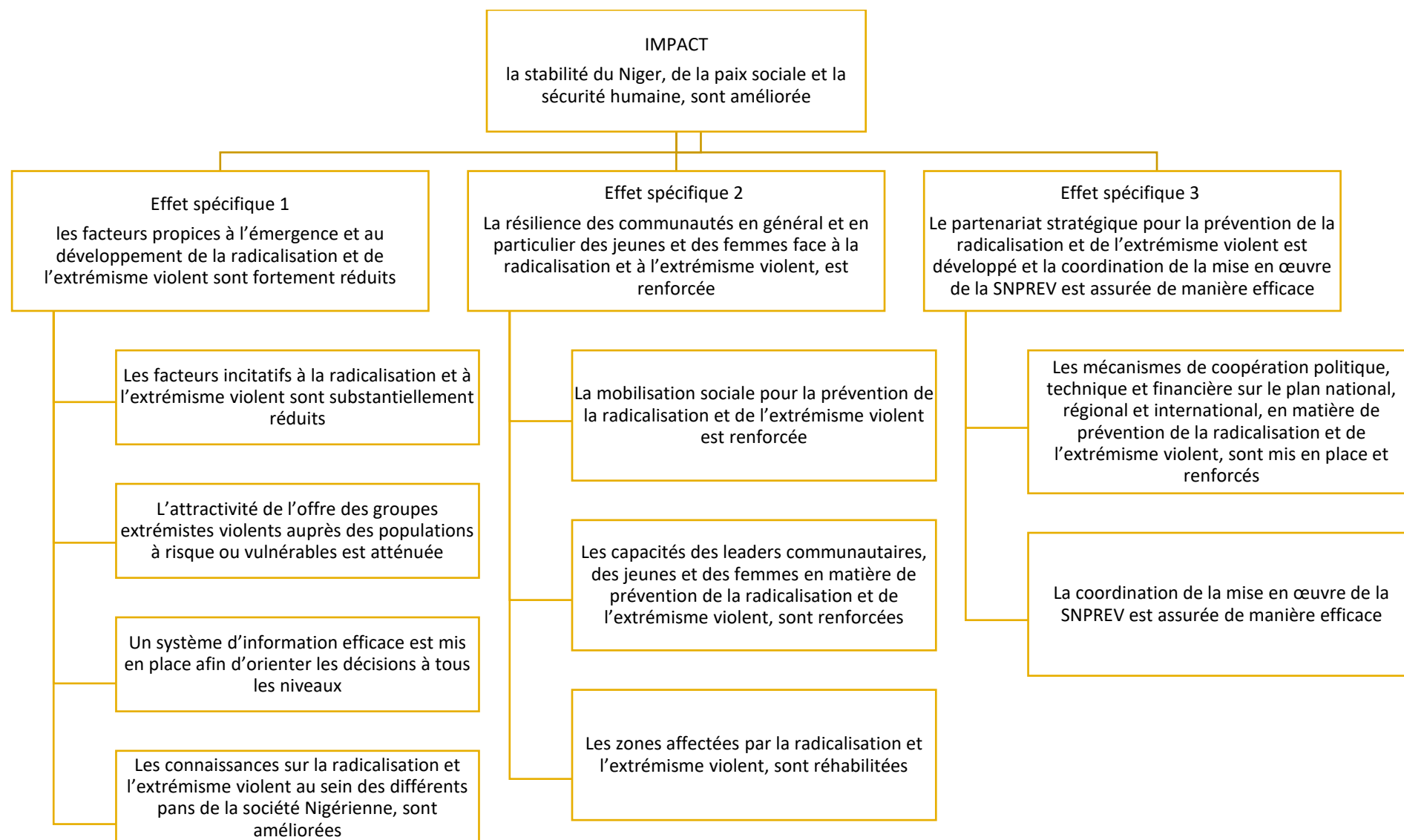
EFFETS SPECIFIQUES	RESULTATS DIRECTS
Effet spécifique 1 : les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits	1.1. Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits
	1.2. L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée
	1.3. Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions à tous les niveaux
	1.4. Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont renforcées
Effet spécifique 2 : La résilience des communautés en général et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée	2.1. La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée
	2.2. Les capacités des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées
	2.3. Les zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent, sont réhabilitées
Effet spécifique 3 : Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination de	3.1. Les mécanismes de coopération politique, technique et financière sur le plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont mis en place et renforcés
	3.2. La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est

la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace

*Tableau 3: répartition des résultats stratégiques de la SNPREV selon les différents effets spécifiques*

Le modèle de changement préconisé par la SNPREV est présenté dans le diagramme ci- dessous.

Figure 3: Modèle de changement préconisé par la SNPREV



Les résultats stratégiques directs seront obtenus dans une relation de moyen – fin, à partir des actions qui seront entreprises sur la base des ressources qui seront combinées à cet effet. Les ressources doivent permettre de réaliser des actions. Chaque action ainsi exécutée devrait être pertinente pour le résultat à produire et l'ensemble des actions d'une chaîne devrait être suffisamment exhaustif pour permettre de réaliser le résultat escompté, sous certaines hypothèses.

NB : Le cadre logique axé sur les résultats de la SNPREV est présenté en annexe 3 du présent document.

#### 4.4. AXES STRATEGIQUES

Afin de relever les défis majeurs prioritaires et réaliser les résultats stratégiques ci – dessus, quatre (4) axes stratégiques sont retenus. Ils sont inter reliés et reflètent, dans leur ensemble, les principales axes de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Il s'agit de : **(i)** l'atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent ; **(ii)** le développement d'un système d'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; **(iii)** le renforcement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent ; **(iv)** Le développement de partenariat stratégique et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV.

##### 4.4.1. Axe stratégique 1 – Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent

L'environnement national, dans ses différentes composantes, est porteur de nombreuses défaillances qui sont autant des facteurs potentiellement propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Si tous les domaines produisent des sentiments de frustration et d'exclusion de pans importants de la société avec comme résultats leur polarisation et/ou leur radicalisation, les concertations régionales et nationales ont mis en exergue les domaines socioculturel et politique, comme étant les principaux domaines qui cristallisent l'essentiel de ces sentiments de frustration et d'exclusion. L'un des axes stratégiques consiste à résorber les facteurs environnementaux de polarisation et de cristallisation des sentiments conduisant à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Cet axe stratégique est articulé autour des stratégies suivantes : (i) la réduction substantielle des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent ; (ii) l'atténuation de l'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non – étatiques en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

##### 4.4.2. Axe stratégique 2 – Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent :

Cet axe stratégique a pour objet la mise en place d'un système opérationnel de collecte systématique, de traitement et d'analyses des données et informations sur la radicalisation et l'extrémisme violent afin de : i) maîtriser la production des informations utiles à l'appréciation de l'évolution des phénomènes de la radicalisation et d'extrémisme violent dans les différentes régions du Niger et à la prise de décision en matière de prévention, d'atténuation et de lutte contre ces phénomènes; ii) connaître, comprendre et expliquer la dynamique en cours afin de mieux anticiper sur les stratégies contre la radicalisation et l'extrémisme violent iii) capitaliser sur les leçons apprises en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Ce système est perçu sous la forme d'un observatoire national avec des déclinaisons régionales. L'axe stratégique 2 participe également à la production et à la gestion des connaissances en matière de radicalisation et d'extrémisme violent. Il s'agit de mieux appréhender par le

biais des études et de la recherche, ces phénomènes afin de renforcer les processus décisionnels et stratégiques en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Cet axe met en œuvre les principales stratégies suivantes : (i) la cartographie des acteurs en matière de collecte et de production des données et informations ; la conception et la mise en place d'un observatoire national sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le renforcement des capacités techniques, technologiques et logistiques ; (iv) la collecte, le traitement et l'analyse des données, ainsi que la production et la diffusion des produits informatiques ; (v) la concertation et les échanges d'expériences en matière de production et de gestion de l'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (vi) la réalisation des études et des recherches sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne et dans l'espace sahélien ; le développement d'un partenariat et d'une coordination efficace entre structures de recherche en matière de radicalisation et d'extrémisme violent, aussi bien au plan national qu'au plan régional et international.

#### **4.4.3. Axe stratégique 3 - Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent**

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent se situe dans une optique de développement de la résilience des populations, notamment les jeunes et les femmes. La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent met en synergie une diversité d'acteurs avec des profils différents du point de vue de leurs statuts, de leurs rôles spécifiques, de leurs motivations et des enjeux. L'analyse diagnostique a relevé un certain nombre de faiblesses qui risquent de plomber l'efficacité de ces acteurs dans l'accomplissement de leurs rôles spécifiques de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Pour résorber ces faiblesses, l'axe stratégique 3 est articulé autour des stratégies suivantes : (i) le renforcement de la mobilisation sociale, notamment, les leaders communautaires (chefs religieux et chefs traditionnels), les jeunes et les femmes, pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs des collectivités locales, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

#### **4.4.4. Axe stratégique 4 - Le développement d'un partenariat stratégique et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV**

La mise en œuvre de la SNPREV est considérée comme un effort collectif, à travers le développement du partenariat stratégique et de la coopération sur le plan national et international. Il s'agit de mobiliser les engagements des différents acteurs concernés par la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent pour concrétiser le modèle de changement préconisés par la SNPREV. Sous cet axe, les stratégies consisteront : (i) au renforcement des mécanismes de concertation et de coopération au plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (ii) le suivi des engagements internationaux et régionaux pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent ; (iii) la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV.

# **CADRE PROGRAMMATIQUE DE LA SNPREV**

Cette partie décrit les programmes et les sous programmes par axe ainsi que les stratégies pour l'atteinte des résultats. Elle présente la structure programmatique de la SNPREV avant de s'attarder sur le contenu indicatif des différents programmes.

### 5.1. STRUCTURE PROGRAMMATIQUE

La structure programmatique de la SNPREV qui comprend sept (7) programmes, en fonction des différents axes stratégiques, se présente ainsi qu'il suit :

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES
<b>Axe stratégique 1</b>	<b>Programme 1</b>
Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent	Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent
<b>Axe stratégique 2</b>	<b>Programme 2</b>
Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	Production et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent (Etudes et Recherches)
	<b>Programme 3</b>
	Système d'information sur la radicalisation et l'extrémisme violent
<b>Axe stratégique 3</b>	<b>Programme 4</b>
Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent	Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
	<b>Programme 5</b>
	Renforcement des capacités locales et communautaires pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
	<b>Programme 6</b>
	Relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent
<b>Axe stratégique 4</b>	<b>Programme 7</b>
Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	Partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV

Tableau 4: répartition des programmes de la SNPREV en fonction des différents axes stratégiques



## 5.2. PRÉSENTATION SYNOPTIQUE DES PROGRAMMES

### 5.2.1. Programme - 1 : Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Ce programme a pour objectif de réduire substantiellement les facteurs favorables à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Les effets attendus sont : **(i)** les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violents sont réduits et **(ii)** les facteurs attractifs de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont atténués. Au regard de ces effets attendus, le programme est structuré en deux (2) volets.

Les actions majeures relatives au volet « **atténuation des facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent** » incluent :

- 1.1.1. Le renforcement du dialogue politique et des dispositifs de prévention et de gestion des conflits politiques.
- 1.1.2. La promotion de la réduction des inégalités et des iniquités dans l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques.
- 1.1.3. La promotion et la valorisation des traditions et des culturelles nigériennes dans le cadre de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.1.4. Le renforcement de la participation des jeunes des deux sexes aux instances de prise de décision et à la gouvernance politique et administrative aux niveaux local, régional et national.
- 1.1.5. La promotion des valeurs culturelles nationales favorables à la paix et à prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, dans les curricula scolaires.
- 1.1.6. La mise en œuvre d'une politique de réinsertion socioéconomique des personnes sorties de la radicalisation.
- 1.1.7. La déclinaison de la politique nationale de l'emploi au niveau régional pour prendre en compte les spécificités régionales (vocations dominantes, profils des métiers, etc.).
- 1.1.8. Le développement et l'accompagnement des initiatives d'insertion / réinsertion économique des jeunes et des femmes, notamment victimes de l'extrémisme violent ou à risque.
- 1.1.9. Le développement et la mise en place des mécanismes/outils pour le financement des initiatives économiques des jeunes et des femmes.
- 1.1.10. La mise en place d'un système d'information sur les financements disponibles (plan national et dans les régions),
- 1.1.11. La promotion de la création des centres d'apprentissage socioprofessionnel pour les jeunes non scolarisés, notamment dans les zones à risque ou affectées par l'extrémisme violent
- 1.1.12. La mise en place des dispositifs de récupération et de réintégration socioprofessionnelle et socioéconomique des jeunes en situation de décrochage scolaire ou exclus des systèmes éducatifs formels.
- 1.1.13. Le renforcement de la collaboration et des relations de confiance entre la population et les Forces de Défense et de Sécurité
- 1.1.14. Le renforcement et l'intégration des mécanismes de contrôle des sources de financement de l'extrémisme violent.
- 1.1.15. Le renforcement des mécanismes de dialogue et de gestion des conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées y compris le foncier
- 1.1.16. La promotion de l'état de droit et du respect des droits humains dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.1.17. Le renforcement des mécanismes de l'Etat et de la société civile pour la moralisation de la vie publique.
- 1.1.18. Le renforcement du cadre juridique pour une prise en charge plus complète de l'extrémisme violent.

- 1.1.19. Le suivi et l'évaluation de l'accomplissement des services publics aux citoyens ainsi que l'évaluation périodiques de la satisfaction des citoyens par rapport à la couverture et à la qualité des services publics.
- 1.1.20. Le renforcement de l'engagement du secteur privé dans les mécanismes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.1.21. Le développement des mécanismes de régulation de l'Internet pour détecter, répertorier et entraver les sites ou réseaux clefs de propagande des filières de l'extrémisme violent.
- 1.1.22. Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et carcérales dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 1.1.23. Le suivi du niveau de satisfaction des populations par rapport à la sécurité et par rapport à l'accès aux services sociaux de base.

Les actions majeures relative au volet « atténuation de l'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables » incluent :

- 1.2.1. L'élaboration et la mise en place des approches, des mécanismes et d'outils pour déconstruire l'offre d'endoctrinement et de recrutement des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables.
- 1.2.2. L'établissement d'une stratégie de communication en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et pour déconstruire l'offre des groupes extrémistes violents ;
- 1.2.3. La sensibilisation des populations sur le danger de la radicalisation et contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance.
- 1.2.4. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et sur la cohabitation pacifique, la culture de la paix, les risques d'enrôlement dans les groupes extrémistes violents et dans les organisations criminelles.
- 1.2.5. La sensibilisation des jeunes sur les valeurs traditionnelles et culturelles favorables à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.2.6. Le renforcement de la compréhension des religions dans une perspective de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- 1.2.7. Le renforcement des capacités des médias sur les questions de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.2.8. Le renforcement des capacités des acteurs en charge de la prévention des conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées.
- 1.2.9. Le renforcement de la cohésion sociale des différentes communautés dans le cadre de la gestion des ressources naturelles partagées.
- 1.2.10. Le renforcement de la résilience de l'école nigérienne à la radicalisation et à l'extrémisme violent, incluant l'introduction dans les curricula des écoles (publiques et coraniques) des notions de civisme, de culture de la paix et de droits humains.
- 1.2.11. Le renforcement de l'encadrement des écoles coraniques et des lieux de culte.
- 1.2.12. Le Suivi de l'attractivité des groupes extrémistes violents dans les communautés.

## 5.2.2. Programme – 2 : Production et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent (Etudes et Recherches)

Le Niger et les pays du Sahel contribuent encore de façon modeste à la production des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent, dans laquelle s'investissent des structures hors Sahel. Le Niger a mis en place le CNESS et de timides recherches sont développées dans certaines structures. Il s'agit de mettre à l'échelle la recherche-action sur cette problématique en vue de bâtir un standard qualité du

Niger en partant des contextes nationaux et des régions, en termes de perceptions, d'acteurs impliqués, de solutions locales, de mise en valeur des outils et mécanismes locaux de gestion des conflits et de PREV, etc.

Ce programme vise d'une part, l'amélioration de la compréhension des processus de radicalisation et d'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne et d'autre part. Il sera mis en œuvre à travers les actions majeures suivantes :

- 2.1.1. Le renforcement des capacités méthodologiques pour la recherche sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 2.1.2. Le développement des actions d'analyse, de recherche et de soutien à la prise de décision en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 2.1.3. L'organisation des rencontres nationales, régionales et internationales, des conférences et des fora sur diverses thématiques relatives la radicalisation et à l'extrémisme violent ainsi que sur le partage des résultats de la recherche et des études stratégiques.
- 2.1.4. La promotion et le renforcement de la collaboration avec les structures d'études et de recherches sur le plan national, régional et international, sur les questions de la radicalisation, de l'extrémisme violent et de la prévention.
- 2.1.5. La création et la mise à jour régulière d'une base de données accessible sur les études et la recherche en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent
- 2.1.6. La vulgarisation des résultats des études et de la recherche sur les thématiques relatives à la radicalisation et à l'extrémisme violent.
- 2.1.7. L'élaboration d'un guide méthodologique pour l'intégration des perspectives de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies sectorielles ainsi que des PDC et des PDR.

### **5.2.3. Programme – 3 : Développement d'un système d'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent**

L'objectif de ce programme est de mettre en place un système opérationnel de collecte systématique des données et informations sur la radicalisation et l'extrémisme violent, de traitement et d'analyse des données et de production d'informations, afin d'aider à la prise de décision en matière de prévention de la radicalisation et d'extrémisme violent. Le système fonctionnera sur la base d'indicateurs non discriminants construits suivant une approche participative, dont les données constitutives devront être soumises à un processus de validation multi-acteurs et à tous les niveaux.

Ce système est perçu sous la forme d'un observatoire national avec des déclinaisons régionales.

- 1.1.1. La mise en place et l'opérationnalisation d'un observatoire national avec des déclinaisons régionales, pour le suivi et l'évaluation des risques et des menaces liées à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Cet observatoire devra être en mesure d'analyser l'extrémisme violent et de fournir des conseils stratégiques et opérationnels.
- 1.1.2. L'élaboration d'une cartographie des acteurs en matière de collecte et de production des données et informations.
- 1.1.3. L'élaboration d'un référentiel des indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent.
- 1.1.4. La mise en place d'une base de données sur les indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent
- 1.1.5. Le renforcement des capacités des acteurs en matière de collecte, traitement, analyse des données et production de l'information à des fins de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

- 1.1.6. La production des produits d'information pour la prise de décision.
- 1.1.7. Une concertation régulière entre tous acteurs concernés par l'observatoire de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 1.1.8. L'élaboration d'un rapport annuel d'analyse des tendances nationales et régionales à partir des données recueillies sur la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

#### **5.2.4. Programme – 4 : Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent**

L'Etat joue un rôle central dans la la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, Il paraît nécessaire de compléter les efforts fournis par l'Etat par ceux déployés par d'autres acteurs. Pour ce faire, Il faut mettre à contribution la capacité de résilience des différents pans de la société, en mobilisant le capital social.

Le renforcement de la mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est articulé autour des actions majeures suivantes :

- 4.1.1 La sensibilisation sur la responsabilité et les rôles des cellules familiales en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- 4.1.2 Le développement et le renforcement des actions et des échanges religieux intra et intercommunautaires ;
- 4.1.3 La promotion et appui à la participation des leaders communautaires (chefs traditionnels, leaders religieux), des organisations de la société civile, des organisations des jeunes et des femmes dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- 4.1.4 Le renforcement des espaces d'échanges et d'éducation citoyens favorables à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- 4.1.5 L'appui aux initiatives des jeunes qui défendent les valeurs de paix, de pluralisme et de respect mutuel auprès de leurs pairs.
- 4.1.6 La promotion de la cohésion sociale, de l'inclusion sociale et des valeurs civiques et socioculturelles pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.

#### **5.2.5. Programme – 5 : Renforcement des capacités pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent**

Ce programme prend en charge le renforcement des capacités des acteurs pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger. Le champ des capacités visées implique les capacités techniques, institutionnelles et organisationnelles. Sa mise en œuvre inclut les principales actions suivantes

- 5.1.1. L'appui à l'élaboration des plans d'actions régionaux et communaux en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 5.1.2. Le renforcement des capacités des leaders communautaires et de leurs organisations (chefferie traditionnelle, leaders religieux, organisations de la société civile) à assurer efficacement leurs rôles en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 5.1.3. Le renforcement des capacités et des rôles des jeunes et des femmes à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
- 5.1.4. Le renforcement des capacités de l'administration centrale, régionale et communale à l'intégration des questions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent des instruments de planification au niveau national, régional et communal.

- 5.1.5. Le renforcement des capacités des collectivités décentralisées en matière de prise en charge de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au niveau local.
- 5.1.6. Le renforcement du rôle des organes de régulation des médias à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 5.1.7. Le renforcement des capacités y compris les rôles des médias à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 5.1.8. Le renforcement des cadres, des structures et des mécanismes de dialogue, et de médiation pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix
- 5.1.9. Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et carcérales dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 5.1.10. Le renforcement des capacités des FDS à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à travers le renforcement des capacités à mener des actions civilo – militaires de grande importance.
- 5.1.11. La mise en place d'un dispositif à couverture nationale, régionale et communale pour la coordination de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

#### **5.2.6. Programme - 6 : Relèvement des zones à risque de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent**

Ce programme qui participe à la création des conditions pour un retour à la normalité dans les conditions de vie des populations dans les zones à risque ou affectées par l'extrémisme violent, tout en mettant en place des mesures de préventions des risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Le programme est articulé autour des actions majeures suivantes :

- 6.1.1. L'élaboration d'une cartographie, d'une analyse diagnostique et d'un système d'information des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent
- 6.1.2. La formulation et la mise en œuvre des plans de relèvement / réhabilitation des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 6.1.3. La mobilisation du partenariat stratégique pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 6.1.4. La coordination des plans de mise en œuvre et du partenariat pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 6.1.5. Le renforcement du développement local et des économies locales dans les des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 6.1.6. Le suivi et l'évaluation des plans de relèvement des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

#### **5.2.7. Programme – 7 : Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre**

Le développement du partenariat multi acteurs sera un déterminant important pour la mise en œuvre de la SNPREV. Ce partenariat concerne : **(i)** le renforcement des mécanismes de concertation et de coopération sur le plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; **(ii)** le suivi des engagements ; **(iii)** la coordination des interventions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

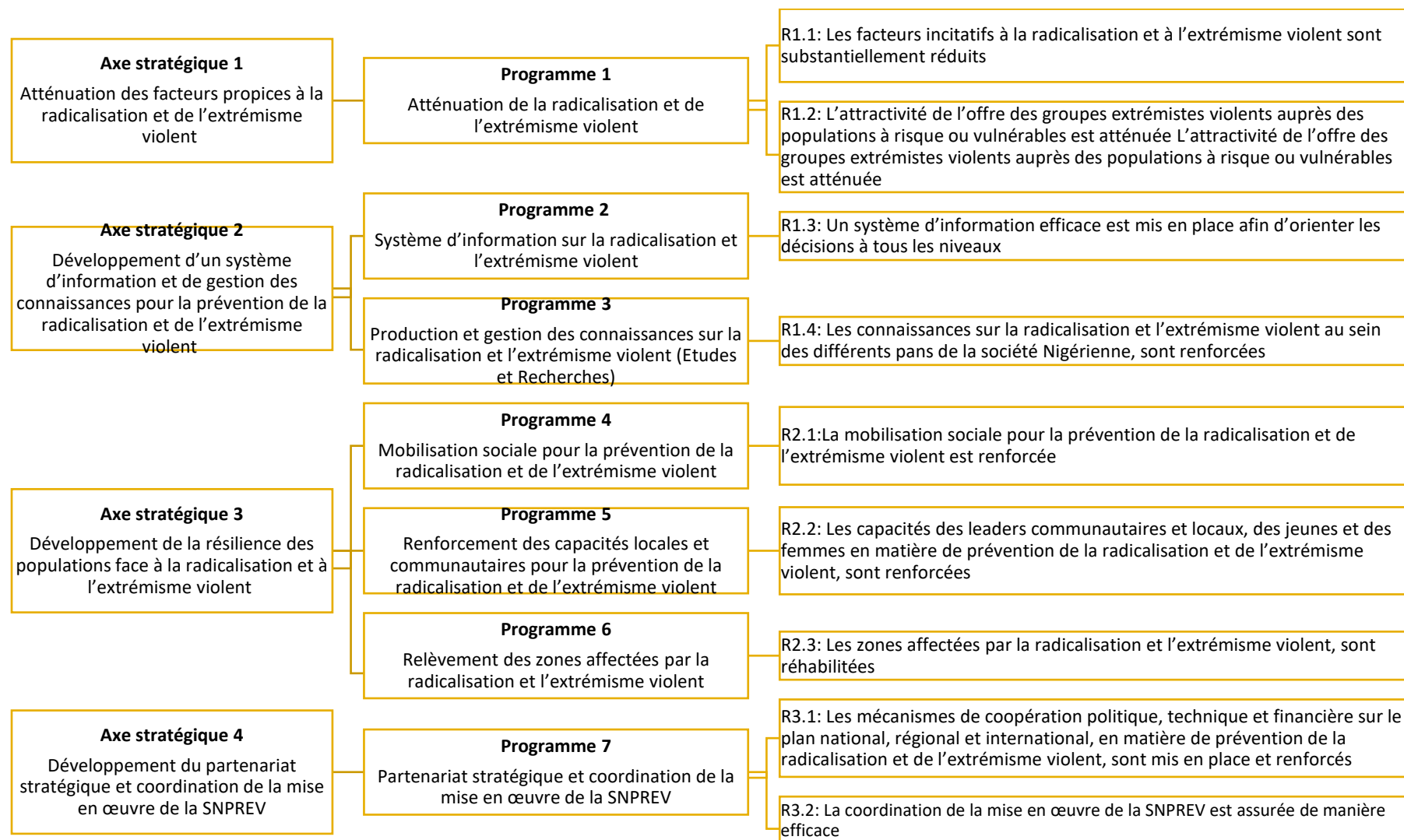
Le premier volet de ce programme 7 qui concerne le « partenariats stratégiques » est articulé autour des actions majeures suivantes :

- 7.1.1. L'organisation d'une table ronde pour la mobilisation du partenariat stratégique.
- 7.1.2. Le renforcement des initiatives d'intégration régionale (G5 Sahel, CBLT, ALG, CEDEAO, UA, etc.) en lien avec la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 7.1.3. La promotion et le développement des relations entre acteurs nationaux, régionaux et internationaux concernés par la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 7.1.4. La mobilisation des partenariats politique, financier et technique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SNPREV.
- 7.1.5. La promotion d'un cadre de coopération financière et d'échanges d'information financières pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 7.1.6. Le renforcement du cadre juridique de la coopération interétatique pour mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.
- 7.1.7. La mise en place des instruments appropriés pour le suivi des engagements internationaux, régionaux et nationaux en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- 7.1.8. La mobilisation du partenariat multilatéral et bilatéral en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- 7.1.9. La coordination des partenariats en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- 7.1.10. La prise en compte dans les législations nationales, des différents engagements souscrits par le Niger à l'échelle bilatérale, sous régionale, régionale et internationale.

Aujourd'hui, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent n'est plus un choix, mais une nécessité incompressible qui met en emphase l'urgence d'agir en amont pour empêcher la production et la reproduction de l'extrémisme violent. Une obligation qui appelle le concours d'une pluralité d'acteurs à tous les niveaux (national, régional, local et même communautaire). Une obligation qui impose l'adoption d'une stratégie de coordination de l'ensemble de mesures destinées à remédier aux causes profondes de l'extrémisme violent. Au regard de cette considération, le deuxième volet de ce programme qui concerne la coordination des interventions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, prend en charge les principales activités suivantes :

- 7.2.1. La mise en place et l'opérationnalisation de la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV ;
- 7.2.2. La planification et programmation technique et financière ;
- 7.2.3. Le partage des informations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV ;
- 7.2.4. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNPREV ;
- 7.2.5. Les concertations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV ;
- 7.2.6. L'organisation des sessions de pilotage de la mise en œuvre de la SNPREV.

Figure 4 Répartition des résultats stratégiques par programme majeur et par axe stratégique



# **MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION DE LA SNPREV**



Le montage institutionnel et organisationnel de mise en œuvre, a vocation à impulser la mise en œuvre afin de faire face, avec efficacité, aux défis liés aux changements attendus dus à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger. Il prend en compte la distribution institutionnelle des rôles et des responsabilités en matière de prévention contre les phénomènes ci-dessus. La définition de ce cadre de mise en œuvre est articulée autour des dimensions suivantes : **i)** les principes directeurs de mise en œuvre, **ii)** le montage institutionnel et organisationnel aux plans politique, stratégique et opérationnel, **iii)** le dispositif de suivi et évaluation, **iv)** les coûts estimatifs du cycle 1 de mise en œuvre, **v)** le mécanisme de financement.

Ces différents dispositifs doivent absolument obéir à deux exigences majeures, celle de satisfaire à l'exigence de conformité et d'efficacité par rapport aux programmes stratégiques et aux résultats attendus et celle de la responsabilisation vis-à-vis de l'impact et des effets directs recherchés par la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

## 6.1. PRINCIPES DE LA MISE EN OEUVRE

La réalisation des différents objectifs de la SNPREV et tout le succès attendu dépendent de la qualité de la mise en œuvre. C'est pourquoi il est important d'en définir les principes devant guider l'action, mais également de clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué. Les conditions de réussite reposent sur les principes directeurs suivants : **(i) la transparence, (ii) la participation, (iii) la responsabilisation, (iv) la flexibilité, (v) la subsidiarité, (vi) l'équité, (vii) le partenariat, (viii) la complémentarité et la synergie.** Elles reposent également sur la prise en compte transversale de **l'égalité de genre, l'inclusion sociale et l'approche basée sur les droits humains.**

## 6.2. MONTAGE INSTITUTIONNEL

### 6.2.1. Ancrage politique

En raison de son caractère intersectoriel et intégré, visant un impact transversal sur les questions relatives à la radicalisation et à l'extrémisme violent au Niger, la SNPREV est placée sous la tutelle du **Premier Ministre**. Notons qu'au titre de la Constitution de la 7ème République, le Premier Ministre dirige l'action du gouvernement. A ce titre, il fixe les orientations politiques essentielles, assure la coordination et la cohérence de l'action gouvernementale. Aussi, l'ancrage institutionnel de la SNPREV revêt ainsi un caractère politique et stratégique important, notamment pour maintenir et renforcer les synergies nécessaires au succès de la mise en œuvre. A ce titre, le Premier Ministre assure l'impulsion et le contrôle de la maîtrise d'œuvre. Il garantit l'engagement politique du Gouvernement dans la mise en œuvre et favorise le développement des synergies intersectorielles dans un cadre de partenariat multi-acteurs, afin de permettre la réalisation des résultats stratégiques attendus de la SN - PREV.

### 6.2.2. Dispositif de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre de la SNPREV est composé des principaux organes de mise en œuvre et des instruments opérationnels. Il donne également un aperçu sur les acteurs de mise en œuvre.

## i.) Organes de mise en œuvre

### a.) Le Comité de pilotage : Organe d'orientation et de pilotage

Le pilotage de la mise en œuvre de la SNPREV est assuré par un **Comité Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV**. Le CMOP est un espace de concertation stratégique et de dialogue entre parties prenantes tout en étant un cadre d'orientation et de préparation des décisions sur la mise en œuvre SNPREV du Niger. Il est constitué sous forme d'un organe de haut niveau et placé sous la tutelle du Premier Ministre ou de son représentant. C'est l'organe principal pour l'affirmation et l'expression des synergies entre les partenaires stratégiques. Ainsi, en même temps qu'il constitue un espace de concertation stratégique et de dialogue entre parties prenantes, il est un cadre politique et stratégique d'orientation et de décision dans le cadre la mise en œuvre de la SNPREV. Aussi, est-il tenu de garantir l'efficacité institutionnelle de la mise en œuvre de la SNPREV, notamment en ce qui concerne la transparence et la responsabilité, deux aspects reposant sur une gestion axée sur les résultats et sur la communication des résultats aux différentes parties prenantes

Il assure **cinq (5) principales missions**: **(i)** adopter le plan d'action pluriannuel ainsi que les programmes d'activités annuelles, les budgets, les différents rapports annuels de performance, **(ii)** évaluer les performances et apporter les mesures correctives et les orientations stratégiques permettant de combler les éventuelles insuffisances constatées, **(iii)** décider de toutes les mesures propres à améliorer les performances dans la mise en œuvre des programmes de la SNPREV, **(iv)** approuver les différents rapports d'évaluation, **(v)** entreprendre un plaidoyer pour promouvoir, mobiliser le partenariat politique, financier et technique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SNPREV.

Sous la présidence du Directeur du Cabinet du Premier Ministre, le Comité Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV regroupe des membres issus **(i)** des ministères et autres structures de l'Etat à valeurs ajoutées pour la PREV, **(ii)** des organisations de la société civile actives, **(iii)** du secteur privé, **(iv)** des partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine.

Le CMOP ainsi configuré est le reflet du partenariat stratégique qui doit exister impérativement pour assurer une prise en charge politique, technique et financière de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

La composition, la structuration, le fonctionnement du Comité Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV ainsi que l'exécution de ses missions seront fixées par arrêté du Premier Ministre. En tant qu'outil de pilotage, le fonctionnement du Comité Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV est fondé sur les principes de : **i)** l'affirmation du leadership de l'Etat et la primauté de la réglementation nationale, **ii)** la transparence et la participation des partenaires dans les décisions d'orientation stratégique et de financement , **iii)** la reddition des comptes au regard de l'utilisation des ressources financières et des résultats qui y sont attendus de la mise en œuvre de la SNPREV du Niger.

Le Comité Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV se réunit une fois par an sous la présidence du Directeur du Cabinet du Premier Ministre. Il est composé de 35 membres :

- Le Directeur du Cabinet du Premier Ministre (Président) ;
- Un représentant du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumière et religieuses (Vice – Président) ;
- Un représentant du Centre National de la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponses aux Risques Sécuritaires (Cabinet du Premier Ministre)
- Un représentant du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) ;
- Un représentant de la commission « défense et sécurité » de l'Assemblée Nationale ;
- Un représentant de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ;

- Un représentant du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS) ;
- Un représentant de la Cellule de prévention de la radicalisation (CELLRAD) ;
- Un représentant de la Cellule Nationale de Coordination du G5 – Sahel ;
- Une représentante de la plateforme des femmes G5 Sahel ;
- Un représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Un représentant du Ministère de la Défense nationale ;
- Un représentant du Ministère de la Justice ;
- Un représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Un représentant du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur ;
- Un représentant du Ministère du Plan ;
- Un représentant du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale ;
- Un représentant du Ministère de la Renaissance culturelle des arts et de la Modernisation sociale ;
- Un représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- Un représentant du Ministère de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant ;
- Un représentant du Ministère en charge de l'éducation nationale ;
- Un représentant du Ministère en charge des enseignements secondaires ;
- Un représentant du Ministère en charge des enseignements supérieurs ;
- Un représentant du Ministère de l'Entrepreneuriat des jeunes ;
- Un représentant du Ministère des Enseignements professionnels et techniques ;
- Deux (2) représentants de la Société Civile ;
- Deux (2) représentantes de la Société Civile féminine ;
- Le Président du Conseil National de la Jeunesse ;
- Le Président de l'Association des Municipalités du Niger ;
- Le Président de l'Association des Chefs traditionnels ;
- Le Président de l'Association des Régions du Niger (ARENI) ;
- Deux (2) représentants du Cadre du dialogue inter et intra religieux.

#### **b.) Dispositif de coordination de la mise en œuvre de la SNPREV**

Le dispositif de coordination de la mise en œuvre, se fera sous la forme d'une unité exécutive, qui est l'organe de la maîtrise d'œuvre globale. Elle a pour objet d'assurer la coordination intersectorielle et le suivi de la mise en œuvre de la SNPREV du Niger. Cette unité de coordination est dirigée par un Secrétaire Exécutif désigné par le Premier Ministre. Elle assure les responsabilités suivantes :

- La planification stratégique, opérationnelle et budgétaire,
- La coordination de la mise en œuvre des différents plans d'actions,
- Le développement de toutes les initiatives nécessaires pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre,
- La supervision technique, administrative, logistique et financière, conformément aux plans d'actions et dans le respect des conventions et du manuel de gestion. Cette responsabilité inclut l'exécution d'un plan de financement, approuvé par le Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV,
- La reddition des comptes, vis-à-vis de la tutelle et du Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et sur l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières mises à la disposition de la SNPREV,
- La mise en œuvre des recommandations et des décisions du Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV,

- L'interface entre le Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) de la SNPREV et les différents niveaux de mise en œuvre,
- Le développement des passerelles de synergie entre les différents acteurs,
- Le développement du partenariat technique et financier,
- L'évaluation des programmes stratégiques.

### c.) Mécanisme de financement de la SNPREV

#### ▪ Nature du dispositif

Le dispositif de financement de la SNPREV du Niger s'inscrit dans une perspective d'intégration dans le système budgétaire national. Il est cependant admis, l'institution d'un mécanisme de financement prenant en compte toutes les sources de financement disponibles et opérationnalisés par un dispositif unique de gestion, de reporting et de contrôle. Ce principe d'unicité découle de l'option préconisée, sur le plan national, en faveur de l'approche programme et soutenue par l'ensemble des partenaires du Niger. Il est également en cohérence avec les principes de l'approche programme et répond avant tout au souci de transparence, d'efficacité et de préservation de la cohérence de la mise en œuvre de la SNPREV. Toutefois, dans la conception et la mise en œuvre de ce dispositif de financement, il sera impérativement tenu compte des leçons apprises dans l'opérationnalisation de tel mécanisme dans l'environnement institutionnel national. Le but étant fondamentalement, d'impulser une dynamique de transparence et de responsabilité, mais également, de renforcement du partenariat dans la construction d'une synergie plus forte pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.

La mise en œuvre de la SNPREV du Niger, induit des mutations institutionnelles à la hauteur des défis et enjeux qui s'imposent tant sur le plan national que régional et local. La décentralisation et le développement du partenariat sectoriel multi acteurs seront un déterminant important dans la configuration institutionnelle du dispositif de financement. Aussi, le mécanisme de financement et ses modalités de fonctionnement seront réajustés sur la base d'une plus grande ouverture aux partenaires. Ce mécanisme unifié de financement multi bailleurs, sera piloté par l'organe de coordination de la mise en œuvre et placé, sous l'égide du Cabinet du Premier Ministre en relation avec le Ministère du plan et celui en charge des Finances.

Le dispositif de financement est destiné à financer les plans annuels dans le cadre de la mise en œuvre des programmes stratégiques et des plans d'actions régionaux de la SNPREV. Pour faire face aux dépenses de la mise en œuvre, le dispositif unique de financement centralise : les contributions de l'État ; les contributions financières des partenaires au développement du Niger ; les ressources financières mobilisées au titre du cofinancement avec les stratégies sectorielles partenaires, etc.

#### ▪ Fonctionnement du dispositif

- **Mobilisation des ressources** : La mobilisation et la sécurisation des ressources financières seront soumises à un manuel unique de procédures élaborées et acceptées par toutes les parties prenantes à la SNPREV. Ce manuel sera élaboré sous l'égide du Secrétariat Exécutif de SNPREV et approuvé par le Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP). Il devra s'inspirer des procédures nationales qui font actuellement l'objet d'un consensus des partenaires techniques et financiers du Niger. Toutefois, à titre exceptionnel, certaines procédures incompressibles des partenaires pourraient être prises en compte afin d'optimiser les conditions de contribution au financement de la SNPREV.
- **Accès aux ressources** : Rappelons que l'accès à ces fonds est soumis à l'approbation du CMOP. Il est accessible suivant la procédure suivante : le Secrétariat Exécutif prépare, de manière participative et interactive, avec les différents partenaires de mise en œuvre opérationnelle, un plan d'actions annuel (PAA), supporté par un budget annuel. Ce plan annuel ainsi que le budget

y relatif, sont soumis à l'approbation du CMOP. Une fois approuvés, ces instruments servent de base pour les différentes requêtes de financement. Les décaissements subséquents se feront dans le respect des procédures de gestion **financière** établies.

- **Audit** : Le Cabinet du Premier Ministre est responsable des opérations d'audit qui seront conduites par des cabinets d'audits indépendants, sur une base annuelle. Le responsable administratif et financier est responsable de l'application des recommandations d'audit, sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre.

#### **d.) Dispositif de suivi et d'évaluation**

Le rôle du dispositif de suivi et d'évaluation (S&E) est de suivre la performance dans la mise en œuvre de la SNPREV, à travers un système d'analyse des acquis enregistrés, des faiblesses constatées et de capitalisation des leçons apprises. Ce rôle est mis en œuvre par l'intermédiaire d'un processus systématique de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion de l'information, d'identification des problèmes, d'alerte et de proposition de mesures correctives. Il doit permettre à la fois : le suivi de l'exécution technique et financière ; le suivi des résultats enregistrés ; l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation en fin de cycle.

- **Le suivi de l'exécution technique et financière** s'intéressera aux ressources financières engagées et aux activités réalisées. Les acteurs de mise en œuvre devront, à cet effet, rendre compte de l'état d'exécution technique et financière à travers des rapports trimestriels et annuels. Ces rapports sont ensuite transmis à l'Unité chargée du Suivi et Evaluation de l'organe de coordination générale (secrétariat exécutif) de la mise en œuvre de la SNPREV.
- **Le suivi des résultats** permettra, d'apprécier le niveau de réalisation des résultats opérationnels et stratégiques (résultats à court et moyen termes) obtenus par suite de la mise en œuvre de la SNPREV. Cette appréciation se basera sur la définition d'indicateurs réalistes, assortis de cibles annuelles. Les résultats à court et moyen termes (produits et effets) constituent des éléments essentiels de ce suivi.
- **L'évaluation de la SNPREV** permet de déterminer et d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacéité de la mise en œuvre de la SNPREV à travers son plan d'actions au niveau national et dans les régions, la pérennité des effets obtenus et l'impact des stratégies mises en œuvre. Elles analyseront également les liens de causalité des résultats obtenus en permettant de tirer des enseignements et de capitaliser les expériences réussies.

#### **e.) Instruments de mise en œuvre**

La mise en œuvre de la SNPREV opérationnalisera un certain nombre d'instruments techniques, au nombre desquels l'on note les principaux instruments suivants, qui seront utilisés tant sur le plan central que décentralisé.

- Instruments au niveau national
  - Un **Plan d'Actions Prioritaires (PAP)** est élaboré afin de permettre une mise en cohérence des actions jugées prioritaires sur la base de critères dont (i) la complémentarité avec les actions en cours (ii) la valeur ajoutée des actions spécifiques PREV et (iii) la priorité aux actions PREV des régions. Ce PAP correspond au cadre programmatique. Il constitue le premier portefeuille de la SNPREV.
  - **Une Stratégie de communication sera** élaborée pour sensibiliser sur la PREV et en assurer une appropriation multi acteurs.
  - **Le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre** : ce rapport sera élaboré suivant l'approche de gestion axée sur les résultats. Il sera élaboré par l'organe de coordination générale (secrétariat exécutif de la SNPREV) et servira d'outil de partage des résultats et de mobilisation des ressources.

Il fournira les informations, sur : les résultats immédiats obtenus, comparativement aux résultats escomptés et aux ressources allouées ; l'évolution des risques identifiés ; les perspectives. Il sera élaboré sur la base des rapports des acteurs de mise en œuvre des programmes stratégiques. Ce rapport sera présenté à la session annuelle du CMOP.

- **Le rapport de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre** : ce rapport est élaboré sur une base externe et indépendante et suivant les critères évaluatifs suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacités de la mise en œuvre de la SNPREV, des effets obtenus et leur pérennité. En outre, Il fournit la possibilité d'amender, de réorienter, de prendre en compte de nouvelles problématiques sur la base des résultats acquis. Il servira aussi à analyser et à apprécier l'évolution des conditions déterminant les capacités des différentes parties prenantes à la mise œuvre, à assumer pleinement, à terme, leurs rôles et responsabilités spécifiques. Elle permettra aussi d'établir une analyse diagnostique sur le déroulement de la mise en œuvre, afin de réorienter ou de renforcer au besoin les stratégies prévues.
- **Le rapport de l'évaluation en fin du cycle de la mise en œuvre** : ce rapport permet de vérifier si ce cycle a connu le succès en utilisant les critères évaluatifs ci-dessus exposés. Cependant, il mettra l'emphase sur le plan de son impact concret en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et sur la durabilité des effets produits. Il s'agit en fait de mesurer les résultats obtenus, notamment, les effets de la mise en œuvre de la SNPREV et de tirer les leçons apprises.

#### – Instruments au niveau régional et local

La SNPREV sera déclinée à travers des plans d'actions pour chaque région avec un tronc commun d'actions visant un standard national PREV et la prise en compte des spécificités régionales. Les Plans de Développement Régionaux (PDR) et les Plans de Développement Communaux (PDC) pourront s'en inspirer, de même que les services déconcentrés et les autres acteurs organisés de la société civile, en particulier les jeunes filles et garçons et les femmes.

#### **f.) Acteurs de mise en œuvre**

La SNPREV est un effort collectif aussi bien dans le processus de son élaboration que dans sa mise en œuvre. Ce principe implique la responsabilisation de divers acteurs et à tous les niveaux. Les principaux acteurs sont les suivants :

- **Les Ministères sectoriels** : Le Gouvernement, à travers ses ministères, assume ses responsabilités régaliennes et son leadership national pour la mise en œuvre de la SNPREV (formulation, mise en cohérence, dialogue avec les acteurs, mobilisation des ressources humaines et financières, suivi et évaluation). Les Ministères sectoriels, notamment dits de première ligne en PREV comme l'éducation, apporteront une contribution majeure dans la mise en œuvre de la SNPREV. Le Gouvernement assume aussi les dynamiques internationales et régionales en matière de prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Il développe et met en œuvre des instruments juridiques à travers des textes législatifs et réglementaires.
- **Les élus nationaux** : Les députés ont une compétence législative et de contrôle de l'exécutif. A ce titre, leur rôle sera important dans la sensibilisation des citoyens et dans le cadre du suivi de la coopération avec les partenaires stratégiques. Par ailleurs, en raison de leurs interactions avec les citoyens et ils pourront en traduire les attentes et les demandes.
- **Les élus locaux**. Les élus locaux, constituant les conseils communaux et régionaux, agissent en tant qu'acteurs de proximité pour promouvoir le développement économique, social et culturel à l'échelon exclusif du territoire de leurs collectivités respectives. Ils contribuent à assurer la cohésion sociale, à promouvoir et à conforter la paix et à assurer la sécurité des biens et des personnes. A cet effet, les élus locaux participent aux processus décisionnels au niveau de la région et dans les communes.

- **Les jeunes.** Dans le cadre de la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, les jeunes tiennent leur place d'acteurs référents en raison de leur bonne capacité de mobilisation communautaire et d'adaptation, mais aussi en tant que vecteurs de changements de transformations sociales positives, de valeurs de paix et de stabilité. Les jeunes sont une partie prenante essentielle dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, car ils disposent de réseaux organisationnels facilement mobilisables et des cadres de concertation garantissant une certaine synergie.
- **Les femmes :** Leurs rôles sont majeurs dans la médiation sociale. Elles disposent de cadres d'actions et de réseaux dont l'implication dans la PREV est un gage de succès.
- **La société civile :** Acteurs de proximité, les organisations de la société civiles présentent des fortes capacités de mobilisation sociale due à une bonne intégration au niveau local et communautaire et à une bonne connaissance de leur environnement. Elles disposent de plateformes de coordination qui assurent le dialogue et la synergie entre elles, sur la base desquelles elles forment une véritable force de plaidoyer et de sensibilisation.
- **Les leaders religieux :** Ces leaders jouent un rôle majeur dans la régulation sociale. Ils bénéficient en général, d'une écoute attentive de la population et ont une forte influence sur cette dernière.
- **La chefferie traditionnelle :** La chefferie traditionnelle est détentrice des valeurs, des connaissances et des pratiques traditionnelles ancestrales. Elle est donc un vecteur important des valeurs morales et culturelles fortes qui enseignent la tolérance, l'acceptation de la différence, la cohésion sociale et le maintien de la paix au sein des différentes communautés. A ce titre, les chefs traditionnels, garants des valeurs traditionnelles locales, bénéficient de l'écoute et du respect des populations et des pouvoirs publics, sur lesquels ils ont encore une certaine influence. Ils constituent des relais institués entre les pouvoirs publics et les populations. Les chefs traditionnels sont des véritables forces de plaidoyer à tous les niveaux, de sensibilisation, de médiation, de conciliation et d'arbitrage, pour apaiser les tensions sociales inter et intra - communautaires
- **Les chercheurs :** Leur rôle de réflexion et de contribution à la gestion de la connaissance, notamment des processus de radicalisation et de l'extrémisme violent et prévention est encore peu exploité. Ils apparaissent loin de la problématique, même si des centres et Think Tanks commencent à se mettre en place. Un certain nombre de mesures pour appuyer leur implication dans les stratégies PREV ont été faites dans le cadre de référence programmatique.
- **Les Communautés :** Les communautés vivent directement les impacts de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Leurs terroirs sont occupés. Ils subissent les attaques des terroristes et des bandits. Ils vivent les conflits inter et intracommunautaires. Leur implication dans le dispositif organisé par les Gouvernements est faible. Là où les mécanismes de régulation sociale communautaire sont opérationnels, on enregistre des solutions durables aux conflits.
- **Les familles :** Comme premier espace de socialisation des enfants, les familles sont peu sollicitées dans la PREV.
- **Les acteurs de la coopération régionale :** Ils se situent à des niveaux de convergence et de mise en commun des ressources et de bonnes pratiques.
- **Les médias :** Instruments d'influence et de contre-influence, les médias sont des vecteurs incontournables dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et dans la promotion d'une culture de la paix. Cependant, les professionnels des médias encore doivent mieux appréhender ces rôles spécifiques.
- **Les forces de défense et de sécurité :** Les Forces de Défenses et de Sécurité (FDS) sont cœur des dispositifs de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, notamment la qualité des relations entre les populations et les FDS est fondamentale la qualité des relations entre les populations et les FDS est fondamentale
- **Le secteur privé :** Bien qu'en retrait pendant longtemps, Il faut envisager de plus en plus de l'intégrer dans la PREV.

- **Les repentis** : Ceux qui se sont engagés dans des mouvements et actes extrémistes et qui n'ont pas de sang sur les mains et qui se sont repentis pourraient jouer un rôle de sensibilisation
- **La diaspora** : Outre son rôle économique important, cette diaspora joue un rôle important dans la gestion des conflits locaux et peut apporter une contribution scientifique importante.
- **Les partenaires techniques et financiers** : Dans le cadre du partenariat stratégique, ils participeront au regard de leurs mandats spécifiques, à l'accompagnement technique et au financement de la mise en œuvre de la SNPREV.



# **GESTION DES RISQUES**

La mise en œuvre de la SNPPREV pourrait être contrariée par un certain nombre de risques qui pourrait constituer des entraves à la réalisation des résultats escomptés. Ces risques sont de trois (3) ordres : i) une faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la SNPREV ; ii) une instabilité politique et institutionnelle dans le pays ; iii) un accroissement de la pauvreté et des inégalités.

### **7.1. FAIBLE MOBILISATION DU FINANCEMENT**

La mise en œuvre de la SNPREV requiert la combinaison des ressources financières internes et des ressources financières externes. Cependant, on note que les procédures de mobilisation des ressources externes apparaissent lourdes et la capacité de les mobiliser est faible. Par ailleurs, cette faiblesse de mobilisation est également constatée au niveau des ressources internes, se traduisant par des allocations budgétaires faibles et difficilement mobilisables dans leur intégralité. Cette double faiblesse constitue un risque majeur pour la disponibilité des ressources financières indispensables à la mise en œuvre de la SNPREV et pourrait, par conséquent, compromettre les chances d'atteindre les résultats escomptés.

Pour la prise en charge de ce risque, la SNPREV prévoit l'organisation d'une table ronde pour la mobilisation des ressources et la mise en place d'un dispositif organisationnel pour le suivi des engagements des partenaires

### **7.2. INSTABILITÉ POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE**

Le Niger est actuellement dans une phase de stabilité politique avec un avenir promoteur sur le plan démocratique. Cependant, il convient de considérer que l'environnement national est caractérisé, ces dernières décennies, par une récurrence des instabilités sociopolitique et institutionnelle, accentuée par l'émergence d'un climat d'insécurité dans les pays, notamment en raison du terrorisme international qui sévit dans toutes les zones sahélo-sahariennes.

La SNPREV sera mise en œuvre dans un cadre multisectoriel et en partenariat et/ou en collaboration avec plusieurs acteurs : ministères et autres structures nationales, administrations déconcentrées de l'Etat, organisations de la société civile, secteur privé, communes, et communautés à la base, etc.

Au regard de ces éléments contextuels, toute situation sociopolitique susceptible de compromettre la stabilité institutionnelle est de nature à faire naître des incertitudes chez les partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux et en conséquence, compromettre les résultats attendus de la mise en œuvre de la SNPREV.

Mais, la gestion de ce risque s'inscrit dans un cadre plus global, lié notamment à la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PDES), de la mise en œuvre de la Stratégie de développement et de Sécurité dans les zones sahélo sahariennes du Niger (SDS – Sahel Niger) et de la dynamique internationale de prévention et de lutte contre le terrorisme actuellement en cours au Niger et dans les autres pays de la sous-régions affectés par le phénomène.

### **7.3. ACCROISSEMENT DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES**

Le dénuement et la pauvreté, aggravés par une gouvernance déficiente produisant des inégalités, des multiples privations et des frustrations énormes, constituent des facteurs majeurs qui poussent les jeunes en particulier à se radicaliser et à rejoindre des organisations extrémistes violentes. La grande prévalence de ces facteurs constitue des terrains favorables au développement des organisations violentes. Aussi,

---

l'efficacité de la SNPREV par l'efficacité de lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et les discriminations et l'amélioration continue de la gouvernance politique, administrative, économique, incluant la lutte contre la corruption. Tout fléchissement sur ces différentes dimensions est de nature à contrarier les objectifs de la présente stratégie.

# BUDGET

## 8.1. COÛT GLOBAL PREVISIONNEL DE LA SNPREV

Le coût global estimé de la stratégie nationale de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est de 297 310 940 000 FCFA réparti sur les 5 ans correspondant au 1<sup>er</sup> cycle de la mise en œuvre. Il se repartit comme suit :

RESULTATS STRATEGIQUE		BUDGET	
R1.1	Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits	289 435 000 000	97,35%
R1.2	L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée	635 000 000	0,21%
R1.3	Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions stratégiques et opérationnelles à tous les niveaux	352 000 000	0,14%
R1.4	Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont améliorées et mieux gérées	424 500 000	0,14%
R2.1	La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée	1 122 940 000	0,38%
R2.2	Les capacités des acteurs des communautés, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées	387 000 000	0,13%
R2.3	Les zones à risques de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent, sont réhabilitées	3 347 000 000	1,13%
R3.1	La coopération nationale, régionale et internationale, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est développée et renforcée	375 000 000	0,13%
R3.2	La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace	1 232 500 000	0,41%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>297 310 940 000</b>	<b>100%</b>

NB : le budget détaillé sur 5 ans est présenté en annexe 4 du présent document

## 8.2. RÉPARTITION DU BUDGET PAR AXE STRATÉGIQUE ET PAR PROGRAMME MAJEUR

EFFETS	AXES STRATEGIQUE	BUDGET PAR AXE STRATEGIQUE	PROGRAMMES MAJEURS	BUDGET PAR PROGRAMME
EFFET 1 <b>les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits</b>	<b>Axe stratégique 1</b> Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent	290 070 000 000	<b>Programme 1</b> Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent	290 070 000 000
	<b>Axes stratégique 2</b> Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	776 500 000	<b>Programme 2</b> Système d'information sur la radicalisation et l'extrémisme violent	352 000 000
			<b>Programme 3</b> Production et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent (Etudes et Recherches)	424 500 000
EFFET 2 <b>La résilience des communautés en général et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée</b>	<b>Axe stratégique 3</b> Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent	4 756 940 000	<b>Programme 4</b> Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	1 122 940 000
			<b>Programme 5</b> Renforcement des capacités locales et communautaires pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	287 000 000
			<b>Programme 6</b> Relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	3 347 000 000
EFFET 3 <b>Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace</b>	<b>Axe stratégique 4</b> Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	1 607 500 000	<b>Programme 7</b> Partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	1 607 500 000

# CONCLUSION

Au regard du contexte sécuritaire au Niger et dans la sous-région sahélienne, la construction d'un environnement national paisible, sécurisé et stable est un enjeu important pour le développement et l'épanouissement des populations nigériennes. En effet, La montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent et leurs effets néfastes freinent les efforts actuels de développement et risquent de contrarier ceux en perspective.

Le Gouvernement nigérien s'engage à relever le défi majeur à travers la présente la stratégie nationale de la prévention et de l'extrémisme violent (SNPREV). La SNPREV est également un appel à toutes les parties prenantes à la résolution de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent y compris les partenaires, à conjuguer leurs efforts dans cette dynamique de mobilisation générale contre ces fléaux qui tendent à saper les efforts en vue de maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de promouvoir l'état de droit.

Au regard des quatre axes stratégiques qui soutiennent cette stratégie, elle présente un caractère holistique et systémique dans la prise en charge de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger. A ce titre, à travers son axe stratégique 1, elle met en place des initiatives pragmatiques portant sur les facteurs propices à l'émergence et à la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le contexte national, afin d'en atténuer substantiellement leur potentiel d'incitation et d'attractivité. A travers son axe stratégique 2, elle participe également à améliorer, sur une base dynamique, les connaissances et la compréhension que l'on a de ces phénomènes aux niveaux international, continental et sous régional, afin de mieux prévenir leur occurrence. Cet axe concerne le système d'information en tant que système de collecte systématique, de traitement et d'analyse des données et de production des produits informatifs destinés à orienter la prise de décision dans le sens d'une prévention plus efficace des situations de radicalisation et d'extrémisme violent sur l'ensemble du territoire national. Dans son troisième axe, la SNPREV est un effort collectif pour participer au relèvement des zones à risque de radicalisation ou victimes d'extrémisme violent. Il s'agit d'un axe important pour renforcer la résilience des communautés et des collectivités locales face à l'offre des groupes extrémistes violents et des autres groupes criminels. Enfin dans son quatrième axe, la SNPREV prend en charge la mobilisation et le renforcement du partenariat stratégique en vue de développer les synergies nécessaires pour porter et concrétiser le modèle de changement qu'elle préconise et dont la finalité est de contribuer à créer les conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine, à travers l'atténuation substantielle des menaces et des risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Ce partenariat stratégique concerne aussi le développement de la coopération internationale, continentale et sous-régionale dans la perspective d'empêcher le développement et la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent à tous les niveaux.

Il convient de noter qu'à travers ces axes fondamentaux, la SNPREV constitue une ouverture sur le renforcement de la gouvernance locale y compris communautaire dans la prise en charge des questions de radicalisation et de l'extrémisme violent. Elle met un accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, techniques, technologiques et organisationnelles incluant l'appui au développement local.

Enfin, la SNPREV du Niger met en place des stratégies participatives, transparentes et adaptables aux contextes des différentes régions du pays eu égard à leurs spécificités. Elle fournit un mécanisme de



pilotage, de coordination et suivi et évaluation de la mise en œuvre. Ce mécanisme couvre aussi bien le niveau national que le niveau régional et communal.

# ANNEXES

Annexe 1 : Synopsis des menaces de radicalisation et d'extrémisme violent au Niger

Annexe 2 : Analyse des acteurs

Annexe 3 : Cadre logique axé sur les résultats

Annexe 4 Budget détaillé

## ANNEXE 1 : SYNOPSIS DES MENACES DE RADICALISATION ET D'EXTREMISME VIOLENT AU NIGER

REGIONS	FORMES DE VIOLENCES EXTREMISTES	ACTEURS PORTEURS DE VIOLENCE	PRINCIPAUX GROUPES AFFECTES
TILLABERI	Attaques armées des villages et des campements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers groupes djihadistes (Al – Qaeda pour le Jihad en Afrique ; Etat Islamique du Grand Sahara, Ansar al-Islam, Jamaat Nosrat al-Islam, Ansar Dine (Katibat du Macina et celle du Gourma)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Populations civiles (ménages)</li> <li>Forces de Défense et de sécurité</li> <li>Agents de l'Etat</li> <li>Réfugiés (camps des réfugiés)</li> </ul>
	Attaques des positions des Forces de défenses et de sécurité (FDS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers groupes djihadistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forces de Défense et de sécurité</li> </ul>
	Destruction des infrastructures et équipements privés et publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers groupes djihadistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat et collectivités locales</li> <li>Opérateurs économiques privés</li> </ul>
	Assassinats ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes djihadistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chefs traditionnels</li> <li>Chefs religieux</li> <li>Individus considérés comme informateurs des FDS</li> </ul>
	Irrédentisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes irrédentistes, séparatistes et indépendantistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat du Niger</li> <li>Populations dans les zones concernées</li> </ul>
	Trafics de drogues et d'armes à feu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trafiquants de drogues et d'armes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chefs traditionnels</li> <li>Individus considérés comme informateurs des FDS</li> <li>Jeunes</li> </ul>
	Enlèvements des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers groupes djihadistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Femmes et jeunes filles</li> <li>Chefs traditionnels et Chefs religieux</li> <li>Agents de l'Etat</li> <li>Commerçants</li> </ul>
	Vols de bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers groupes djihadistes</li> <li>Bandits armés organisés en réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eleveurs transhumants</li> <li>Ménages</li> </ul>
	Conflits liés à l'exploitations des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculteurs</li> </ul>

naturelles partagées	• Eleveurs	• Eleveurs
Razzias sur les marchés	• Divers groupes djihadistes • Bandits armés organisés en réseaux	• Population civile (ménages) • Opérateurs économiques ruraux

REGIONS	FORMES DE VIOLENCES EXTREMISTES	ACTEURS PORTEURS DE VIOLENCE	PRINCIPAUX GROUPES AFFECTES
TAHOUA	<b>Vols de bétail et braquage</b>	Bandits armés organisés en réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerçants</li> <li>• Agriculteurs et éleveurs y compris transhumants</li> </ul>
	Trafics de drogues et d'armes à feu	Trafiquants de drogues, armes, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes</li> <li>• Population civile (ménages)</li> </ul>
	Conflits liés à l'exploitations des ressources naturelles partagées	Agriculteurs Eleveurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs</li> <li>• Eleveurs</li> </ul>
	Attaques des villages	Groupes djihadistes et autres groupes extrémistes violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population civile</li> <li>• Forces de Défense et de sécurité</li> <li>• Agents de l'Etat</li> </ul>
	Irrédentisme	Groupes irrédentistes, séparatistes et indépendantistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat du Niger</li> <li>• Populations dans les zones concernées</li> </ul>
	Manifestations violentes des groupes extrémistes religieux	Groupes islamistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages (destruction des biens privés)</li> <li>• Etat (infrastructures et équipements publics)</li> <li>• Lieux des cultes autres que musulmans</li> </ul>
MARADI	<b>Attaques des villages</b> (pillage et destruction des biens et des moyens d'existence des populations, assassinats)	Bandits armés organisés en réseaux, venant des Etats de Zamfara Katsina et Sokoto au Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population civiles (ménages)</li> <li>• Commerçants</li> <li>• Chefs traditionnels</li> </ul>
	Enlèvements des personnes (contre rançon)	Bandits armés organisés en réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population civiles (ménages)</li> <li>• Commerçants et autres opérateurs économiques</li> </ul>
	Développement de l'idéologie fondamentaliste islamique	Groupes islamiques extrémistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations civiles</li> <li>• Leaders religieux confrériques</li> </ul>

Manifestations violentes des groupes extrémistes religieux	Groupes islamistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes</li> <li>• Femmes et jeunes filles</li> <li>• Ménages (destruction des biens privés)</li> <li>• Etat (destruction des infrastructures et équipements publics)</li> <li>• Membres des autres cultes (destruction des lieux des cultes, notamment chrétiens)</li> </ul>
Conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées	Agriculteurs et Eleveurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs et Eleveurs</li> </ul>

REGIONS	FORMES DE VIOLENCES EXTREMISTES	ACTEURS PORTEURS DE VIOLENCE	PRINCIPAUX GROUPES AFFECTES
ZINDER	Manifestations violentes des groupes extrémistes religieux  (Destruction des biens privés et publics)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes islamistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages</li> <li>• Etat</li> <li>• Membres des autres cultes</li> </ul>
	Trafic de drogues et des stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trafiquants de drogues et des stupéfiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes</li> <li>• Populations civiles (ménages)</li> </ul>
	Diverses agressions physiques et rançonnage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de jeunes (palais et fada)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes</li> <li>• Populations civiles (ménages)</li> </ul>
	Enlèvements de personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de jeunes (<i>palais et fada</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes et les jeunes filles</li> </ul>
	Développement de l'idéologie fondamentaliste islamique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes islamiques extrémistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations civiles</li> <li>• Leaders religieux confrériques</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Femmes et jeunes filles</li> </ul>
DIFFA	Attaques des villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> <li>• Etat Islamique en Afrique de l'Ouest</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations civiles (ménages)</li> <li>• Forces de Défense et de sécurité</li> <li>• Autorités et Agents de l'Etat et des collectivités locales</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Chefs traditionnels et chefs religieux</li> </ul>

Attaques des positions des Forces de défenses et de sécurité (FDS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> <li>• Faction dissidente de boko haram</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forces de Défense et de sécurité</li> </ul>
Assassinats ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerçants</li> <li>• Chefs et autres leaders traditionnels</li> <li>• Individus considérés comme informateurs des FDS</li> </ul>
Attentats suicides	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes filles jeunes garçons</li> <li>• Populations civiles</li> <li>• Forces de de Défense et de Sécurités</li> <li>• Administrations de l'Etat et des collectivités</li> </ul>
Enlèvement de personnes et rançonnage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> <li>• Groupes de bandits armés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes et jeunes filles</li> <li>• Commerçants et autres opérateurs économiques</li> <li>• Ménages</li> </ul>
Vol de bétail et divers braquages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes terroristes boko haram</li> <li>• Bandits armés organisés en réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerçants</li> <li>• Agriculteurs et éleveurs y compris transhumants</li> </ul>

REGIONS	FORMES DE VIOLENCES EXTREMISTES	ACTEURS PORTEURS DE VIOLENCE	PRINCIPAUX GROUPES AFFECTES
<b>Dosso</b>	Assassinat ciblé	Groupes extrémistes violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders religieux</li> </ul>
	Conflits inter - communautaires	Communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communautés</li> </ul>
<b>AGADEZ</b>	Trafic d'êtres humains (flux migratoires clandestins)	Trafiqants d'êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Migrants</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Jeunes filles</li> </ul>
	Trafic de drogues et des armes à feu		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
	Vols et braquages à mains armés	Bandits armés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations civiles (ménages)</li> <li>• Commerçants et opérateurs économiques</li> <li>• Services étatiques</li> </ul>
<b>NIAMEY</b>	Manifestations violentes des groupes extrémistes	Groupes islamistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages (destruction des biens privés)</li> <li>• Etat (destruction des infrastructures et équipements publics)</li> </ul>

Développement de l'idéologie  
fondamentaliste islamique

Groupes islamiques extrémistes

Manifestations violentes des organisations  
de la société civiles et des scolaires

Acteurs de la société civile

Organisations des scolaires

- Membres des autres cultes (destruction des lieux des cultes, notamment chrétiens)
- Populations civiles
- Leaders religieux confrériques
- Jeunes
- Femmes et jeunes filles
- Ménages (destruction des biens privés)
- Etat (destruction des infrastructures et équipements publics)

## ANNEXE 2 : ANALYSE DES ACTEURS

ACTEURS	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	FACTEURS INCITATIFS	FACTEURS ATTRACTIFS
JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin potentiel important de ressources humaines</li> <li>• Dotés de bonnes capacités de mobilisation et d'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme et le faible niveau d'instruction</li> <li>• Sens civique faible</li> <li>• Faible encadrement</li> <li>• Absence des valeurs fortes de référence</li> <li>• Fléchissement du rôle de la cellule familiale</li> <li>• Propension de plus en plus marquée à la consommation de la drogue et des autres produits psychotropes.</li> <li>• Perméabilité aux discours attrayants des groupes extrémistes violents</li> <li>• Vulnérabilité à la manipulation</li> <li>• Décrochage /abandon scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous – emploi et chômage élevé</li> <li>• Niveau de dépendance élevé</li> <li>• Faiblesse de l'offre de formation extra – scolaire et son inadéquation au marché de l'emploi,</li> <li>• Faibles qualifications professionnelles</li> <li>• Difficultés d'insertion socioprofessionnelle</li> <li>• Mauvaise gouvernance locale</li> <li>• Sentiment que les perspectives sont obstruées</li> <li>• Sentiments d'abandon et d'injustice</li> <li>• Corruption et diverses discriminations</li> <li>• Niveau de pauvreté très élevé</li> <li>• Perception d'un environnement politico – administratif produisant des inégalités</li> <li>• Sentiment de marginalisation et de discrimination</li> <li>• Absence des valeurs de référence fortes et lisibles dans les contenus éducatifs</li> <li>• Trafic des armes et de la drogue</li> <li>• Faible confiance aux FDS</li> <li>• Besoin d'une protection contre les représailles et la vengeance des groupes extrémistes violents</li> <li>• Désir d'enrichissement personnel ou de puissance personnelle</li> <li>• Existence de groupes violents (fadas et Palais)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours attrayant des groupes extrémistes violents créant l'espoir de pouvoir changer les choses</li> <li>• Perception de sincérité du discours des leaders extrémistes</li> <li>• Sentiment d'appartenance à un groupe valorisant assurant une reconnaissance sociale</li> <li>• Jihad conduit au paradis</li> <li>• Offre d'une meilleure protection du fait de l'appartenance au groupe extrémiste violent</li> <li>• Dons de motos et offres financières alléchantes</li> <li>• Diverses interventions pour satisfaire certains besoins sociaux de base</li> <li>• Sentiment de défendre une cause juste</li> </ul>



ACTEURS	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	FACTEURS INCITATIFS	FACTEURS ATTRACTIFS
<b>LEADERS RELIGIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Islam constitue la religion ultra dominante au Niger</li> <li>• Les leaders religieux jouissent à ce titre d'une grande légitimité au sein de la communauté.</li> <li>• Les leaders religieux ont une bonne capacité de communication, de sensibilisation de masse et de mobilisation communautaire, notamment des jeunes</li> <li>• L'émergence d'une société civile musulmane très active</li> <li>• Un consensus sur le rôle essentiel des leaders religieux dans le processus de stabilisation des rapports sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radicalisation religieuse</li> <li>• Interprétations divergentes des préceptes de l'Islam par des organisations religieuses islamiques</li> <li>• Grande fragmentation des organisations religieuses, basée sur l'émergence de divers courants islamiques antagoniques au point de vue de l'interprétation des préceptes du Saint Coran et de la Sunna, créant des clivages importants au sein des communautés</li> <li>• Grande rigidité au regard de leur compréhension et de leurs interprétations des préceptes religieux.</li> <li>• Incapacité des différents groupes religieux d'entretenir un dialogue constructif, sans se jeter l'anathème, les uns sur les autres.</li> <li>• Certains prêcheurs ignorent ou refusent totalement l'existence des lois, des normes et les principes de la laïcité</li> <li>• Absence de notions de citoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolifération des tendances religieuses</li> <li>• Montée en puissance de certains courants rigoristes de l'Islam, animés par des prêcheurs et des leaders religieux agressifs</li> <li>• Persistance de certains problèmes cruciaux de société dont : la pauvreté et les multiples privations qu'elle engendre</li> <li>• Besoin de reconnaissance sociale</li> <li>• Recherche du pouvoir</li> <li>• Désir d'enrichissement</li> <li>• Laïcité de l'Etat</li> <li>• Perversion des bonnes mœurs</li> <li>• Compétition entre tendances religieuses</li> <li>• Frontières poreuses</li> <li>• Trafic des armes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Endoctrinement idéologique fort sur la base des objectifs politico – religieux</li> <li>• Sentiment de défendre une idéologie</li> <li>• Offre d'opportunité pour l'affirmation de soi, d'expression identitaire et de positionnement social</li> <li>• Perspectives de financement attrayantes provenant de certains acteurs animateurs de l'extrémisme violent sur le plan international</li> <li>• Rentes financières provenant des sphères politiques. Ces rentes financières s'inscrivent dans le processus d'instrumentalisation des différents pans de la société par les leaders politiques</li> </ul>

ACTEURS	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	FACTEURS INCITATIFS	FACTEURS ATTRACTIFS
<b>ACTEURS POLITIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fortes capacités de mobilisation sociale</li> <li>• Bonnes connaissances de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Forte atomité des partis politiques sans contours idéologiques spécifiques</li> <li>– Faible culture du compromis Faible culture de redevabilité et du devoir</li> <li>– Gouvernance des partis politiques favorise l'installation du culte du chef</li> <li>– Prévalence de certains comportements non – observants (corruption, trafic d'influence, favoritisme, etc.)</li> <li>– Insuffisance des acteurs politiques et de leurs partisans (militants) dans l'intégration des valeurs et des principes démocratiques qui doivent régir et réguler les jeux dans les diverses arènes politiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Surpolitisation de tous les secteurs de la vie publique et de toutes les couches de la société nigérienne</li> <li>– Forts antagonismes identitaires</li> <li>– Faible qualité du dialogue politique</li> <li>– Instrumentalisation de tous les pans de la société</li> <li>– Tendance au transfert de l'exercice de redevabilité de la chaîne administrative et technique de l'Etat vers la chaîne décisionnelle des partis politiques</li> <li>– Jeunes et les femmes sont faiblement représentés dans les instances décisionnelles des partis politiques et figurent généralement dans les rangs souvent non éligibles, sur les listes électorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Obnubilés par la conquête du pouvoir et par la jouissance de ses dividendes</li> <li>– Politisation de l'administration publique</li> <li>– Modalités de dévolution de la plupart des responsabilités administratives et techniques qui sont principalement basées sur des critères d'appartenance politique</li> </ul>

### ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS

**Objectif global :** Contribuer à créer les conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine

**Objectif spécifique :** Réduire substantiellement les menaces et les risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent sur la stabilité du Niger, la paix sociale et la sécurité humaine

CHAINE DES RESULTATS STRATEGIQUES	INDICATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
<b>IMPACT</b>			
La stabilité du Niger, la paix sociale et la sécurité humaine, sont améliorées	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evolution du nombre d'attaques perpétrées par des groupes extrémistes à l'encontre des communautés</li> <li>2. Evolution du nombre d'attaques perpétrées sur les positions des FDS</li> <li>3. Evolution du nombre de conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées</li> <li>4. Nombre de conflits inter – communautaires et intra-communautaires</li> <li>5. Nombre de manifestations violentes des acteurs religieux</li> <li>6. Nombre de manifestations violente des acteurs politiques</li> <li>7. Nombre de manifestations violentes des acteurs de la société civile</li> </ol>	<p>Rapports du Ministère de la Défense Nationale</p> <p>Rapports du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumière et religieuses</p>	<p>Engagement fort de toutes les parties prenantes assuré</p> <p>Adhésion des communautés</p>
<b>EFFETS SPECIFIQUES</b>			
<b>Effet spécifique 1 :</b> les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de satisfaction des populations par rapport à l'accès aux services sociaux de base</li> <li>2. Taux de satisfaction des populations par rapport à la sécurité</li> <li>3. Nombre de politiques et stratégies sectorielles ayant pris en compte les stratégies PREV</li> </ol>	<p>Rapports d'enquête</p> <p>Rapports d'enquête</p> <p>Documents de politiques et de stratégies nationales</p>	Engagement fort de toutes les parties prenantes assuré
<b>Effet spécifique 2 :</b> La résilience des communautés en général	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'incidents liés aux tensions intra et interreligieuses</li> </ol>		Engagement fort de toutes les parties prenantes assuré

et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Taux d'accès aux services sociaux de base</li> <li>3. Nombre des jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles ayant bénéficié des initiatives axées sur les moyens de subsistance</li> </ol>		
<b>Effet spécifique 3 :</b> Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé et la coordination de la mise en œuvre de SNPREV est assurée de manière efficace	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Niveau de couverture des besoins en ressources pour la mise en œuvre de la SNPREV</li> <li>2. Nombre de partenaires ayant intégré des stratégies PREV dans leurs programmes</li> </ol>	Rapport de la coordination SNPREV	Stabilité politique est assurée  Engagement de toutes les parties prenantes est effectif
<b>RESULTATS DIRECTS</b>			
1.1. Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre des jeunes « à risque » et les personnes vulnérables vivant dans les zones sensibles bénéficient d'initiatives pour la réinsertion socioéconomique</li> <li>2. Nombre de femme des zones à risques ou affectées réinsérées dans les activités socioéconomiques</li> <li>3. Nombres de jeunes et des femmes dans les zones sensibles ayant acquis une qualification professionnelle</li> <li>4. Sessions du CNDP organisées et niveau de représentation de toutes les parties prenantes</li> <li>5. Niveau de participation des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance politiques à tous les niveaux</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports des organisations de mise en œuvre</li>   <li>▪ Rapports du SP/CNDP</li> <li>▪ Membres du gouvernement, de l'assemblée nationale, des conseils régionaux et communaux</li> <li>▪ Membres des bureaux exécutifs des partis politiques</li> <li>▪ Statistiques INS</li> </ul>	Engagement de toutes les parties prenantes est effectif
1.2. L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Perception des groupes extrémistes dans les communautés</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête de perception</li> </ul>	

<p>1.3. Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions stratégiques et opérationnelles à tous les niveaux</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de rapports et de documents d'orientation réalisés par l'observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent</li> <li>2. Nombre d'analyses sur l'extrémisme violent réalisées par les observatoires</li> <li>3. Base de données régulièrement mises à jour sur la radicalisation et l'extrémisme violent</li> <li>4. Cartographie régulièrement mise à jour sur les menaces liées à la radicalisation et l'extrémisme violent</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports périodiques de l'observatoire</li> </ul>	<p>Participation et engagement des acteurs</p>
<p>4.1. Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont améliorées</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de travaux d'études et de recherches de qualité réalisés et publiés sur la radicalisation et l'extrémisme violent au Niger, dans la sous-région ou au niveau international</li> <li>2. Nombre de colloques, conférences et autres fora organisés sur les thématiques liées à la radicalisation et à l'extrémisme violent</li> <li>3. Partenariats établis avec des structures nationales, régionales internationales en matière de recherche, sur les questions de radicalisation et d'extrémisme violent</li> <li>4. Nombre de projets d'études et de recherches conduits en partenariat avec d'autres structures</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'études et de recherches</li>   <li>▪ Conventions de partenariat collaboratif établies</li> </ul>	
<p>2.1. La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initiatives PREV entreprises par les chefs religieux et leurs organisations</li> <li>2. Initiatives PREV entreprises par les chefs traditionnels</li> <li>3. Nombre d'OSC ayant mis en œuvre un programme PREV</li> <li>4. Initiatives PREV entreprises par les organisations des jeunes</li> <li>5. Initiatives PREV entreprises par les</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports des organisations de mise en œuvre</li> <li>▪ Rapport de la coordination de la SNPREV</li> </ul>	<p>Engagement de toutes les parties prenantes</p>

	organisations féminines 6. Nombre de régions dotées d'un plan d'actions PREV et niveau d'exécution		
2.2. Les capacités des acteurs des communautés, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées	1. Sessions de formation organisées au profit des acteurs à tous les niveaux sur des thématiques liées à la PREV 2. Structures conduisant des stratégies PREV dans les communautés et autres groupes cibles dans les zones sensibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports des organisations de mise en œuvre</li> <li>▪ Rapport de la coordination de la SNPREV</li> </ul>	
2.3. Les zones à risques de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent, sont réhabilitées	1. Initiatives de développement locales réalisées dans les zones à risques et dans les zones affectées 2. Couverture des besoins en services sociaux de base dans les zones sensibles 3. Pourcentage des populations affectées par l'extrémisme violent ayant restaurés leurs moyens d'existence	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports de mise en œuvre du programme de relèvement dans les zones sensibles</li> <li>▪ Statistiques des services techniques régionaux et de l'INS</li> <li>▪ Rapports des organisations de mise en œuvre</li> </ul>	Engagement de toutes les parties prenantes
3.1. La coopération sur le plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est développée et renforcée	1. Nombre de conventions de coopération techniques établies et domaines couverts 2. Pourcentage du financement de la SNPREV mobilisé à partir des PTF 3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conventions établies</li> <li>▪ Conventions du financement</li> </ul>	
3.2. La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace	1. Secrétariat exécutif de la SNPREV opérationnel 2. Nombre de session du CMOP réalisés 3. Nombre de concertations inter – acteurs organisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de la coordination de la SNPREV</li> </ul>	

**ACTIVITES SNPREV**

<p><b>Effet spécifique 1</b> les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits</p>	<p>1.1. Les facteurs incitatifs à la radicalisation et à l'extrémisme violent sont substantiellement réduits</p>	<p>1.1.1. Le renforcement du dialogue politique et des dispositifs de prévention et de gestion des conflits politiques.</p> <p>1.1.2. La promotion de la réduction des inégalités et des iniquités dans l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques.</p> <p>1.1.3. La promotion et la valorisation des traditions et des culturelles nigériennes dans le cadre de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.4. Le renforcement de la participation des jeunes des deux sexes aux instances de prise de décision et à la gouvernance politique et administrative aux niveaux local, régional et national.</p> <p>1.1.5. La promotion des valeurs culturelles nationales favorables à la paix et à prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, dans les curricula scolaires.</p> <p>1.1.6. La mise en œuvre d'une politique de réinsertion socioéconomique des personnes sorties de la radicalisation.</p> <p>1.1.7. La déclinaison de la politique nationale de l'emploi au niveau régional pour prendre en compte les spécificités régionales (vocations dominantes, profils des métiers, etc.).</p> <p>1.1.8. Le développement et l'accompagnement des initiatives d'insertion / réinsertion économique des jeunes et des femmes, notamment victimes de l'extrémisme violent ou à risque.</p> <p>1.1.9. Le développement et la mise en place des mécanismes/outils pour le financement des initiatives économiques des jeunes et des femmes.</p> <p>1.1.10. La mise en place d'un système d'information sur les financements disponibles (plan national et dans les régions),</p> <p>1.1.11. La promotion de la création des centres d'apprentissage socioprofessionnelle pour les jeunes non scolarisés, notamment dans les zones à risque ou affectées par l'extrémisme violent</p> <p>1.1.12. La mise en place des dispositifs de récupération et de réintégration socio-professionnelle et socio-économique des jeunes en situation de décrochage scolaire ou exclus des systèmes éducatifs formels.</p> <p>1.1.13. Le renforcement de la collaboration et des relations de confiance entre la population et les Forces de Défense et de Sécurité</p> <p>1.1.14. Le renforcement et l'intégration des mécanismes de contrôle des sources de financement de l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.15. Le renforcement des mécanismes de dialogue et de gestion des conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées y compris le foncier</p> <p>1.1.16. La promotion de l'état de droit et du respect des droits humains dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.17. Le renforcement des mécanismes de l'Etat et de la société civile pour la moralisation de la vie publique.</p> <p>1.1.18. Le renforcement du cadre juridique pour une prise en charge plus complète de l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.19. Evaluation périodiques de la satisfaction des citoyens par rapport à la couverture et à la qualité des services publics.</p> <p>1.1.20. Le renforcement de l'engagement du secteur privé dans les mécanismes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.21. Le développer des mécanismes de régulation de l'Internet pour détecter, répertorier et entraver les sites ou réseaux clefs de propagande des filières de l'extrémisme violent.</p>
---	--	--

		<p>1.1.22. Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et carcérales dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>1.1.23. Le suivi du niveau de satisfaction des populations par rapport à la sécurité et par rapport à l'accès aux services sociaux de base.</p>
	<p>1.2. L'attractivité de l'offre des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables est atténuée</p>	<p>1.2.1. L'élaboration et la mise en place des approches, des mécanismes et d'outils pour déconstruire l'offre d'endoctrinement et de recrutement des groupes extrémistes violents auprès des populations à risque ou vulnérables.</p> <p>1.2.2. L'établissement d'une stratégie de communication en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et pour déconstruire l'offre des groupes extrémiste violents ;</p> <p>1.2.3. La sensibilisation des populations sur le danger de la radicalisation et contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance.</p> <p>1.2.4. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et sur la cohabitation pacifique, la culture de la paix, les risques d'enrôlement dans les groupes extrémiste violent et dans les organisations criminelles.</p> <p>1.2.5. La sensibilisation des jeunes sur les valeurs traditionnelles et culturelles favorables à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.2.6. Le renforcement de la compréhension des religions dans une perspective de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;</p> <p>1.2.7. Le renforcement des capacités des médias sur les questions de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.2.8. Le renforcement des capacités des acteurs en charge de la prévention des conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles partagées, sont renforcés.</p> <p>1.2.9. Le renforcement de la cohésion sociale des différentes communautés dans le cadre de la gestion des ressources naturelles partagées.</p> <p>1.2.10. Le renforcement de la résilience de l'école nigérienne à la radicalisation et à l'extrémisme violent, incluant l'introduction dans les curricula des écoles (publiques et coraniques) des notions de civisme, de culture de la paix et de droits humains.</p> <p>1.2.11. Le renforcement de l'encadrement des écoles coraniques et des lieux de culte.</p> <p>1.2.12. Suivre l'attractivité des groupes extrémistes violents dans les communautés</p>
	<p>1.3. Un système d'information efficace est mis en place afin d'orienter les décisions stratégiques et opérationnelles à tous les niveaux</p>	<p>1.3.1. La mise en place et l'opérationnalisation d'un observatoire national avec des déclinaisons régionales, pour le suivi et l'évaluation des risques et des menaces liées à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Cet observatoire devra être en mesure d'analyser l'extrémisme violent et de fournir des conseils stratégiques et opérationnels.</p> <p>1.3.2. L'élaboration d'une cartographie des acteurs en matière de collecte et de production des données et informations.</p> <p>1.3.3. L'élaboration d'un référentiel des indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent.</p> <p>1.3.4. La mise en place d'une base de données sur les indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent</p> <p>1.3.5. Le renforcement des capacités des acteurs en matière de collecte, traitement, analyse des données et production de l'information à des fins de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</p> <p>1.3.6. La production des produits d'information pour la prise de décision.</p> <p>1.3.7. Une concertation régulière entre tous acteurs concernés par l'observatoire de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p>



		1.3.8. Élaborer et un rapport annuel d'analyse des tendances nationales et régionales à partir des données recueillies sur la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
	1.4. Les connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent au sein des différents pans de la société Nigérienne, sont améliorées et mieux gérées	<p>1.4.1. Le renforcement des capacités méthodologique pour la recherche sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>1.4.2. Le développement des actions d'analyse, de recherche et de soutien à la prise de décision en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>1.4.3. L'organisation des rencontres nationales, régionales et internationales, des conférences et des fora sur diverses thématiques relatives la radicalisation et à l'extrémisme violent ainsi que sur le partage des résultats de la recherche et des études stratégiques.</p> <p>1.4.4. Promouvoir et renforcer la collaboration avec les structures d'études et de recherches sur le plan national, régional et international, sur les questions de la radicalisation, de l'extrémisme violent et de la prévention.</p> <p>1.4.5. Créer et mettre à jour régulièrement une base de données accessible sur les études et la recherche en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent</p> <p>1.4.6. La vulgarisation des résultats des études et de la recherche sur les thématiques relatives à la radicalisation et à l'extrémisme violent.</p> <p>1.4.7. L'élaboration d'un guide méthodologique pour l'intégration des perspectives de la prévention la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies sectorielles ainsi que des PDC et des PDR.</p>
<p><b>Effet spécifique 2</b> La résilience des communautés en général et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée</p>	2.1. La mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est renforcée	<p>2.1.1. La sensibilisation sur la responsabilité et les rôles des cellules familiales en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;</p> <p>2.1.2. Le développement et le renforcement des actions et des échanges religieux intra et intercommunautaires ;</p> <p>2.1.3. La promotion et appui à la participation des leaders communautaires (chefs traditionnels, leaders religieux), des organisations de la société civile, des organisations des jeunes et des femmes dans la prévention et de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;</p> <p>2.1.4. Le renforcement des espaces d'échanges et d'éducation citoyens favorables à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;</p> <p>2.1.5. L'appui aux initiatives des jeunes qui défendent les valeurs de paix, de pluralisme et de respect mutuel auprès de leurs pairs.</p> <p>2.1.6. La promotion de la cohésion, l'inclusion sociale et des valeurs civiques et socioculturelles pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.</p>
	2.2. Les capacités des acteurs des communautés, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, sont renforcées	<p>2.2.1. L'appui à l'élaboration des plans d'actions régionaux et communaux en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>2.2.2. Le renforcement des capacités des leaders communautaires et de leurs organisations (chefferie traditionnelle, leaders religieux, organisations de la société civile) à assurer efficacement leurs rôles en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>2.2.3. Le renforcement des capacités et des rôles des jeunes et des femmes à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</p> <p>2.2.4. Le renforcement des capacités de l'administration centrale, régionale et communale à l'intégration des questions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent des instruments de planification au</p>

		<p>niveau national, régional et communal.</p> <p>2.2.5. Le renforcement des capacités des collectivités décentralisées en matière de prise en charge de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au niveau local.</p> <p>2.2.6. Le renforcement du rôle des organes de régulation des médias à la prévention et de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>2.2.7. Le renforcement des capacités y compris les rôles des médias à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>2.2.8. Le renforcement des cadres, des structures et des mécanismes de dialogue, et de médiation pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix</p> <p>2.2.9. Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et carcérales dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>2.2.10. La mise en place d'un dispositif à couverture nationale, régional et communal pour la coordination de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est mis en place.</p>
<p><b>Effet spécifique 3</b> Le partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est développé</p>	<p>2.3. Les zones à risques de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent, sont réhabilitées</p>	<p>2.3.1. L'élaboration d'une cartographie, d'une analyse diagnostique et d'un système d'information des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent</p> <p>2.3.2. La formulation et la mise en œuvre des plans de relèvement / réhabilitation des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>2.3.3. La mobilisation du partenariat stratégique pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>2.3.4. La coordination des plans de mise en œuvre et du partenariat pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>2.3.5. Le renforcement du développement local et des économies locales dans les des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>2.3.6. Le suivi et l'évaluation des plans de relèvement des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.</p> <p>3.1. La coopération sur le plan national, régional et international, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est développée et renforcée.</p> <p>3.1.1. L'organisation d'une table ronde pour la mobilisation du partenariat stratégique.</p> <p>3.1.2. Le renforcement des initiatives d'intégration régionale (G5 Sahel, CBLT, ALG, CEDEAO, UA, etc.) en lien avec la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</p> <p>3.1.3. La promotion et le développement des relations entre acteurs nationaux, régionaux et internationaux concernés par la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.</p> <p>3.1.4. La mobilisation des partenariats politique, financier et technique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SNPREV.</p> <p>3.1.5. La promotion d'un cadre de coopération financière et d'échanges d'information financières pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</p> <p>3.1.6. Le renforcement du cadre juridique de la coopération interétatique pour mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent</p> <p>3.1.7. La mise en place des instruments appropriés pour le suivi des engagements internationaux, régionaux et nationaux en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;</p> <p>3.1.8. La mobilisation du partenariat multilatéral et bi latéral en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger</p> <p>3.1.9. La coordination des partenariats en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</p>

		<p>au Niger.</p> <p>3.1.10. La prise en compte dans les législations nationales, des différents engagements souscrits par le Niger à l'échelle bilatérale, sous régionale, régionale et internationale.</p>
	<p>3.2. La coordination de la mise en œuvre de la SNPREV est assurée de manière efficace</p>	<p>3.2.1. La mise en place et l'opérationnalisation de la coordination de la mise en œuvre de la SNPREV ;</p> <p>3.2.2. La planification et programmation technique et financière ;</p> <p>3.2.3. Le partage des informations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV ;</p> <p>3.2.4. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNPREV ;</p> <p>3.2.5. Les concertations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV ;</p> <p>3.2.6. L'organisation des sessions de pilotage de la mise en œuvre de la SNPREV.</p>

## ANNEXE 4 : BUDGET DETAILLE

AXE	LIGNES D'ACTION	BUDGET
<b>1</b>	<b>Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et de l'extrémisme violent</b>	<b>290 070 000 000</b>
	Renforcement du dialogue politique des dispositifs de prévention et de gestion des conflits politiques et sociaux	595 000 000
	Appui à la réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques	285 505 000 000
	Promotion de la participation des jeunes et des femmes à la consolidation de la paix et la PREV	350 000 000
	Renforcement de la participation des jeunes à la gouvernance politique et administrative aux niveaux local, régional et national	249 000 000
	Promotion des valeurs culturelles nationales favorables à la paix et à la PREV, dans les curricula scolaires	373 000 000
	Promotion de l'insertion socio professionnelle et socio - économique des jeunes et des femmes au niveau régional et local	1 234 000 000
	Renforcement de la collaboration et des relations de confiance entre la population et les Forces de Défense et de Sécurité	250 000 000
	Renforcement de la lutte contre le financement de l'extrémisme violent	190 000 000
	Renforcement des mécanismes de gestion des conflits liés à l'accès, au contrôle et à l'exploitation des ressources naturelles	50 000 000
	Promotion de l'état de droit et du respect des droits humains dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	125 000 000
	Renforcement de la moralisation de la vie publique	129 000 000
	Evaluation périodiques de la satisfaction des citoyens par rapport à la couverture et à la qualité des services publics	30 000 000
	Renforcement de l'engagement du secteur privé dans les mécanismes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	180 000 000
	Développement des mécanismes de régulation de l'Internet pour détecter et entraver la propagande de l'extrémisme violent	70 000 000
	Renforcement des capacités des institutions judiciaires et carcérales dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent	75 000 000
	Evaluation du niveau de satisfaction des populations par rapport à la sécurité et par rapport à l'accès aux services sociaux de base	30 000 000
	Elaboration et mise en place des approches, des outils et des initiatives pour déconstruire l'offre d'endoctrinement et de recrutement des groupes extrémistes violents	440 000 000
	Renforcement de la cohésion sociale des différentes communautés dans le cadre de la gestion des ressources naturelles partagées	75 000 000
	Renforcement de l'encadrement des écoles coraniques et des lieux de culte	120 000 000
<b>2</b>	<b>Développement d'un système d'information et de gestion des connaissances pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent</b>	<b>776 500 000</b>
	Mise en place d'un observatoire pour le suivi et l'évaluation des risques et des menaces liées à la radicalisation et à l'extrémisme violent	150 000 000
	Cartographie des acteurs en matière de collecte et de production des données et informations	12 000 000
	Référentiel des indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent	12 000 000
	Base de données sur les indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent	15 000 000
	Renforcement les capacités des acteurs en matière de collecte, traitement, analyse des données et production de l'information à des fins de PREV	15 000 000
	Production de produits d'information pour la prise de décision	20 000 000
	Concertations régulière entre tous acteurs concernés par l'observatoire de la radicalisation et de l'extrémisme violent	48 000 000
	Rapports annuels d'analyse des tendances nationales et régionales à partir des données recueillies sur la situation de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger	80 000 000
	Renforcer les capacités méthodologique pour la recherche sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme violent	42 500 000
	Développer des actions d'analyse, de recherche et de soutien à la prise de décision en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent	100 000 000
	Rencontres nationales, régionales et internationales, conférences et fora sur diverses thématiques relatives la radicalisation et à l'extrémisme violent	120 000 000

	Promotion et renforcement de la collaboration avec les structures d'études et de recherches sur le plan national, régional et international, sur la PREV	50 000 000
	Base de données accessible sur les études et la recherche en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent	22 000 000
	Partage des résultats des études et de la recherche sur les thématiques relatives à la radicalisation et à l'extrémisme violent	75 000 000
	Élaboration d'un guide méthodologique pour l'intégration de la PREV dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies sectorielles, les PDC et les PDR	15 000 000
<b>3</b>	<b>Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent</b>	<b>4 856 940 000</b>
	Sensibilisations sur la responsabilité et les rôles des cellules familiales en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	92 940 000
	Echanges religieux intra et intercommunautaires sur les valeurs de paix, de cohésion sociale et sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	210 000 000
	Initiatives des leaders communautaires, des organisations de la société civile, des organisations des jeunes et des femmes dans PREV	220 000 000
	Promouvoir et renforcer les espaces d'échanges et d'éducation citoyens favorables à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	75 000 000
	appui aux organisations des jeunes qui défendent les valeurs de paix, de pluralisme et de respect mutuel auprès de leurs pairs et dans leurs initiatives de sensibilisation pour la PREV	80 000 000
	Appui aux Initiatives de la chefferie traditionnelle, des OSC, des médias et des groupes culturels (traditionnels et modernes) pour la sensibilisation PREV	110 000 000
	Appui aux Initiatives des autorités régionales et municipales de sensibilisation sur les valeurs de paix, la cohésion sociale et pour la prévention et la PREV	110 000 000
	Appui aux initiatives communautaires visant à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent	170 000 000
	Communication stratégique en vue de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent	55 000 000
	Elaboration des plan d'actions régionaux en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	47 000 000
	Renforcer les capacités des jeunes et des femmes à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	40 000 000
	Renforcement es capacités de l'administration centrale, régionale et communale à l'intégration des questions de PREV dans les instruments de planification	60 000 000
	Renforcement des capacités des FDS à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme et à mener des actions civilo – militaires de grande importance	100 000 000
	Renforcer les capacités des collectivités décentralisées en matière de prise en charge de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au niveau local	90 000 000
	Renforcement des rôles des organes de régulation des médias à la prévention et à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent	20 000 000
	Renforcement des capacités des médias en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et sur leurs rôles spécifiques	30 000 000
	Dispositif à couverture nationale, régionale et communale pour la coordination de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	0
	Cartographie et analyse diagnostique des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	45 000 000
	Formulation et mise en œuvre des plans de relèvement / réhabilitation des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	2 630 000 000
	Mobilisation du partenariat stratégique pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	70 000 000
	Coordination des plans de mise en œuvre et le partenariat pour le relèvement dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	32 000 000
	Renforcement du développement local et des économies locales dans les zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	500 000 000
	Suivi et évaluation des plans de relèvement des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent	70 000 000
<b>4</b>	<b>Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV</b>	<b>1 607 500 000</b>
	Table ronde pour la mobilisation du partenariat stratégique.	50 000 000
	Renforcement des initiatives d'intégration régionale (G5 Sahel, CBLT, ALG, CEDEAO, UA, etc.) en lien avec la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme	175 000 000

violent	
développement des relations entre acteurs nationaux, régionaux et internationaux concernés par la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	60 000 000
Mobilisation du partenariat politique, financier et technique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SNPREV	7 500 000
Promotion d'un cadre de coopération financière et d'échanges d'informations financières pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	0
Renforcement le cadre juridique de la coopération interétatique pour mieux prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent	25 000 000
Mise en place des instruments appropriés pour le suivi des engagements internationaux et régionaux du Niger en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	15 000 000
Coordination des partenariats en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger	37 500 000
Prise en compte dans les législations nationales, les différents engagements souscrits par le Niger à l'échelle bilatérale, sous régionale, régionale et internationale	5 000 000
Coordination de la mise en œuvre de la SNPREV	1 000 000 000
Planification et programmation technique et financière	90 000 000
Partage des informations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV	15 000 000
Suivi et Evaluation la mise en œuvre de la SNPREV	27 500 000
Concertations entre toutes les parties prenantes de la SNPREV	75 000 000
Sessions de pilotage de la mise en œuvre de la SNPREV	25 000 000
<b>TOTAL BUDGET GLOBAL</b>	<b>297 310 940 000</b>